

Travail de fin d'études / Projet de fin d'études : La perception des espaces publics aux abords de l'Université de Liège par les étudiant-e-s

Auteur : Malyquevique, Anaë

Promoteur(s) : Schelings, Clémentine

Faculté : Faculté des Sciences appliquées

Diplôme : Master en ingénieur civil architecte, à finalité spécialisée en ingénierie architecturale et urbaine

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/24576>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

La perception des espaces publics aux abords de l'Université de Liège par les étudiant.e.s

Une analyse genrée des usages et ressentis

Travail de fin d'études réalisé en vue de l'obtention du grade de
master Ingénieur Civil – Architecte par

MALYQUEVIQUE Anaë

Promotrice : SCHELINGS Clémentine

Membres du jury : DAWANCE Sophie, GLORIE Caroline

Année académique **2024 – 2025**

Abstract

This study explores the perception of public spaces surrounding the University of Liège, with particular attention to the experiences of women and gender minorities. While public spaces are central sites of sociability, mobility, and urban life, their design and use remain marked by persistent gender inequalities. Scientific literature largely focuses on the male/female binary, leaving the experiences of gender minorities underexplored. The aim of this study is twofold: first, to analyze how students perceive these public spaces, and second, to identify insights that may guide urban designers and architects toward more inclusive practices.

The research adopts a mixed-methods approach. A large-scale questionnaire distributed among the student population of the University of Liège provided a solid basis for evaluating different criteria (lighting, cleanliness, signage, safety, proximity, discrimination, inclusiveness). In addition, seven individual walking interviews were conducted, offering a deeper understanding of participants' feelings, experiences, and expectations in situ.

The findings highlight that perceptions of public space are strongly gendered. Cisgender men tend to evaluate spaces in a factual and detached way, whereas cisgender women and gender minorities associate their perceptions with feelings of safety, well-being, and ambiance. These groups also appear more critical, particularly in dense urban contexts, while peripheral campuses such as Sart-Tilman are perceived more positively. Past experiences of discrimination further reinforce vigilance and empathy among women and gender minorities. Moreover, some themes identified in the literature (lighting, safety) were confirmed, others appeared less relevant (signage), and new dimensions emerged (urban design).

This work emphasizes the need to integrate the diversity of gendered experiences into public space design. Beyond binary approaches, it underlines the importance of cultivating sensitivity, empathy, and reflexivity in order to create inclusive spaces for all.

Keywords: public spaces | gender | gender minorities | University of Liège | perception

Résumé

Cette étude s'intéresse à la perception des espaces publics aux abords de l'Université de Liège, en particulier par les femmes et les minorités de genre. Alors que les espaces publics constituent des lieux centraux de sociabilité, de mobilité et de vie urbaine, leur conception et leur usage restent encore marqués par des inégalités de genre. La littérature scientifique met en évidence une forte surreprésentation des études axées sur la binarité homme/femme, laissant les expériences des minorités de genre largement invisibilisées. L'objectif de ce travail est donc double : d'une part, analyser la perception qu'ont les étudiant·e·s de ces espaces, et d'autre part, identifier les enseignements utiles pour les conceptrices et concepteurs d'espaces urbains.

La recherche s'appuie sur une méthodologie mixte. Un questionnaire diffusé à grande échelle auprès de la population étudiante de l'Université de Liège a offert une base solide d'évaluation sur différents critères (éclairage, propreté, signalétique, sécurité, proximité, discrimination, inclusivité). En complément, sept balades commentées individuelles ont été menées, donnant la possibilité d'explorer plus finement et en situation les ressentis, les expériences et les attentes des participant·e·s.

Les résultats montrent que la perception des espaces publics est fortement genrée. Les hommes cisgenres tendent à évaluer les espaces de manière factuelle et détachée, alors que les femmes cisgenres et les minorités de genre y associent des dimensions de sécurité, de bien-être et d'ambiance. Ces groupes se révèlent également plus critiques, en particulier dans les contextes urbains denses, tandis que les campus périphériques du Sart-Tilman suscitent une appréciation plus positive. Les vécus de discriminations antérieures renforcent par ailleurs une vigilance et une empathie accrues chez les femmes et les minorités de genre. Enfin, plusieurs thématiques classiques issues de la littérature (éclairage, sécurité) trouvent confirmation, mais d'autres apparaissent comme secondaires (signalétique), tandis que de nouvelles dimensions émergent (aménagement des espaces).

Ce travail met en lumière l'importance d'intégrer la pluralité des expériences genrées dans la conception des espaces publics. Au-delà des approches binaires, il souligne la nécessité de développer une sensibilité accrue, fondée sur l'écoute, la recherche et l'empathie, afin de penser des espaces inclusifs pour toutes et tous.

Mots-clés : espaces publics | genre | minorités de genre | Université de Liège | perception

Remerciements

Je souhaite avant tout exprimer ma profonde gratitude à Clémentine Schelings, ma promotrice, qui m'a suivi dans ce travail de mémoire. Je suis particulièrement reconnaissante de l'avoir eu comme promotrice, tant pour son accompagnement bienveillant que pour sa grande disponibilité et la richesse de ses conseils, toujours avisés.

Je tiens également à remercier chaleureusement Sophie Dawance et Caroline Glorie pour avoir accepté de faire partie du jury de ce travail de fin d'études.

J'adresse une reconnaissance particulière à Bastien Bomans, du Conseil Genre et Égalité, ainsi qu'à Caroline Glorie, pour leurs conseils, leur écoute et leur accompagnement tout au long de l'élaboration de ce mémoire.

Je remercie également le service Qualité de Vie des Étudiants pour la diffusion du questionnaire, ainsi que la Newsletter de la Faculté des Sciences Appliquées pour son relais.

Je suis très reconnaissante à l'ensemble des répondants et répondantes au questionnaire, et plus encore aux participantes et participants aux balades commentées.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma gratitude envers les personnes qui m'ont soutenue tout au long de cette recherche. J'ai une pensée particulière pour mes colocataires, Valentine Lalé et Élixa Lecointre, pour ma famille — en particulier mon beau-père Sylvain — ainsi que pour Alexandre, dont les encouragements, l'écoute et la présence constante ont été indispensables à l'aboutissement de ce projet.

Table des matières

Abstract.....	2
Résumé	3
Remerciements	4
Table des matières	5
Liste des Annexes.....	7
Liste des Figures	7
Liste des Tableaux.....	9
1. Introduction	10
2. État de l'art	11
2.1. L'espace public : définitions et enjeux	11
2.1.1. Définir l'espace public	11
2.1.2. L'espace public comme terrain de recherche	11
2.2. La perception de l'espace public	12
2.2.1. De l'appropriation à la perception de l'espace	12
2.2.2. Facteurs influençant la perception	13
2.3. Le genre dans l'espace public	13
2.3.1. Dualité homme/femme et inégalités dans l'espace public	14
2.3.2. Minorités de genre	15
2.4. Les étudiant·e·s dans l'espace public	16
2.5. Genre et conception urbain : entre référentiels, enseignements et limites	17
2.6. Intérêt de l'étude	19
2.6.1. Vers une approche ciblée : les abords de l'Université	19
2.6.2. Intérêt de cette approche.....	20
2.6.3. Questions de recherche.....	20
3. Méthodologie	21
3.1. Description de la méthodologie de recherche : une approche mixte	21
3.2. Méthodologie du questionnaire	22
3.2.1. Préparation	22
3.2.2. Collecte des données	29
3.2.3. Traitement et analyse des données.....	29
3.3. Recrutement des participant·e·s aux balades commentées	33
3.4. Méthodologie des balades commentées	34
3.4.1. Préparation	35
3.4.2. Essais préalables	39
3.4.3. Traitement et analyse des données.....	40
4. Résultats.....	42

4.1. Questionnaire	42
4.1.1. Profil des répondant•e•s.....	42
4.1.2. Mode d'utilisation et évaluation des espaces publics aux abords de l'Université	48
4.1.3. Expériences personnelles et perception de sécurité aux abords de l'Université.....	53
4.1.4. Discriminations et inclusion dans l'espace public aux abords de l'Université.....	58
4.1.5. Propositions d'amélioration et attentes.....	62
4.2. Balades commentées	66
4.2.1. Profils des participant•e•s	66
4.2.2. Traitement des résultats par participant•e•s	70
4.2.3. Traitement des résultats par thématiques	92
5. Discussion	101
5.1. Quelle est la perception des étudiant•e•s, en particulier des femmes et des minorités de genre, des espaces publics aux abords de l'Université de Liège à l'heure actuelle ?	101
5.1.1. Une perception genrée des espaces.....	101
5.1.2. L'influence des contextes spatial et social	101
5.1.3. Le rôle du profil individuel	102
5.1.4. Expérience, empathie et perception	103
5.2. De quelle manière les enseignements tirés de l'analyse de ces perceptions peuvent être pris en compte par les concepteurs et conceptrices ?	103
5.3. Forces et limites	105
5.3.1. Les forces de l'étude.....	105
5.3.2. Les limites de l'étude	105
5.4. Perspectives	106
6. Conclusion	108
Références	109

Liste des Annexes

Annexe 1 : Grille d'entretien.....	112
Annexe 2 : Formulaire de consentement.....	112
Annexe 3 : Résultat de la question : « À quel(s) moment(s) de la journée fréquentez-vous le plus souvent le campus ? (Plusieurs réponses possibles) ».....	114
Annexe 4 : Résultat complémentaire de la répartition selon le genre du nombre de type d'espace public différent fréquenté	115
Annexe 5 : Résultat complémentaire de la répartition du mode de transport selon le genre	116
Annexe 6 : Résultat complémentaire sur le sentiment d'exclusion lié à l'identité et l'expression du genre.....	117
Annexe 7 : Retranscription de la balade commentée de la participante 1.	118
Annexe 8 : Retranscription de la balade commentée de la participante 2.	124
Annexe 9 : Retranscription de la balade commentée de la participante 3.	138
Annexe 10 : Retranscription de la balade commentée du participant 4.	158
Annexe 11 : Retranscription de la balade commentée de la participante 5.	180
Annexe 12 : Retranscription de la balade commentée de le•a participant•e 6.	197
Annexe 13 : Retranscription de la balade commentée de la participante 7.	226

Liste des Figures

Figure 1 : Schéma simplifié des 4 étapes de la méthodologie appliquée	22
Figure 2 : Schéma détaillé de la chronologie des étapes de la méthodologie appliquée.....	33
Figure 3 : Schéma récapitulatif des profils des 7 participant•e-s	34
Figure 4 : Schéma simplifié des 5 étapes de la méthodologie appliquée	34
Figure 5 : Protocole des balades commentées	39
Figure 6 : Schéma détaillé de la chronologie des étapes de la méthodologie appliquée.....	41
Figure 7 : Effectif des répondant•e-s selon le genre	43
Figure 8 : Résultats « autres » issus du questionnaire à la question du genre	44
Figure 9 : Répartition de l'âge des répondant•e-s selon le genre	44
Figure 10 : Effectif des répondant•e-s selon le niveau d'études.....	45
Figure 11: Répartition des âges suivant le niveau d'études	46
Figure 12 : Effectif des répondant•e-s par faculté et par genre	46
Figure 13 : Proportion des répondant•e-s par genre et par faculté	47
Figure 14 : Effectif des répondant•e-s par campus fréquenté ainsi que le nombre de campus	47

Figure 15 : Répartition selon le genre du type d'espace public fréquenté.....	48
Figure 16 : Répartition selon le genre du nombre de type d'espace public différent fréquenté	49
Figure 17 : Distribution des modes de transport en fonction du genre	49
Figure 18 : Distribution de la perception de la qualité de l'espace public en fonction du genre	50
Figure 19 : Répartition de la qualité perçue des différents facteurs de l'espace public selon le genre	51
Figure 20 : Répartition de la qualité perçue des différents espaces tous critères confondus selon le genre	52
Figure 21 : Répartition de la qualité perçue des différents espaces public et facteurs de l'espace public selon le genre.....	53
Figure 22 : Répartition du niveau de pertinence des solutions en fonction des propositions proposées	54
Figure 23 : Évaluation par critères sur l'amélioration du sentiment de sécurité selon les genres	54
Figure 24 : Répartition du nombre de personnes ayant ressenti de l'inconfort ou intimidation selon le genre	55
Figure 25 : Effectif des personnes ayant modifié leur itinéraire par crainte de l'insécurité en fonction de l'inconfort ou de l'intimidation ressenti, selon le genre.....	56
Figure 26 : Répartition du nombre de comportements problématique subit en fonction du genre .	56
Figure 27 : Effectif des personnes ayant subi différents types de comportements problématiques selon le genre.....	57
Figure 28 : Répartition des personnes ayant reçu ou non de l'aide en fonction des réponses sur la question des comportements problématiques.....	58
Figure 29 : Répartition des personnes se sentant exclue du fait de leur identité de genre	59
Figure 30 : Répartition des personnes se sentant exclue du fait de l'expression de leur genre	59
Figure 31 : Croisement du sentiment d'exclusion et d'être témoin de discriminations selon le genre	60
Figure 32 : Répartition des personnes évitant les espaces publics par crainte d'exclusion à cause de l'identité ou de l'expression du genre.	61
Figure 33 : Répartition des personnes victimes d'exclusion liée au genre ayant ou non évité des espaces publics par crainte de discriminations.....	61
Figure 34 : Répartition selon les genre des personnes estimant que les espaces publics tiennent compte des femmes et des minorités de genre	62
Figure 35 : Répartition du nombre de mesures retenues pour améliorer le sentiment de sécurité selon le genre.....	62
Figure 36 : Répartition des réponses aux mesures potentielles d'amélioration de la sécurité selon le genre	63
Figure 37 : Répartition de l'intérêt exprimé pour l'utilisation d'un dispositif d'alerte selon le genre .	64
Figure 38 : Répartition de l'intérêt exprimé pour des initiatives de sensibilisation selon le genre	64
Figure 39 : Répartition de l'intérêt exprimé pour une implication accrue de l'université sur l'inclusion.	65
Figure 40 : Parcours de la balade commentée de la participante 1	66
Figure 41 : Parcours de la balade commentée de la participante 2	66
Figure 42 : Parcours de la balade commentée de la participante 3	67
Figure 43 : Parcours de la balade commentée de la participante 4	68

Figure 44 : Parcours de la balade commentée de la participante 5	68
Figure 45 : Parcours de la balade commentée de le-a participant-e 6	69
Figure 46 : Parcours de la balade commentée de la participante 7	69
Figure 47 : Photo mettant en avant l'importance de la végétation et du mobilier, issue de la balade avec la participante 1	71
Figure 48 : Photo mettant en avant l'importance de la végétation et de l'aménagement, issue de la balade avec la participante 2	74
Figure 49 : Photo illustrant l'importance de la largeur des cheminements, issue de la balade avec la participante 3.....	76
Figure 50 : Photo illustrant l'importance de la végétation et de l'éclairage, issue de la balade avec le participant 4	80
Figure 51: Photo illustrant l'importance de la végétation, issue de la balade avec la participante 5.....	83
Figure 52 : Photo illustrant la place de l'art dans l'espace public, issue de la balade avec la participante 6.....	86
Figure 53 :Photo illustrant l'importance de la visibilité dans l'espace, issue de la balade avec la participante 7.....	90
Figure 54 : Distribution des horaires de fréquentation en fonction du campus.....	115
Figure 55 : Distribution des horaires de fréquentation en fonction du genre.....	115
Figure 56 : Répartition des personnes se sentant exclue du fait de l'expression du genre en fonction du sentiment d'exclusion du fait de leur identité de genre.	117

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Tableau récapitulatif de l'ensemble des questions	28
Tableau 2 : Nombre de personnes par genre à l'Université de Liège	31
Tableau 3 : Marges d'erreurs associées au hypothèses	31
Tableau 4 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelles par la participante 1	73
Tableau 5 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelles par la participante 2.....	76
Tableau 6 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelles par la participante 3.....	78
Tableau 7 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelle par le participant 4	81
Tableau 8 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelles par la participante 5.....	84
Tableau 9 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelles par le-a participant-e 6.....	88
Tableau 10 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelles par la participante 7.....	92
Tableau 11 : Résumé des thématiques abordées et des thématiques émergentes lors des balades	100

1. Introduction

La question du genre dans l'espace public constitue un enjeu majeur qu'il convient aujourd'hui de mettre en lumière. Certain·e·s pourraient considérer ce sujet comme secondaire, notamment au regard des avancées accomplies en matière d'égalité entre les sexes au cours des dernières décennies et face aux nombreux défis sociaux et environnementaux qui persistent. Dans le champ architectural, les urgences semblent ailleurs : transition écologique et énergétique, nécessité de concevoir des bâtiments durables et éco-responsables, lutte contre le mal-logement ou encore réhabilitation du bâti existant. De manière plus large, la réflexion contemporaine sur la fabrique de la ville s'attache à promouvoir des territoires résilients, des mobilités douces et des espaces favorisant la cohésion sociale.

Cependant, réduire la question du genre dans l'espace public à un enjeu anecdotique serait une erreur. Les femmes et les minorités de genre représentent une part essentielle de la population mondiale et leur expérience de la ville interroge directement leur place au sein de la société. Les espaces publics, en tant que reflets de contextes sociaux, politiques et culturels, sont révélateurs des dynamiques d'inclusion ou, au contraire, d'exclusion. Penser l'espace public sous l'angle du genre permet non seulement de répondre à des besoins spécifiques, mais aussi de créer des environnements plus sûrs, plus accessibles et plus équitables pour l'ensemble de la population.

Certains territoires et initiatives illustrent déjà ce tournant dans les pratiques architecturales et urbanistiques : des villes comme Bruxelles ou Paris ont mis en place des programmes visant à intégrer la dimension de genre dans l'aménagement urbain, que ce soit par la réorganisation des cours d'écoles, la priorisation de la sécurité, ou encore la promotion d'une mixité d'usages. Ces démarches témoignent d'une volonté croissante de sortir de modèles de planification historiquement pensés par et pour les hommes.

Pour autant, la réflexion demeure largement enfermée dans une logique binaire opposant hommes cisgenres et femmes cisgenres. Or, le monde social et urbain est bien plus diversifié. Les minorités de genre, encore trop souvent invisibilisées dans la recherche comme dans les pratiques, subissent des discriminations spécifiques et développent des manières particulières d'habiter et de percevoir l'espace public. Penser la ville uniquement dans une perspective binaire revient à négliger une partie de la société, et donc à perpétuer des inégalités. Concevoir des espaces véritablement inclusifs implique dès lors de dépasser cette binarité et d'intégrer la pluralité des expériences de genre dans la conception et l'aménagement des espaces publics.

2. État de l'art

2.1. L'espace public : définitions et enjeux

2.1.1. Définir l'espace public

La notion d'espace public est centrale dans les études urbaines et sociales, mais elle demeure difficile à saisir car elle renvoie à des réalités multiples selon les disciplines qui s'y intéressent. C'est un concept multidimensionnel, chaque champ scientifique apportant une définition qui éclaire une facette particulière de ce concept.

Dans une perspective juridique et politique, l'espace public est avant tout défini par son accessibilité à tous, sans distinction ni restriction. Il s'oppose ainsi à l'espace privé, soumis à des droits d'accès exclusifs. Cette dimension normative traduit l'idée d'un espace garanti par l'État, où se joue l'effectivité des libertés publiques et l'exercice de la citoyenneté (Tonnelat, 2010, [Ma traduction]). Toutefois, une telle définition, centrée sur l'ouverture formelle, tend à négliger les pratiques sociales effectives et les mécanismes implicites d'inclusion ou d'exclusion.

D'un point de vue urbanistique, l'espace public désigne les composantes physiques de la ville – rues, places, parcs, trottoirs, équipements publics – qui assurent la continuité spatiale et la cohésion du tissu urbain. Ces lieux ne se réduisent pas à des vides fonctionnels entre les bâtiments : ils structurent la mobilité, soutiennent les échanges économiques et culturels, et constituent un support matériel fondamental de la vie urbaine (UN-Habitat, 2015, [Ma traduction]). En ce sens, leur aménagement et leur qualité conditionnent directement l'expérience quotidienne des citoyens.

Enfin, dans une approche sociologique, l'espace public dépasse sa dimension matérielle pour être compris comme un espace relationnel et symbolique. Il est le théâtre d'interactions quotidiennes, d'exposition et de reconnaissance mutuelle, mais aussi de contrôle social et parfois d'exclusion. Suivant cette lecture, l'espace public devient un lieu où s'articulent à la fois la sociabilité, les rapports de pouvoir et les inégalités sociales (Low & Smith, 2006, [Ma traduction]). Cette perspective met en lumière l'ambivalence de l'espace public : à la fois espace de convivialité et de liberté, et espace de régulation et de contrainte.

Ces trois dimensions – juridique, urbanistique et sociologique – ne s'excluent pas mais se complètent. Elles permettent de comprendre que l'espace public est à la fois une catégorie légale, une infrastructure urbaine et une arène sociale. Cette pluralité de significations fonde l'intérêt d'en faire un objet d'étude interdisciplinaire.

2.1.2. L'espace public comme terrain de recherche

Ses liens avec la qualité de vie urbaine et le bien-être (aménagement, confort, sécurité, accessibilité).

Au-delà de sa définition, l'espace public s'impose comme un terrain privilégié pour la recherche en raison de la diversité des enjeux qu'il cristallise. Il constitue un lieu de rencontre et de mixité sociale. Dans les rues, sur les places ou dans les parcs, se croisent quotidiennement des individus de statuts sociaux, d'origines et de générations différentes. L'espace public offre ainsi un cadre propice à l'expression de la diversité et à la construction du lien social (Tonnelat, 2010, [Ma traduction]).

Si l'espace public joue un rôle de rencontre et de mixité sociale, il est également traversé par des conflits d'usages. La cohabitation de pratiques diverses – circulation automobile, déplacements piétons ou cyclistes, stationnement, activités commerciales et de loisirs, espaces verts – révèle des tensions permanentes autour du partage de l'espace urbain. Ces tensions ne sont pas seulement techniques ou fonctionnelles : elles traduisent aussi des rapports de pouvoir et des choix politiques en matière de priorisation des usages (Low & Smith, 2006, [Ma traduction]).

L'espace public est enfin associé de manière croissante à la qualité de vie urbaine et au bien-être des habitants. Des recherches en urbanisme et en santé publique soulignent que la sécurité, l'accessibilité, le confort et l'esthétique des espaces publics influencent directement la satisfaction des citoyens et leur sentiment d'appartenance (Mehta, 2014, [Ma traduction]). Ces espaces ne sont donc pas de simples lieux de passage : ils conditionnent l'expérience sensible de la ville et contribuent à la santé physique et psychologique des individus.

En somme, l'espace public se présente à la fois comme un objet théorique complexe et un enjeu pratique majeur pour les sociétés contemporaines. Il incarne un lieu où se croisent le droit, l'aménagement et la vie sociale, et c'est précisément cette complexité qui en fait un terrain de recherche incontournable.

2.2. La perception de l'espace public

L'un des choix centraux dans l'étude de l'expérience des usager·ère·s de l'espace urbain concerne le concept mobilisé pour décrire leur rapport à ces lieux. Deux notions apparaissent fréquemment dans la littérature : celle d'appropriation de l'espace et celle de perception de l'espace. Si la première met en avant les dynamiques d'usage, d'investissement et de transformation des lieux par les individus ou les groupes, elle présente néanmoins des difficultés méthodologiques importantes. La seconde, en revanche, se révèle plus directement opératoire dans le cadre d'analyses empiriques, car elle renvoie à des dimensions observables, mesurables et verbalisables. Cette section vise à expliciter cette distinction et à montrer en quoi la perception constitue un concept plus adapté pour comprendre l'expérience vécue des espaces publics.

2.2.1. De l'appropriation à la perception de l'espace

Le concept d'appropriation s'est largement diffusé en sciences sociales et en urbanisme, désignant la manière dont les individus investissent un lieu, y projettent des significations symboliques, ou encore modifient leurs pratiques pour s'y inscrire. Sant'Anna et al. (2024) soulignent que l'appropriation peut être comprise comme un processus dynamique, qui combine dimensions physiques (usage concret d'un espace), sociales (pratiques collectives, rituels), et symboliques (valeurs, identités, représentations) [Ma traduction]. Toutefois, cette richesse conceptuelle rend l'appropriation difficile à délimiter et à mesurer de façon rigoureuse. En effet, il n'existe pas de consensus sur ses indicateurs précis, et la plupart des études se contentent de descriptions qualitatives, difficilement comparables d'un contexte à l'autre.

À l'inverse, la notion de perception de l'espace public, entendue comme l'ensemble des jugements, ressentis et représentations qu'un individu construit face à un lieu, présente l'avantage d'être plus opérationnelle. La perception se manifeste à travers des éléments tangibles : discours, émotions exprimées, évaluations chiffrées, ou encore comportements observables. Elle est donc plus aisément intégrable dans des méthodologies de recherche variées, qu'il s'agisse de questionnaires,

d'entretiens ou d'observations *in situ*. En ce sens, parler de perception permet d'éviter les flous inhérents au concept d'appropriation, tout en conservant une approche sensible et située de la relation à l'espace. Comme le rappellent Han et al. (2025), la perception urbaine peut en effet être appréhendée par des indicateurs sensoriels et affectifs, ce qui en fait un concept mobilisable dans l'évaluation scientifique des espaces publics [Ma traduction].

2.2.2. Facteurs influençant la perception

La perception d'un espace public n'est jamais univoque : elle résulte de l'articulation entre différentes dimensions, à la fois sensorielles, affectives et sociales.

Les recherches récentes insistent sur le rôle de la stimulation sensorielle dans la perception des espaces urbains. Han et al. (2025) montrent, dans une étude empirique sur les rues urbaines, que les perceptions visuelles, sonores et olfactives façonnent directement la manière dont les personnes évaluent la qualité d'un lieu. La lumière, la transparence visuelle ou la végétation ne produisent pas uniquement des impressions esthétiques, mais influencent aussi l'intensité des interactions sociales et le confort psychologique [Ma traduction]. La perception sensorielle se situe donc à la base de l'expérience vécue, conditionnant en partie les dimensions émotionnelles et sociales qui s'y superposent.

La perception ne se réduit pas à une captation des signaux sensoriels, elle implique aussi une réponse émotionnelle. Paül i Agustí et Guerrero Lladós (2022) soulignent que les espaces publics peuvent générer des états émotionnels contrastés, allant du bien-être et de la sérénité à l'anxiété ou au malaise. Ces émotions influencent fortement la fréquentation et l'usage : un espace perçu comme agréable attire et fidélise, alors qu'un lieu associé à des émotions négatives tend à être évité [Ma traduction]. L'étude des perceptions apparaît ainsi incontournable pour saisir les logiques d'appropriation ou de rejet des espaces urbains.

Enfin, la perception est indissociable du contexte social dans lequel elle s'inscrit. Ríos-Rodríguez et al. (2021) montrent que la qualité perçue d'un parc ou d'une place dépend à la fois de sa conception matérielle et de la dynamique sociale qui s'y déploie : propreté, entretien, mais aussi densité humaine, diversité des usagers ou climat de convivialité [Ma traduction]. Ces facteurs façonnent les représentations collectives d'un lieu et déterminent en retour les usages et les pratiques qui s'y déploient.

2.3. Le genre dans l'espace public

Le genre exerce une influence déterminante sur la manière dont les individus vivent et perçoivent l'espace public, en raison des normes sociales genrées qui s'y manifestent implicitement. L'article « *Gender and public space* » de Gqola et al. (2024) souligne que l'espace public constitue un lieu où sont reproduites ou contestées les attentes sociales relatives à la présentation de soi, à la légitimité d'occuper certains lieux, et aux comportements jugés « appropriés » selon le genre [Ma traduction]. Gqola et al. mettent en lumière comment ces normes, invisibles mais puissantes, structurent l'usage et la perception de cet espace, renforcent la visibilité ou au contraire l'invisibilisation de certains groupes, et façonnent l'expérience urbaine selon le genre. L'espace public devient ainsi, à la fois, un miroir des normes de genre dominantes et un terrain de leur réappropriation ou transformation [Ma traduction].

2.3.1. Dualité homme/femme et inégalités dans l'espace public

L'espace public constitue depuis longtemps un terrain marqué par des rapports de genre inégaux. Comme le souligne Baumann (2019), il s'inscrit dans une construction sociale où l'espace public a historiquement été associé au masculin, les hommes y occupant une place visible et légitime, tandis que les femmes étaient davantage reléguées à la sphère privée et domestique. Cette division symbolique s'accompagne d'une répartition différenciée des usages, qui se traduit encore aujourd'hui par des expériences contrastées dans la fréquentation et l'appropriation des lieux.

Ces logiques de ségrégation spatiale ne concernent pas uniquement les espaces urbains des adultes mais se manifestent très tôt, dès l'école. Les recherches en sciences sociales sur la cour de récréation montrent qu'elle constitue un terrain d'observation privilégié de la reproduction des rapports sociaux de genre. Comme l'indique Gilles (2017), « *les espaces scolaires répondent à une logique de sexualisation des rapports sociaux. Les garçons et les filles se côtoient mais ne fréquentent pas les mêmes lieux : aux garçons les espaces de jeux collectifs, et aux filles les coins, les recoins, la marche* » (p. 7). Autrement dit, l'occupation des espaces est loin d'être neutre : elle reflète une hiérarchie implicite qui confère aux garçons le monopole des zones centrales et visibles, tandis que les filles sont reléguées à des espaces périphériques.

Cette répartition différenciée illustre le caractère socialement construit de l'appropriation de l'espace : les usages ne résultent pas de préférences « naturelles », mais bien de normes intériorisées qui définissent ce qu'il est légitime ou non de faire, selon son genre.

Les enquêtes réalisées dans le cadre du programme *Genève, une ville égalitaire ?* (Université de Genève, 2015) mettent en évidence que les femmes n'ont pas une relation uniforme à l'espace public : certains environnements sont vécus comme accueillants et permettent une appropriation réelle, tandis que d'autres sont perçus comme excluants, limitant leur liberté de mouvement. Ces perceptions différenciées révèlent que l'égalité d'accès à la ville demeure inachevée et que la légitimité d'occuper certains espaces reste conditionnée par le genre.

Cette inégalité se manifeste de manière particulièrement marquée dans la question de la sécurité. Les recherches montrent que les femmes expriment un sentiment d'insécurité plus élevé que les hommes, indépendamment de l'occurrence effective d'agressions ou de harcèlement (Université de Genève, 2015). Ce ressenti se traduit par des stratégies d'évitement : modification des trajets, contournement d'espaces jugés dangereux, ou encore limitation des sorties à certaines heures. Baumann (2019) souligne que ces pratiques d'autocensure imposent une contrainte invisible mais très réelle, réduisant la possibilité pour les femmes de profiter pleinement de la ville et de ses ressources.

Cette binarité du genre est largement documentée et analysée dans la recherche. Toutefois, elle reste centrée sur l'opposition entre femmes et hommes cisgenres. Le prisme plus varié des identités de genre est encore rarement exploré, ce qui contribue à invisibiliser leurs expériences dans l'espace public. C'est ce point que la section suivante vient interroger.

2.3.2. Minorités de genre

a. Invisibilisation dans les recherches

Dans le cadre de ce mémoire, il est nécessaire de préciser ce que recouvre la notion de minorités de genre, puisque l'analyse porte spécifiquement sur les inégalités de genre dans l'espace public. Les minorités de genre regroupent les personnes dont l'identité de genre — c'est-à-dire le vécu intime et personnel du genre auquel un individu s'identifie — ou l'expression de genre — c'est-à-dire la manière dont cet individu manifeste son genre à travers son apparence, ses vêtements, ses gestes ou ses comportements — s'écarte de la norme binaire et cisgenre. Cela inclut notamment les personnes transgenres, non binaires, agenres, de genre fluide, ou toute autre identité ne correspondant pas à une catégorisation strictement « homme » ou « femme » (FRA, 2020, [Ma traduction]).

Ces minorités de genre se distinguent des minorités sexuelles, qui regroupent les personnes dont l'orientation sexuelle diffère de l'hétérosexualité (lesbiennes, gays, bisexuel·les principalement). Pourtant, dans de nombreux travaux et enquêtes, les deux dimensions sont souvent agrégées sous un même acronyme, comme LGBTI ou LGBTQ+, ce qui rend parfois difficile de distinguer les expériences spécifiques liées au genre de celles liées à la sexualité (FRA, 2020, [Ma traduction]). Comme le souligne l'OCDE, cette agrégation répond à un besoin de visibilité collective, mais tend à masquer les vécus différenciés et les besoins spécifiques des personnes trans et non binaires (OECD, 2020, [Ma traduction]).

La multiplicité des sigles (LGBTI, LGBTQ+, parfois encore d'autres variantes) reflète cette tension entre volonté d'inclusion et spécificité des expériences. Certains regroupements privilégient l'acronyme LGBTI, adopté par de nombreuses institutions internationales comme l'Union européenne, pour insister sur les cinq dimensions les plus couramment identifiées (lesbiennes, gays, bisexuel·les, trans, intersexes) (FRA, 2020, [Ma traduction]). D'autres, comme LGBTQ+, ajoutent le « Q » pour « queer » ou « questioning », afin de donner une place aux identités qui ne se reconnaissent pas dans les catégories établies. Ces variations terminologiques traduisent une dynamique politique et militante d'inclusion croissante, mais elles révèlent également la difficulté à rendre compte, dans un seul sigle, de la diversité des expériences vécues (Arup & University of Westminster, 2021, [Ma traduction]).

Cette invisibilisation s'explique également par d'autres facteurs. D'une part, les outils statistiques et administratifs ont longtemps été construits sur la binarité de sexe/genre, rendant difficile la production de données fines sur les personnes trans et non binaires ; d'où l'appel réitéré à améliorer la mesure et la visibilité dans les enquêtes publiques (OECD, 2020, [Ma traduction]). D'autre part, sur le plan urbain et de l'aménagement, la normativité de genre organise de nombreux dispositifs (sanitaires genrés, vestiaires, contrôles d'accès), ce qui rend les expériences des minorités de genre peu visibles dans les cadres analytiques habituels (Doan, 2010, [Ma traduction]). Enfin, même lorsqu'elles existent, les données agrégées LGBTI tendent à diluer les résultats spécifiques aux personnes trans et non binaires. Or les grandes enquêtes européennes montrent qu'elles déclarent plus d'atteintes et d'évitements dans l'espace public que la moyenne LGB lesbienne/gay/bisexuelle (FRA, 2020, [Ma traduction]).

Au total, les minorités de genre font face à des enjeux spécifiques : exposition aux discriminations et à la violence, déficit de reconnaissance dans les dispositifs ordinaires (documents, sanitaires, procédures) et besoin d'inclusivité dans la conception des espaces. Des travaux de recherche-action en design urbain soulignent par exemple que des micro-aménagements (signalétique et sanitaires inclusifs, éclairage, visibilité et « lignes d'échappement », programmation non genrée) peuvent améliorer la sécurité perçue et la légitimité d'usage pour les publics trans et non binaires (Arup & University of Westminster, 2021, [Ma traduction]).

b. Une sensibilité accrue aux environnements urbains

Les minorités de genre développent souvent une attention accrue au cadre spatial et social de l'espace public, qui se traduit par des stratégies de vigilance et d'anticipation. Cette sensibilité s'explique par l'exposition répétée à des situations d'insécurisation (interpellations, moqueries, contrôles de légitimité à occuper les lieux, « *policing* » des apparences), documentées à l'échelle européenne (FRA, 2020, [Ma traduction]). Dans la perspective de la géographie du genre, Doan (2010) montre que la « tyrannie des espaces genrés » tient à la conformation spatiale des normes : les environnements « marqués » par le binaire (toilettes, vestiaires, files d'accès, dress codes implicites) surenchérisent la charge cognitive imposée aux personnes trans et non binaires, qui doivent négocier en permanence leur présence et leur sécurité [Ma traduction]. Cette négociation se traduit empiriquement par des trajets évités, le choix d'itinéraires plus longs mais perçus comme sûrs, ou la sélection d'horaires et de compagnies pour réduire les risques (FRA, 2020, [Ma traduction]).

Ces expériences ont un impact direct sur la perception – sentiment de sécurité, confort, contrôle de la visibilité – et donc sur l'appropriation de l'espace public : plus la probabilité d'interpellation est ressentie comme élevée, plus l'autolimitation des usages (rester moins longtemps, éviter certains lieux, limiter certaines expressions de genre) s'impose (FRA, 2020, [Ma traduction]). Les travaux issus du design urbain et des études queer sur l'espace public convergent : des aménagements inclusifs (parcours continus et lisibles, « espaces de repli », sanitaires non genrés, assises variées, présence d'« hôtes » non policiers) contribuent à réduire la vigilance contrainte, à élargir les possibilités d'usage et, partant, à transformer la perception des lieux (Arup & University of Westminster, 2021, [Ma traduction]). L'OCDE insiste parallèlement sur le fait que ces transformations nécessitent d'être adossées à des politiques publiques d'inclusion et à une meilleure production de données désagrégées, sans quoi les besoins spécifiques demeurent invisibles et mal pris en compte (OECD, 2020, [Ma traduction]).

En somme, la vigilance des minorités de genre face aux environnements urbains n'est pas un trait individuel mais une réponse rationnelle à des contraintes structurelles. Elle reconfigure la perception (sécurité, confort, légitimité) et l'appropriation (amplitude et qualité d'usage) de l'espace public. La rendre moins nécessaire suppose d'agir sur les normes et sur les dispositifs matériels, conjointement.

2.4. Les étudiant·e·s dans l'espace public

Les étudiant·e·s sont des usagers réguliers et intensifs de l'espace public, au croisement des mobilités quotidiennes (trajets domicile–campus, déplacements inter-sites, accès aux services, commerces et loisirs) et des sociabilités de proximité (rencontres, pauses, événements informels).

Une littérature récente montre que la qualité perçue des espaces extérieurs universitaires (lisibilité des parcours, confort d'assise, micro-climat, possibilités d'appropriation temporaire) est fortement associée à la fréquentation, à la durée de séjour et au bien-être déclaré par les étudiant·e·s (Dziątek et al., 2023, [Ma traduction]). Cette relation souligne que les espaces publics du campus ne sont pas de simples lieux de passage : ils constituent des infrastructures sociales où se tissent des liens faibles et forts, se construisent des routines et se renforce un sentiment d'appartenance à la communauté étudiante, avec des effets attendus sur l'engagement académique.

Au-delà du périmètre universitaire, la manière dont les étudiant·e·s habitent la ville dépend de la porosité entre campus et tissu urbain. Des travaux sur le sentiment d'appartenance des étudiants montrent qu'il est indissociable des espaces dans lesquels il se construit : il a une dimension spatiale (physique, relationnelle, organisationnelle) et se trouve favorisé lorsque les environnements soutiennent l'inclusion, la reconnaissance et la convivialité (Wong, 2024, [Ma traduction]). En d'autres termes, la ville étudiante se fabrique autant par la qualité des espaces du campus que par les continuités urbaines (parvis, parcours piétons, espaces de séjour ouverts) qui relient université et ville ; lorsque ces continuités font défaut, l'expérience étudiante de l'espace public tend à se rétracter (usages utilitaires, moindre présence, moindre visibilité) (Wong, 2024, [Ma traduction]).

Parallèlement, des recherches récentes sur les relations ville-campus mettent en évidence une forme de sous-considération des étudiant·e·s dans les politiques urbaines : l'implication des étudiant·e·s dans la vie de la cité est souvent sous-estimée et externalisée vers le campus, comme si leurs usages relevaient exclusivement de l'institution universitaire. L'analyse comparée de trois villes-universités montre ainsi que la dépendance réciproque entre villes et populations étudiantes est forte, et que les décalages de planification entre autorités urbaines et établissements (notamment en période de perturbation comme la pandémie) produisent des ruptures d'activités et de services en ville ; ces résultats plaident pour des politiques coordonnées qui intègrent pleinement les étudiant·e·s comme public urbain à part entière (Iranmanesh & Mousavi, 2022, [Ma traduction]). Autrement dit, penser les étudiant·e·s dans l'espace public suppose de dépasser une logique de cloisonnement institutionnel pour reconnaître l'interdépendance ville-campus et co-concevoir des espaces et services qui soutiennent des usages quotidiens variés.

2.5. Genre et conception urbain : entre référentiels, enseignements et limites

a. *Existante d'un cadre outillé*

Depuis deux décennies, un corpus de guides et référentiels propose des démarches et critères opérationnels pour intégrer le genre dans l'urbanisme et l'espace public. En voici quelques-uns.

Le guide *Espace public, genre et sentiment d'insécurité* propose aux concepteurs et élu·e·s des grilles d'analyse et de co-conception centrées sur l'expérience située des femmes : repérage des points noirs, diagnostics en marchant, hiérarchisation des enjeux et traduction en critères de projet (Chaumont & Zeilinger, 2012).

Le *Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development* synthétise des critères de qualité transversaux (accessibilité universelle, continuités piétonnes, lisibilité/repérage, diversité d'usages, sécurité d'usage, gestion/maintenance, évaluation) et outille toutes les phases, du

diagnostic à l'évaluation, par des check-lists et études de cas (Municipal Department 18 – Vienna, 2013, [Ma traduction]).

Plusieurs manuels publiés par des organisations internationales appellent à une planification urbaine sensible au genre. Par exemple, le guide *Her City* d'ONU-Habitat (2021) est conçu pour aider les villes à intégrer la perspective des filles et des jeunes femmes dans la planification urbaine, à travers des diagnostics participatifs et une approche centrée sur leurs besoins spécifiques [Ma traduction]. De même, le *Handbook for Gender-Inclusive Urban Planning and Design* de la Banque mondiale (2020), s'inscrit dans la mouvance des référentiels internationaux visant à promouvoir une urbanisation sensible au genre [Ma traduction]. Ces manuels insistent notamment sur l'importance de la collecte de données genrées, la priorisation de la sécurité d'usage (visibilité, éclairage, activités bordantes), l'articulation entre mobilités et temps d'usage, ainsi qu'une gouvernance inclusive impliquant les populations concernées [Ma traduction].

Certaines collectivités locales développent des guides opérationnels visant à intégrer la dimension de genre dans la planification urbaine. C'est le cas de la Ville de Paris, qui a publié le *Guide "Genre & espace public" n°2* (Ville de Paris, 2021). Ce document fournit aux concepteurs et aux élu·e·s des outils concrets pour concevoir des espaces plus inclusifs et réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'espace public.

b. Critères récurrents dans ces référentiels

En croisant ces documents, plusieurs familles de critères – utiles aux concepteur·rice·s et aux élu·e·s – reviennent de manière constante :

- Visibilité / transparence / co-présence : vues dégagées, éviter les recoins, perméabilité visuelle des franges bâties, usages actifs en rez-de-chaussée (Chaumont & Zeilinger, 2012 ; Vienna, 2013, [Ma traduction] ; Ville de Paris, 2021).
- Éclairage fonctionnel et d'ambiance : continuités lumineuses sur les cheminements, hiérarchie des intensités, éviter les « trous noirs », compatibiliser performance énergétique et confort perçu (Chaumont & Zeilinger, 2012 ; Vienna, 2013, [Ma traduction] ; ONU-Habitat, 2021, [Ma traduction] ; Ville de Paris, 2021).
- Accessibilité et continuités piétonnes : largeurs effectives, allongement des temps verts, traitement des traversées, cheminements lisibles et sans obstacles (Vienna, 2013, [Ma traduction] ; Ville de Paris, 2021).
- Diversité programmée / mixité d'usages : activités et temporalités variées (jour/soir), assises, abris, sanitaires, mobilier et micro-aménagements qui favorisent des usages non exclusivement transitifs (Chaumont & Zeilinger, 2012 ; Vienna, 2013, [Ma traduction]).
- Entretien/gestion : propreté, réparations rapides, végétation maintenue (éviter les écrans végétaux anxiogènes), retours utilisateurs pour ajustements (Chaumont & Zeilinger, 2012 ; Vienna, 2013, [Ma traduction]).
- Gouvernance et participation : diagnostics et marches exploratoires, focus groupes, budgets intégrant le suivi et l'évaluation d'impact genré (Chaumont & Zeilinger, 2012 ; ONU-Habitat, 2021, [Ma traduction] ; Banque mondiale, 2020, [Ma traduction]).

c. *Limites : une focalisation encore binaire*

Une limite fréquemment relevée tient à la focalisation de ces guides sur l'axe femmes/hommes, sans jamais évoquer les minorités de genre. Si l'intersectionnalité progresse, les besoins spécifiques des minorités de genre restent moins documentés et rarement traduits en critères opérationnels. Comme évoqué dans la section *Invisibilisation dans les recherches*, des travaux récents appellent à élargir la conception inclusive au-delà de la binarité, en intégrant les vécus LGBTQIA+ dans les diagnostics, la programmation et le design des espaces publics (Arup & University of Westminster, 2021, [Ma traduction]).

a. *Constats dans la formation et les pratiques*

À l'échelle de l'enseignement supérieur, plusieurs cadres méthodologiques invitent à intégrer la perspective de genre. Selon l'Agence pour la Qualité du Système Universitaire de Catalogne (2019), l'intégration de la perspective de genre dans l'enseignement supérieur constitue un levier essentiel d'amélioration de la qualité pédagogique et de la pertinence sociale des connaissances, des technologies et des innovations produites. En tenant compte des besoins, comportements et attitudes de l'ensemble de la population, cette approche permet d'éviter les interprétations biaisées qui prennent l'homme comme sujet universel. Elle contribue également à stimuler la pensée critique des étudiant·e·s en leur fournissant des outils pour identifier les stéréotypes sociaux et les normes de genre. Ainsi, enseigner avec une perspective de genre aide à problématiser les schémas de socialisation dominants et à développer des compétences indispensables pour éviter « l'aveuglement au genre » dans leur future carrière [Ma traduction].

En revanche, la prise en compte du genre demeure encore peu intégrée de manière systématique dans les cursus d'architecture et d'urbanisme ainsi que dans les pratiques professionnelles courantes. Des travaux récents menés dans des écoles d'architecture soulignent la nécessité d'opérer des changements structurels (pédagogie, contenus, évaluation) pour instaurer une culture de l'égalité et outiller les futur·e·s concepteur·ices·s à analyser les effets genrés des espaces (TUM, 2020, [Ma traduction]). Dans les formations de projet spatial, cette lacune se traduit ensuite par une faible systématisation des outils d'analyse et de conception sensibles au genre dans les pratiques ordinaires de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage (TUM, 2020, [Ma traduction]).

2.6. Intérêt de l'étude

2.6.1. Vers une approche ciblée : les abords de l'Université

L'espace public, tel qu'il est défini dans la littérature, constitue une notion particulièrement vaste et polymorphe. Dans le cadre de ce mémoire, il s'avère nécessaire de centrer l'objet d'étude à une échelle plus précise afin d'éviter un traitement trop généraliste et de garantir la rigueur méthodologique de l'analyse. Les espaces publics aux abords de l'Université de Liège constituent un terrain pertinent pour réaliser cette étude.

Les campus peuvent en effet être considérés comme des microcosmes urbains où s'expriment des enjeux similaires à ceux rencontrés à l'échelle de la ville : mobilité, accessibilité, sécurité, qualité des aménagements ou encore cohabitation entre différents usages. L'étude de ces espaces permet ainsi de saisir, dans un contexte limité et concret, des problématiques urbaines plus larges.

Par ailleurs, la configuration même des sites universitaires liégeois offre un contraste particulièrement riche pour l'analyse. D'un côté, le campus du Sart-Tilman, situé en périphérie et implanté dans un cadre forestier, illustre l'intégration de l'Université dans un environnement naturel, relativement protégé des nuisances urbaines. De l'autre, les campus situés en centre-ville s'inscrivent dans un tissu urbain dense, marqué par la circulation, le bruit et la diversité des flux. Cette dualité rend possible une comparaison instructive entre des espaces publics aux caractéristiques très différentes et permet d'observer dans quelle mesure les perceptions étudiantes varient selon le contexte spatial.

2.6.2. Intérêt de cette approche

Tout d'abord, la population étudiante constitue un groupe particulièrement pertinent pour interroger les usages et les perceptions de l'espace public. Les étudiant·e·s sont des usager·ère·s réguliers des campus, qu'ils fréquentent à la fois pour leurs activités académiques, sociales et parfois résidentielles. Leurs pratiques quotidiennes des espaces publics les placent au cœur des enjeux de mobilité, de sécurité, d'accessibilité et de convivialité.

Ensuite, la diversité interne de cette population, en termes d'âge, de parcours, de filières d'études, mais aussi de genre et d'identités, permet de mettre en lumière des perceptions différenciées de l'espace. Les résultats attendus de cette recherche permettront d'identifier comment le genre, en particulier les femmes et les minorités de genre, influence la manière de percevoir et d'évaluer les espaces universitaires.

Contrairement à de nombreuses recherches focalisées sur la dualité homme/femme, ce mémoire inclut également les minorités de genre, encore peu étudiées dans les travaux académiques. Ce choix vise à élargir la compréhension des expériences vécues dans l'espace public en donnant une visibilité à des groupes dont les besoins et les perceptions demeurent souvent invisibilisés dans les politiques urbaines comme dans la recherche.

2.6.3. Questions de recherche

À la lumière des constats issus de l'état de l'art et afin de cadrer la méthodologie de l'enquête, deux questions de recherche guident ce mémoire :

- 1) **Quelle est la perception des étudiant·e·s, en particulier des femmes et des minorités de genre, des espaces publics aux abords de l'Université de Liège à l'heure actuelle ?**

- 2) **De quelle manière les enseignements tirés de l'analyse de la perception des étudiant·e·s peuvent-ils être pris en compte pour les conceptrices et concepteurs ?**

3. Méthodologie

Ce chapitre a pour objectif de présenter en détail la démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette recherche. Celle-ci vise à organiser la collecte, la structuration et l'analyse des données, afin de fournir des éléments de réponse pertinents aux questions de recherche formulées.

3.1. Description de la méthodologie de recherche : une approche mixte

L'approche méthodologique retenue s'inscrit dans le cadre des **méthodes mixtes**, telles que définies par Creswell (2018). Ce type de démarche combine, dans un même dispositif, la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives, de manière à tirer parti des forces respectives de chacune de ces approches et à pallier leurs limites lorsqu'elles sont utilisées isolément (Creswell, 2018) [Ma traduction]. L'auteur souligne que les méthodes mixtes se justifient lorsque la compréhension d'un phénomène complexe requiert à la fois une mesure large et généralisable, propre aux méthodes quantitatives, et une exploration fine et contextualisée, caractéristique des approches qualitatives (Creswell, 2018) [Ma traduction].

Dans cette recherche, l'usage initial d'un **questionnaire** a permis de recueillir des données auprès d'un large échantillon de participants. Cette étape répond à l'objectif de disposer d'une **vision d'ensemble** sur la thématique étudiée, d'atteindre un public plus vaste et de collecter des informations structurées et comparables. Comme le rappelle Creswell (2018) [Ma traduction], la force du quantitatif réside dans la possibilité de généraliser à une population plus large grâce à des instruments standardisés et des analyses statistiques. Ce premier temps de la recherche a fourni un ensemble de données quantitatives permettant de dégager des tendances générales dans la perception des espaces publics aux abords des campus liégeois, tout en constituant une base pour orienter le second volet qualitatif du dispositif.

À partir de ce questionnaire, un **second volet qualitatif** a été mis en place sous la forme de **balades commentées**. Ce type de démarche correspond à ce que Creswell (2018) [Ma traduction] décrit comme la valeur ajoutée du qualitatif : une approche **sensible et contextuelle**, permettant de recueillir les significations attribuées par les individus, de donner accès à la complexité des expériences vécues et d'ouvrir la voie à l'émergence de nouvelles thématiques non anticipées par le chercheur. Les balades ont ainsi permis d'approfondir certaines thématiques issues du questionnaire en les replaçant dans l'expérience sensible et située des participants, tout en laissant place à l'émergence de nouvelles thématiques au fil des interactions et des observations in situ.

Il est important de préciser que le questionnaire a aussi permis de **recruter les participants** pour les balades commentées. Les deux volets de la recherche se sont donc articulés de manière complémentaire. Cependant, l'analyse complète du questionnaire n'a pas précédé la mise en place du volet qualitatif : les deux démarches se sont partiellement chevauchées. Ce choix correspond à ce que Creswell (2018) [Ma traduction] décrit comme un **design mixte convergent parallèle**, dans lequel les données quantitatives et qualitatives sont collectées en parallèle afin d'être mises en relation par la suite. Le dispositif mis en place comporte également des éléments de ce que l'auteur qualifie de **design imbriqué** (*embedded design*), puisque le questionnaire a eu une fonction

instrumentale dans la préparation du qualitatif, sans que son analyse détaillée en constitue un préalable (Creswell, 2018) [Ma traduction].

Ainsi, l'approche méthodologique retenue s'inscrit dans une logique de **complémentarité** : le questionnaire a offert une assise large et structurée, tandis que les balades commentées ont apporté une profondeur et une sensibilité indispensables à la compréhension du phénomène étudié. L'ensemble correspond donc à une **méthodologie mixte** qui, conformément à Creswell (2018) [Ma traduction], permet d'obtenir une compréhension à la fois globale et nuancée d'un objet de recherche complexe.

Ainsi dans les parties suivantes seront présentées plus en détail la méthodologie retenue pour l'élaboration du questionnaire, les modalités de recrutement des participants, ainsi que la méthodologie mise en œuvre pour la réalisation des balades commentées.

3.2. Méthodologie du questionnaire

Le schéma de la figure 1 introduit les 4 grandes phases de la méthodologie du questionnaire.

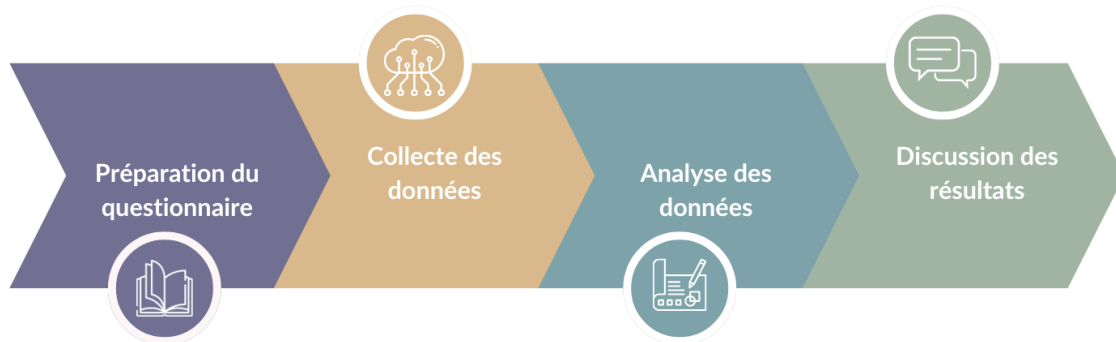


Figure 1 : Schéma simplifié des 4 étapes de la méthodologie appliquée

3.2.1. Préparation

a. Définition

Avant toute élaboration, il importe de rappeler ce qu'est un questionnaire et les usages qui lui sont attribués dans la recherche scientifique. Le questionnaire constitue un outil de collecte standardisée de données qui permet de recueillir de manière systématique des informations auprès d'un échantillon de population, en vue d'explorer des comportements, des opinions ou des connaissances (Schelings, 2021).

Selon la typologie couramment utilisée, plusieurs types de questions peuvent être intégrées dans un questionnaire en fonction de l'objectif poursuivi :

- Les **questions d'état** visent à déterminer qui sont les répondants, en s'intéressant à leurs caractéristiques sociodémographiques (âge, genre, statut académique, etc.) ;
- Les **questions de comportements** portent sur les pratiques effectives et la manière dont les répondants agissent dans certaines situations ;
- Les **questions d'opinions** interrogent les perceptions, attitudes et jugements des individus ;

- Les **questions de connaissances** s'intéressent à ce que les participants savent d'un sujet donné (Schelings, 2021).

Dans le cadre de ce mémoire, le choix s'est porté sur un **questionnaire exploratoire** visant à mieux comprendre la perception des espaces publics par les étudiant·e·s. Ce type de questionnaire permet d'ouvrir le champ à des thématiques diverses, sans contraindre excessivement les réponses, afin d'identifier des pistes d'analyse à approfondir ultérieurement (Lallemand & Gronier, 2015).

b. Élaboration du questionnaire

Il est maintenant question de présenter les choix méthodologiques qui guident la sélection des grands thèmes du questionnaire, afin de montrer comment ceux-ci orientent l'élaboration des différentes questions.

À chaque début de section du questionnaire, un court texte introductif est proposé afin de contextualiser les questions et d'informer les participant·e·s sur la thématique abordée. Cette démarche vise à clarifier l'objectif de chaque partie, à guider la compréhension et à favoriser des réponses plus précises et réfléchies.

Le questionnaire débute par une série de **questions d'état**, dont l'objectif est d'établir le **profil des participant·e·s**. Ce type de questions, qui concerne notamment le genre, l'âge ou encore le niveau d'études, permet de situer les réponses recueillies dans un cadre sociodémographique précis et de disposer de variables essentielles pour l'analyse des résultats.

Comme le rappellent Lallemand et Gronier (2015), placer les questions d'état en introduction d'un questionnaire présente plusieurs avantages méthodologiques. D'une part, il s'agit de questions simples et factuelles, qui ne demandent pas de réflexion approfondie, ce qui permet de mettre progressivement les répondant·e·s dans une dynamique de réponse. D'autre part, elles fournissent rapidement des éléments structurants qui facilitent les comparaisons entre sous-groupes au moment du traitement des données.

Il convient de préciser que, pour la question relative à l'**identité de genre**, une mention invite les participant·e·s souhaitant davantage d'informations à consulter un lien vers le site AIR (Arc-en-Ciel International Rainbow). Cette plateforme, qui accorde une attention particulière au contexte belge, propose des ressources et des explications sur les thématiques liées aux identités de genre, aux migrations et aux communautés LGBTQIA+.

À la suite de cela, le questionnaire intègre une série de **questions de comportements** portant sur l'**expérience des trajets quotidiens** des participant·e·s pour se rendre à leur campus, sous forme de **questions fermées à choix multiples**, ainsi que des **questions d'opinions** sur la **perception des espaces publics** aux abords de ces campus, sous **forme évaluative**. L'objectif est de mieux comprendre comment les étudiant·e·s évaluent la qualité de leur environnement immédiat, mais aussi d'identifier les critères influençant leur bien-être ou leur inconfort.

Afin de déterminer quels facteurs doivent être pris en compte dans cette évaluation, le choix s'appuie sur la littérature existante. Par exemple, Chaumont et Zeilinger (2012) mettent en évidence que des éléments tels que l'**éclairage**, la **propreté**, la **signalétique**, la **proximité avec le lieu de destination** et la **sécurité** constituent des dimensions centrales dans la perception de l'espace

public, notamment lorsqu'il s'agit d'analyser les différences liées au genre. Ces critères sont donc retenus dans le questionnaire comme dimensions d'évaluation.

Pour évaluer ces facteurs, le recours à des **échelles de Likert** est privilégié. Comme le soulignent Schelings (2021) et Lallemand et Gronier (2015), ce type d'échelle permet de mesurer l'intensité d'une opinion ou d'une perception en la rendant quantifiable, tout en facilitant la comparaison entre individus. En posant des questions du type « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord », il devient possible de capter la nuance dans le jugement des répondant-e-s plutôt que de les contraindre à des réponses dichotomiques. Cette méthode favorise également une meilleure validité des données recueillies, car elle reflète la complexité des perceptions individuelles.

Un autre axe central du questionnaire concerne la **perception de sécurité** dans l'espace public, identifiée comme un enjeu récurrent dans la littérature sur le genre et l'urbanisme (Baumann, 2019 ; Chaumont & Zeilinger, 2012). Il apparaît dès lors essentiel de comprendre comment les étudiant-e-s perçoivent leur sécurité aux abords des campus. Pour ce faire, plusieurs facteurs sont retenus afin de préciser les éléments susceptibles de renforcer ou d'affaiblir ce sentiment de sécurité. Les facteurs tels que **l'éclairage**, la **propreté** et la **signalétique** sont repris car ils constituent des variables fréquemment associées à la qualité et à la sécurité perçues des espaces publics (Chaumont & Zeilinger, 2012).

En complément, trois autres critères sont ajoutés : la présence de **caméras de surveillance**, la présence de **personnel de sécurité** et la **présence d'autres usagères et usagers**. Ce dernier critère est d'ailleurs souligné par Chaumont et Zeilinger (2012), qui montrent que la perception de sécurité est souvent influencée par la densité humaine : un espace déserté peut être vécu comme insécurisant, tandis qu'une fréquentation suffisante, lorsqu'elle reste perçue comme bienveillante, tend à rassurer. D'autre part, la présence de caméras et de personnel de sécurité peut être perçue comme rassurante en raison du contrôle accru de l'espace et comme dispositifs influençant le sentiment de sûreté. L'étude menée aux Pâquis à Genève par Kaenzig et Klauser (2018) montre en effet que la vidéoprotection, associée à un suivi humain, peut renforcer la perception de contrôle dans l'espace public. Même si leur efficacité objective reste discutée, leur présence visible constitue un élément pertinent à prendre en compte pour mesurer le ressenti de sécurité des usager-ère-s.

Les **échelles de Likert** sont de nouveau utilisées pour évaluer ces facteurs.

Enfin, la thématique de la sécurité n'est pas abordée uniquement à travers des critères objectifs d'évaluation, mais également via des **questions de comportements** plus **personnelles**, permettant d'explorer les expériences vécues par les étudiant-e-s dans les espaces publics aux abords de l'Université. Ces questions portent notamment sur des **situations d'inconfort**, de **modification d'itinéraire** par crainte ou anticipation d'un danger, ou encore sur le fait d'avoir été victime de **comportements inappropriés**. L'objectif est de compléter l'évaluation générale par des éléments plus subjectifs et sensibles, directement liés au vécu des participant-e-s, afin de mieux saisir l'impact de la sécurité — ou de l'insécurité — dans la perception quotidienne des espaces publics. Pour ce faire, des **questions fermées à choix unique** sont proposées, complétées par une **question ouverte** en fin de section, permettant aux répondant-e-s de partager, s'ils le souhaitent, une expérience particulière. La question est par ailleurs accompagnée d'un texte indiquant que si les participant-e-s ressentent le besoin d'en parler, d'aide ou de ressources, ils peuvent consulter un

lien renvoyant vers la page « *Violences sexuelles et harcèlement : Ensemble, agissons !* » de l'Université de Liège.

Puisque le mémoire s'inscrit dans une réflexion sur le genre et la perception des espaces publics, il paraît essentiel d'aborder la question de l'**inclusivité** et des discriminations liées au genre. Des questions spécifiques sont donc intégrées pour savoir si les étudiant-e-s perçoivent les espaces publics aux abords de l'Université comme **inclusifs**, si iels ont déjà fait l'expérience de **discriminations** liées à leur **identité** et à leur **expression de genre** et s'ils ont été **témoins de discriminations** envers une femme ou une personne appartenant à une minorité de genre. L'objectif est d'identifier si, au-delà des critères matériels (éclairage, propreté, signalisation), les espaces étudiés favorisent réellement une égalité d'accès et de confort pour toutes et tous. De même, il est choisi de recourir à des **questions fermées à choix unique**, complétées par des **questions ouvertes**, ce qui rejoint la recommandation de Lallemand et Gronier (2015) d'associer formats fermés et ouverts pour enrichir la qualité des données recueillies.

Afin de garantir une compréhension partagée et d'éviter toute ambiguïté, cette section est accompagnée de définitions préalables concernant les discriminations liées au genre, l'inclusion, l'identité de genre et l'expression de genre. Ces précisions permettent de situer clairement les notions abordées, en offrant un cadre commun aux participant-e-s avant de répondre à des questions susceptibles d'être interprétées de manière différente selon les expériences individuelles.

La dernière section du questionnaire porte sur les **propositions d'amélioration** des espaces publics aux abords des campus. L'approche retenue consiste à reprendre les critères déjà utilisés pour évaluer les facteurs influençant le sentiment de sécurité (éclairage, propreté, signalétique, fréquentation, caméras de surveillance, personnel de sécurité, etc.), afin d'identifier ceux que les étudiant-e-s considèrent comme les plus efficaces pour renforcer leur sécurité. Cette continuité méthodologique garantit une cohérence dans la comparaison des résultats. Une **question ouverte** est également intégrée afin de permettre aux participant-e-s de suggérer librement d'autres mesures.

Deux critères supplémentaires sont introduits : les **dispositifs d'alerte** (bornes d'urgence, applications de signalement, etc.) et les **campagnes de sensibilisation**.

L'intégration de ces **dispositifs d'alerte** est justifiée par leur rôle dans le renforcement du sentiment de sécurité. En effet, l'étude de Elliott (2023) [Ma traduction] montre que ces systèmes jouent un rôle structurant, car ils envoient un message tangible aux étudiant-e-s : en situation de danger, il est possible de mobiliser une réponse immédiate, ce qui contribue à la confiance dans l'environnement. L'usage modéré de ces systèmes ne diminue pas leur valeur symbolique ; il s'agit avant tout de rassurer.

Les **campagnes de sensibilisation** visent à informer et responsabiliser la communauté universitaire autour des questions de sécurité, de respect et d'inclusion. Ce choix se justifie par le fait que l'Université constitue un cadre éducatif et formatif, où la diffusion de messages de sensibilisation peut avoir un impact direct sur les comportements et sur la perception collective des espaces publics. En mobilisant à la fois les étudiant-e-s, le personnel académique et les services administratifs, ces campagnes renforcent non seulement la vigilance individuelle mais aussi le sentiment d'appartenance et de protection dans un environnement partagé.

Enfin, la section s'achève par une question visant à savoir si les étudiant·e·s estiment que **l'Université doit s'impliquer davantage dans l'inclusion des femmes et des minorités de genre**. Cette interrogation découle directement de la problématique du mémoire : si l'espace public autour des campus reflète des enjeux sociaux et de genre, il est essentiel de savoir si les étudiant·e·s attendent de l'institution qu'elle joue un rôle actif dans leur prise en compte. L'objectif est ainsi de mesurer non seulement la perception des espaces eux-mêmes, mais aussi le niveau d'attentes vis-à-vis de l'Université, perçue comme actrice de l'aménagement et garante de conditions d'étude inclusives.

Le questionnaire se termine par une question relative à l'intérêt des répondant·e·s pour participer à une **balade commentée individuelle**. Cette étape constitue le principal levier de recrutement pour la suite de l'étude qualitative. Pour cette section, un court texte de présentation est rédigé afin de clarifier les modalités de participation, visant à communiquer une information claire et transparente sur l'objet de la balade, tout en permettant aux étudiant·e·s intéressé·e·s de se projeter dans l'exercice et d'évaluer leur disponibilité.

Par ailleurs, chaque section du questionnaire comporte des **questions filtres**. Celles-ci permettent de déterminer si les participant·e·s sont concerné·e·s par la thématique abordée et d'adapter la suite des questions à leur situation. Comme le rappellent Schelings (2021), les questions filtres constituent un outil méthodologique essentiel pour éviter de solliciter inutilement les répondant·e·s, réduire le risque d'abandon du questionnaire et améliorer la qualité des données collectées.

Afin de rendre la structure du questionnaire plus lisible, le tableau 1 récapitulatif a été élaboré. Celui-ci présente, pour chacune des cinq sections, les principales composantes retenues, les questions exactes posées et le type de questions utilisées (questions d'état, d'opinions, de comportements).

Section	Composante	Question	Type de question
Identification	Identité de genre	Q1 : Quelle est votre identité de genre ?	Question d'état
		Si vous avez coché « Autre », précisez selon vos termes. Ou si vous ne souhaitez pas répondre, indiquez-le ici.	
	Âge	Q2 : Quel âge avez-vous ?	Question d'état
	Niveau d'études	Q3 : Quel est votre niveau d'études actuel ?	Question d'état
	Faculté	Q4 : À quelle faculté appartenez-vous ?	Question d'état
	Campus	Q5 : Quel(s) campus fréquentez-vous ? Sélectionnez tous les campus que vous fréquentez.	Question d'état
	Fréquence	Q6 : Lequel fréquentez-vous le plus souvent ?	Question de comportements
Mode d'utilisation et	Moment de fréquentation	Q7 : À quel(s) moment(s) de la journée fréquentez-vous le plus souvent le campus ? (Plusieurs réponses possibles)	Question de comportements

évaluation des espaces publics aux abords de l'Université	Moyen de transport	Q8 : Par quel(s) moyen(s) de transport vous rendez-vous sur le campus ? Sélectionnez tous ceux que vous empruntez.	Question de comportements
	Type d'espace public fréquenté	Q9 : Quel(s) type(s) d'espace(s) public(s) aux abords du campus fréquentez-vous ? Sélectionnez tous ceux que vous fréquentez.	Question de comportements
	Évaluation de la qualité des espaces	Comment évaluez-vous ces arrêts de transports en commun ? Classez les éléments suivants de « Très mauvais » à « Très bien ».	Question d'opinions
	Évaluation de la qualité des espaces	Comment évaluez-vous ces zones de stationnement voitures ? Classez les éléments suivants de « Très mauvais » à « Très bien ».	Question d'opinions
	Évaluation de la qualité des espaces	Comment évaluez-vous les espaces que vous fréquentez en arrivant ou en quittant l'université ? Classez les éléments suivants de « Très mauvais » à « Très bien ».	Question d'opinions
	Évaluation de la qualité des espaces	Q10 : Comment évaluez-vous les espaces que vous fréquentez en arrivant ou en quittant l'université ? Classez les éléments suivants de « Très mauvais » à « Très bien ».	Question d'opinions
Expériences personnelles et perception de sécurité aux abords de l'Université	Facteurs de sécurité	Q11 : Comment évaluez-vous les éléments suivants sur l'amélioration de votre sentiment de sécurité ? Classez-les de « Pas du tout utile » à « Très utile ».	Question d'opinions
	Inconfort / Intimidation	Q12 : Avez-vous déjà ressenti de l'inconfort ou de l'intimidation dans un espace public à proximité de l'Université ?	Question de comportements
	Changement d'itinéraire	Q13 : Avez-vous déjà changé votre itinéraire vers et/ou en partant de l'Université par crainte de l'insécurité ?	Question de comportements
		Si vous avez été victime d'un comportement inapproprié, avez-vous pu demander de l'aide ?	
		Souhaitez-vous préciser ce qu'il s'est passé ? Ou si vous ne souhaitez pas répondre, indiquez-le ici.	
	Comportements subis	Q14 : Avez-vous déjà été victime d'un des comportements suivants dans ces espaces ? (Plusieurs réponses possibles)	Question de comportements
		Si vous avez coché « Autre », précisez selon vos termes. Ou si vous ne souhaitez pas répondre, indiquez-le ici.	
Si vous avez coché « Oui », pouvez-vous décrire ce que vous mettez en place pour éviter ces espaces et vous sentir plus en sécurité ? Ou si vous ne souhaitez pas répondre, indiquez-le ici.			

Discriminations et inclusion dans l'espace public aux abords de l'Université	Exclusion liée à l'identité de genre	Q15 : Avez-vous déjà ressenti un sentiment d'exclusion lié à votre identité de genre dans les espaces publics proches de l'Université ?	Question de comportements
	Exclusion liée à l'expression de genre	Q16 : Avez-vous déjà ressenti un sentiment d'exclusion lié à votre expression de genre dans les espaces publics proches de l'Université ?	Question de comportements
	Évitement par crainte de discrimination	Q17 : Avez-vous déjà évité ces espaces parce que vous craigniez des discriminations liées à votre identité de genre et/ou à votre expression de genre ?	Question de comportements
	Témoin de discrimination	Q18 : Avez-vous déjà été témoin de discriminations envers une femme ou une personne appartenant à une minorité de genre dans ces espaces ?	Question de comportements
	Conception inclusive des espaces	Q19 : Pensez-vous que les espaces publics à proximité de l'Université sont conçus en tenant compte des besoins des femmes et des minorités de genre ?	Question d'opinions
Si vous avez coché « Oui », pouvez-vous préciser selon vos termes ?			
Propositions d'amélioration et attentes	Mesures de sécurité	Q20 : Quelles mesures devraient être mises en place pour améliorer le sentiment de sécurité dans les espaces publics aux abords de l'Université ? (Plusieurs réponses possibles)	Question d'opinions
		Si vous avez coché « Autre », précisez selon vos termes.	
	Dispositif d'alerte	Q21 : Si un dispositif d'alerte pour signaler un danger était mis en place (bouton d'alerte par exemple), seriez-vous susceptible de l'utiliser ?	Question d'opinions
	Initiatives de sensibilisation	Q22 : Si des initiatives de sensibilisation (ateliers, conférences, affichages) sur l'inclusivité des femmes et des minorités de genre dans l'espace public étaient proposées à l'Université, seriez-vous intéressé-e d'y participer ?	Question d'opinions
Engagement de l'Université	Q23 : Pensez-vous que l'Université devrait s'impliquer davantage dans l'inclusion des femmes et des minorités de genre aux abords de ses campus ?	Question d'opinions	
Participation	Balade commentée	Q24 : Seriez-vous intéressé•e de participer à une balade commentée ?	Question d'opinions

Tableau 1 : Tableau récapitulatif de l'ensemble des questions

Le questionnaire comporte **27 questions fermées**, soit légèrement au-delà de la limite de 25 généralement recommandée par Schelings (2021). Ce choix s'explique par la volonté de couvrir l'ensemble des dimensions jugées essentielles dans le cadre de cette recherche, tout en veillant à ne pas alourdir excessivement le temps de réponse. Cependant, ce nombre ne prend toutefois pas en compte les éventuels raccourcis générés par les questions filtres, qui permettent de réduire le

nombre de questions posées à certain-e-s répondant-e-s. À celles-ci s'ajoutent **7 questions ouvertes**, proposées uniquement pour préciser certains éléments ou relater une expérience personnelle. Ces dernières n'étaient donc pas obligatoires, afin d'éviter une surcharge pour les participant-e-s tout en offrant la possibilité d'apporter des informations qualitatives complémentaires.

b. Vérification et mise en forme du questionnaire

Le questionnaire a ensuite été soumis à une relecture par les membres du jury, afin de valider la pertinence des choix méthodologiques et, plus spécifiquement, d'évaluer la formulation des questions relatives au genre. Cette étape visait à s'assurer que celles-ci étaient claires, non discriminatoires et adaptées au cadre de la recherche.

L'élaboration du questionnaire en ligne s'est faite sur **Framaforms**.

Le questionnaire a ensuite été testé auprès de quatre étudiant-e-s de connaissance, afin de vérifier la clarté des formulations, le bon enchaînement des questions, le temps nécessaire à sa réalisation.

3.2.2. Collecte des données

Dans un premier temps, plusieurs personnes relais avaient été identifiées afin de partager le questionnaire, mais il s'est avéré que cette diffusion n'était pas toujours possible de manière directe. Plutôt que de se limiter à un réseau restreint et personnel, le choix a été fait de privilégier une diffusion plus rigoureuse et structurée, permettant de toucher l'ensemble de la population étudiante. De fil en aiguille, le questionnaire a ainsi pu être diffusé à large échelle et atteindre la cible recherchée.

Concrètement, il a été transmis par mail via le **service Qualité de Vie des Étudiants** le **27 mai 2025**, puis relayé dans le bulletin de la **Newsletter de la Faculté des Sciences Appliquées** le **6 juin 2025**. Sa conception et sa diffusion respectent le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), comme précisé dans un texte introductif au sein du questionnaire. Celui-ci est accessible via le lien suivant : <https://framaforms.org/la-perception-des-espaces-publics-aux-abords-de-luniversite-de-liege-par-les-etudiantes-1745491321>.

3.2.3. Traitement et analyse des données

La diffusion du questionnaire a été arrêtée le **12 juin 2025**. Les réponses ont été anonymisées et agrégées afin de garantir que l'analyse ne porte jamais sur une personne spécifique, mais toujours sur des groupes de participants. Cette approche respecte les principes de confidentialité et d'éthique dans le traitement des données personnelles.

L'exploitation des données est réalisée avec le logiciel **R** dans l'environnement **RStudio**, permettant un traitement statistique rigoureux.

Avant toute analyse, il est nécessaire d'examiner les **marges d'erreur** et la **significativité** des résultats afin de mieux apprécier la fiabilité des estimations et leur interprétation, notamment selon le genre des répondants.

Le questionnaire a reçu **866 réponses**, dont la quasi-totalité sont des étudiantes et étudiants de l'Université de Liège. Dans une approche usuelle de la marge d'erreur associée aux réponses, c'est à dire pour un niveau de confiance de 95 % (Lafont, 2024), la marge d'erreur maximale associée aux réponses sera de :

$$erreur_{max} = \frac{1,95 * 0,5}{\sqrt{866}} = 3,33\%$$

Selon les informations fournies par l'Université (Université de Liège, 2023), celle-ci accueille 26 641 étudiantes et étudiants, toutes facultés et tous niveaux confondus. La taille relative de l'échantillon est importante, mais ne permet pas de diminuer très significativement cette marge d'erreur :

$$erreur_{cor} = erreur_{max} * \sqrt{\frac{26\ 641 - 866}{26\ 641 - 1}} = 3,28\%$$

Le prisme principal de l'étude étant celui du genre, l'examen de l'échantillon et de sa significativité par genre est intéressant. L'Université fournit des données genrées classiques, c'est à dire n'intégrant pas les minorités de genre (Université de Liège, 2023): 59% d'étudiantes et 41% d'étudiants.

Par ailleurs, il existe très peu de travaux statistiques ou académiques permettant d'estimer la part des différents genres dans la population.

Statistique Canada est le premier institut statistique national à avoir introduit un champ genre distinct du champ sexe à la naissance dans son recensement de 2021 (Statistique Canada, 2022 1er juin). Si cette donnée reste peu exploitée dans ses analyses courantes, ce recensement fournit pour la première fois une donnée robuste pour un pays (Statistique Canada. (2025, 4 février) :

- 100 800 personnes transgenres (31 600 femmes et 27 900 hommes) ou non-binaires (41 400) vivent au Canada. Soit 0,33 % des 30,3 millions d'habitants du Canada.
- Une part significativement plus élevée chez les 15-34 ans que chez les 34 ans et plus : 0,69% contre 0,18%.
- Une disparité importante suivant les territoires, les territoires les plus urbains présentant des proportions plus élevées : en Ontario ces parts pour les 15-34 ans et 34 ans et plus sont respectivement de 0,88% et 0,22% dans la région métropolitaine d'Ottawa.

Des instituts de sondage ont produit des données à partir d'enquêtes, le plus souvent sur internet, qui introduisent de nombreux biais mais peuvent fournir des éléments de réflexion. En 2023, Ipsos produit les résultats d'une enquête portant sur le genre, l'orientation sexuelle et l'opinion autour de ces faits de société (Ipsos. (2023, 7 juin). Pour les 20 pays enquêtés, la part moyenne des personnes non cisgenres est de 3%. Le Canada se situe dans cette moyenne (donc 10 fois plus que la donnée du recensement), la Belgique est à 2%.

Sur ces bases, il est possible de formuler une hypothèse basse (0,75%) et une hypothèse haute (3%) de la présence de personnes non cisgenres à l'Université de Liège pour faire des estimations de significativité par genre (tableau 2) :

Genre	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Personnes non-cisgenres	200	799
Femmes cisgenres	15 600	15 247
Hommes cisgenres	10 841	10 595

Tableau 2 : Nombre de personnes par genre à l'Université de Liège

Compte-tenu des effectifs des répondants, les marges d'erreurs associées à ces hypothèses seraient ainsi (tableau 3) :

Genre	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Personnes non-cisgenres	12,71 %	14,04 %
Femmes cisgenres	3,84 %	3,84 %
Hommes cisgenres	6,97 %	6,97 %

Tableau 3 : Marges d'erreurs associées au hypothèses

Si la marge d'erreur pour l'analyse des réponses des femmes cisgenres (moins de 4%) est correcte, celle des réponses des hommes cisgenres (proche de 7%) doit conduire à une relative prudence dans l'analyse des résultats. Concernant les personnes non-cisgenres, tant le différentiel de marge d'erreur suivant les hypothèses, que la valeur élevée de ces marges d'erreur doit conduire à considérer les résultats comme un éclairage plus que comme un appui factuel.

Même regroupées, le faible nombre de réponses formulées par des personnes non-cisgenres dans leur ensemble est un peu faible pour assurer la robustesse souhaitable pour l'analyse qualitative des résultats. Dans ce contexte, il est illusoire de vouloir analyser les résultats par sous-catégories.

Se pose alors la question du regroupement statistique des classes concernées. Trois hypothèses ont été examinées, l'hypothèse excluant les résultats des personnes non-cisgenres ne pouvant être envisagée compte-tenu du travail en cours.

- Regroupement en catégories femmes et hommes étendues : c'est la pratique couramment adoptée par Statistique Canada. Cette méthode garanti une plus grande robustesse des résultats pour les deux classes résultantes, mais ne permet pas la distinction des minorités souhaitée.
- Regroupement en trois classes des personnes non-cisgenres, deux classes transgenres et une classe non-binaire : c'est une méthode utilisée par Statistique Canada pour ses travaux sur le genre. Dans notre cas, deux des classes ne comporteraient qu'une dizaine d'individus (avec des marges d'erreur de près de 30%) enlevant tout intérêt à l'analyse.
- Constitution d'une classe agrégeant l'ensemble des personnes non-cisgenres : c'est une méthode fréquemment utilisée par les associations et par Statistique Canada pour certains travaux. Cette méthode ne garantit pas la robustesse des résultats, mais permet tout de même une analyse qualitative. Elle présente le défaut de regrouper des individus très différents au sein d'une même classe.

Cette troisième hypothèse est apparue la plus adaptée au travail en cours. Des données démographiques pourront être fournies en début d'analyse par genre plus détaillée, mais l'analyse de la réponse se fera sur ces trois grandes classes.

Avant de présenter les résultats, il convient d'examiner dans quelle mesure l'échantillon recueilli peut refléter la population étudiante, afin de situer l'analyse dans son contexte de représentativité. L'absence de données démographiques détaillées sur l'ensemble de l'Université de Liège ne permet pas d'envisager de vérification de la représentativité de l'échantillon. Hormis les données genrées évoquées plus haut, qui ne comportent pas d'éléments sur les personnes non cisgenres, le site de l'Université ne fournit pas de données détaillées par faculté ou par filière. Au mieux dispose-t-on d'une donnée par niveau d'étude qui peut être comparée à l'échantillon.

Avec environ 75% de femmes contre moins de 25% d'hommes, les femmes sont sensiblement surreprésentées dans notre échantillon par rapport aux données fournies par l'Université (59% contre 41%). Cette surreprésentation est un enseignement en soi, fournissant une indication de l'intérêt porté au sujet du questionnaire par genre. La part des personnes non-cisgenres dans l'échantillon est légèrement supérieure à 5%, soit sensiblement au-dessus des hypothèses formulables sur leur part dans l'ensemble de l'Université. Cette surreprésentation peut traduire un intérêt particulier pour le sujet, qui serait logique compte-tenu des objectifs du travail. Elle peut aussi être liée à la jeunesse de l'échantillon, l'affirmation des minorités de genre semble être plus fréquente chez les personnes plus jeunes.

Par niveau d'études, l'échantillon comporte 51% de premier cycle, 42% de deuxième cycle et 5% de doctorants. Cette représentation est assez proche des données fournies par les chiffres clés de l'Université (respectivement 51%, 38% et 10%).

En tout état de cause, il n'est pas envisageable de pondérer les résultats de manière satisfaisante pour construire des taux de réponse synthétiques : les données sur l'effectif global de l'Université sont trop imprécises ou fragmentaires pour le permettre. Ce n'est pas une difficulté majeure pour l'analyse dans la mesure où l'on s'intéresse essentiellement à une approche genrée du vécu dans les espaces à l'approche ou aux abords des différents campus de l'Université.

Ainsi, malgré l'impossibilité de pondérer précisément les résultats pour obtenir des taux globaux en raison de données trop imprécises ou fragmentaires sur l'effectif global de l'Université, l'objet des travaux reste d'éclairer des choix d'aménagement sur la base des perceptions genrées que peuvent en avoir les publics fréquentant les espaces de l'Université. À ce titre, l'approche par genre des différents aspects du questionnement doit être au cœur de l'analyse et constituer l'essentiel des productions.

Compte-tenu des effectifs faibles de certaines classes et des corrélations possibles entre le genre et d'autres facteurs, une partie des analyses est à confirmer par la mise en œuvre de modèles logistiques permettant de confirmer l'impact du genre **toutes choses égales par ailleurs** : tous les modèles intègrent en facteurs supplémentaires le niveau d'études et la faculté fréquentée. Pour des raisons de lisibilité des résultats, les très nombreuses régressions effectuées ne figurent pas toutes dans le document.

Le schéma de la figure 2 récapitule les étapes et la chronologie de la méthodologie du questionnaire.

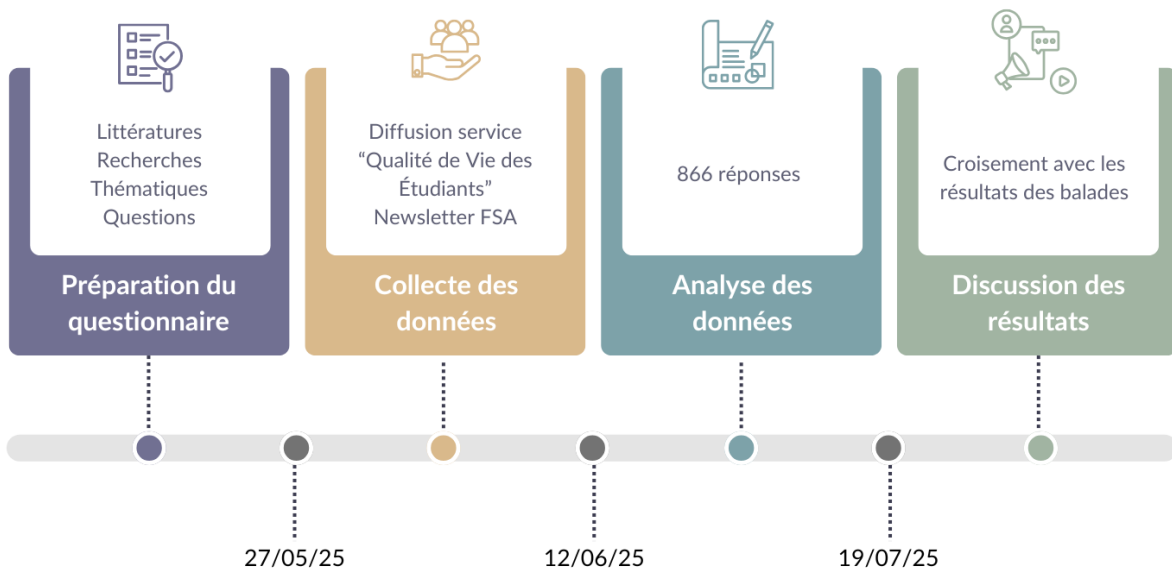


Figure 2 : Schéma détaillé de la chronologie des étapes de la méthodologie appliquée

3.3. Recrutement des participant•e•s aux balades commentées

Au total, 30 étudiant•e•s ayant répondu au questionnaire ont indiqué leur intérêt pour participer à une balade commentée. Parmi elleux figuraient 5 personnes appartenant à des minorités de genre, 20 femmes cisgenres et 5 hommes cisgenres.

L'analyse des commentaires libres fournis par certains hommes cisgenres a révélé plusieurs propos problématiques et dérangeants. Par mesure de précaution et afin de garantir des échanges respectueux, le choix a été fait de ne retenir qu'un seul homme cisgenre jugé sérieux pour participer à l'exercice.

L'objectif fixé était de constituer un groupe de 10 participant•e•s, dont 2 pour la phase des balades tests. La sélection s'appuie sur la volonté de disposer d'un échantillon varié, bien qu'il ne soit pas représentatif de la population étudiante dans son ensemble. Comme mentionné dans la **section 3.2.3**, les femmes cisgenres sont surreprésentées parmi les répondant•e•s au questionnaire, ce qui se reflète dans leur nombre conséquent à avoir émis le souhait de participer à une balade. Afin d'assurer une diversité de profils, le choix des participant•e•s repose sur plusieurs critères : campus fréquenté, âge, niveau d'études et cursus. Le croisement de ces variables issues des questions d'état du questionnaire a permis de sélectionner les personnes retenues.

Ainsi, 3 personnes issues de minorités de genre, 1 homme cisgenre et 6 femmes cisgenres ont été initialement sélectionné•e•s. La décision de retenir un nombre proportionnellement plus élevé de participant•e•s issu•e•s de minorités de genre, par rapport à leur présence dans les réponses au questionnaire, repose sur l'objectif même du mémoire : accorder une attention particulière à l'expérience des minorités de genre et des femmes.

Une fois la sélection effectuée, les participant•e•s ont été contacté•e•s par courriel afin de confirmer leur disponibilité et leur intérêt à participer à une balade, compte tenu du délai écoulé depuis leur réponse au questionnaire. En parallèle, un formulaire Microsoft Forms a été élaboré pour proposer

différents créneaux de participation. Chaque personne était invitée à choisir trois créneaux parmi ceux proposés sur la période du **17 au 30 juin 2025**. Une fois l'ensemble des réponses recueillies, un planning définitif a été établi, puis communiqué individuellement à chaque participant-e. Iels ont alors été recontacté-e-s pour confirmer que la date retenue et le moment de la journée leur convenaient. Dans ce même message, un point de rendez-vous leur était communiqué, accompagné d'un rappel sur les objectifs de la balade. Enfin, le formulaire de consentement leur a été transmis en amont, afin qu'iels puissent en prendre connaissance avant la rencontre.

Par la suite, une participante issue d'une minorité de genre ainsi que deux femmes cisgenres se sont rétractées tardivement, réduisant le nombre final de participant-e-s à **7** pour les balades commentées.

Un schéma présenté dans la figure 3 reprend de manière synthétique les informations relatives aux profils retenus : genre, études suivies, campus concerné et date de la balade. Les profils des participant-e-s seront toutefois détaillés plus précisément dans la **section 4.2.1**.

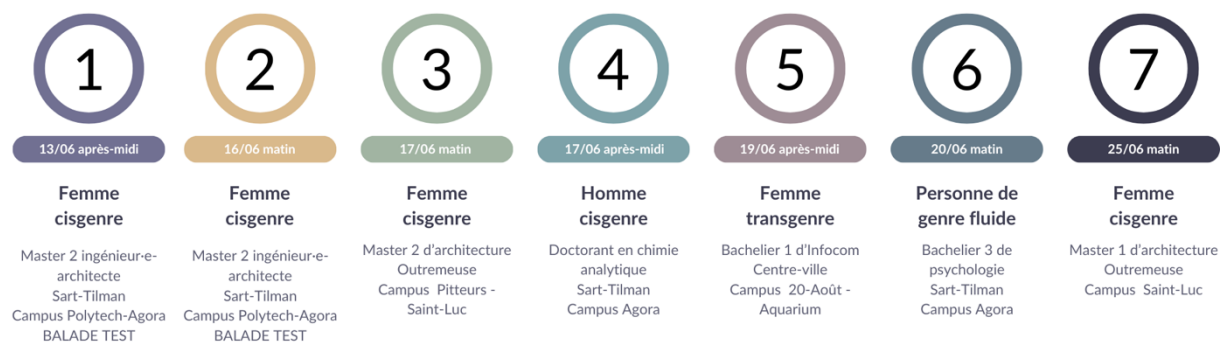


Figure 3 : Schéma récapitulatif des profils des 7 participant-e-s

3.4. Méthodologie des balades commentées

Le schéma de la figure 4 introduit les 5 grandes phases de la méthodologie des balades commentées.



Figure 4 : Schéma simplifié des 5 étapes de la méthodologie appliquée

3.4.1. Préparation

a. Définition

Les balades commentées, également appelées *walking interviews*, se définissent comme une méthode qualitative consistant à réaliser un entretien en mouvement, au sein même de l'environnement étudié. L'entretien ne se déroule donc pas dans un cadre artificiel, mais dans les espaces du quotidien des participant-e-s, ce qui favorise l'expression d'expériences et de perceptions situées. Comme le rappellent Bilsland et Siebert (2020) cette méthode permet de recueillir un discours plus riche et spontané, en lien direct avec les éléments matériels, sociaux et sensoriels rencontrés au fil du parcours. Elle se distingue ainsi d'un entretien classique par sa capacité à révéler des impressions qui resteraient souvent implicites ou difficilement verbalisables dans un contexte de bureau [Ma traduction].

Selon Bilsland et Siebert (2024) [Ma traduction], ce type d'entretien offre cinq atouts méthodologiques majeurs par rapport à un entretien en position statique :

- **Co-construction du sens** : chercheur-e et participant-e élaborent ensemble le sens des éléments observés.
- **Renversement du rapport de pouvoir** : la posture latérale à la marche atténue la dynamique hiérarchique classique.
- **Le lieu comme déclencheur** : les arrêts ou les éléments visibles stimulent la parole et les réflexions in situ.
- **Expérience sensorielle riche** : le mouvement active les perceptions visuelles, sonores, tactiles qui nourrissent la discussion.
- **Accès aux émotions** : les réactions émotionnelles émergent naturellement au contact des lieux parcourus.

De plus, ce dispositif méthodologique s'appuie sur le principe de la cognition située (*situated cognition*), c'est-à-dire une compréhension ancrée dans le contexte physique, temporel et sensoriel des individus. Evans et Jones (2011) montrent que les balades commentées incitent les participant-e-s à mobiliser leur mémoire, leurs émotions et leurs perceptions en interaction directe avec leur environnement. Les souvenirs et ressentis surgissent de manière plus immédiate et incarnée, car ils sont déclenchés par les lieux traversés, les ambiances perçues et les interactions potentielles avec d'autres usager-ère-s [Ma traduction].

Dans le cadre de cette recherche, ce choix méthodologique apparaît particulièrement pertinent. Les balades permettent en effet d'explorer la perception des espaces publics aux abords des campus de l'Université de Liège de manière contextualisée. En étant sur place, les étudiant-e-s peuvent pointer des éléments précis — aménagements, infrastructures, situations vécues — et exprimer en temps réel leurs impressions de confort, d'insécurité ou d'inclusion. Cela offre un matériau riche et ancré dans le vécu, qui complète utilement les réponses plus générales recueillies via le questionnaire.

En somme, la balade commentée constitue une méthode intermédiaire entre l'entretien semi-directif et l'observation participante. Elle enrichit la compréhension de la perception des espaces

publics par les étudiant·e·s grâce à une démarche immersive et réflexive, qui articule lieu, parole et ressenti.

b. Balades commentées ou marches exploratoires ?

Dans les recherches sur le genre, la sécurité et la perception des espaces publics, la **méthode des marches exploratoires** est fréquemment mobilisée. Développée dans les années 1990 au Canada, elle consiste à réunir un groupe — souvent des femmes habitantes d'un quartier — pour parcourir un espace et identifier collectivement les éléments qui influencent leur sentiment de sécurité et leur usage de la ville (Éditions du CIV, 2012). Cette démarche a contribué à rendre visibles de nombreuses inégalités de genre dans l'espace public. Leur objectif premier est donc opérationnel et orienté vers la transformation de l'espace, plutôt que centré sur la compréhension fine des perceptions individuelles.

Cependant, bien que pertinentes pour analyser des enjeux collectifs et formuler des recommandations urbanistiques, les marches exploratoires ne correspondaient pas totalement aux objectifs de ce mémoire. En effet, elles reposent sur une démarche de groupe, ce qui favorise l'émergence de consensus mais peut aussi limiter l'expression individuelle (CIV, 2015). Les dynamiques collectives peuvent conduire certaines personnes à se taire ou à modérer leurs propos, en particulier lorsqu'elles appartiennent à une minorité ou qu'elles expriment des ressentis divergents. Cette dimension rend plus difficile l'accès à des ressentis intimes ou subjectifs, particulièrement lorsqu'il est question de thématiques sensibles telles que l'insécurité ou les discriminations liées au genre.

À l'inverse, la balade commentée, telle que décrite dans les travaux sur les *walking interviews* (Evans & Jones, 2011 ; Bilsland & Siebert, 2020, [Ma traduction]), offre un cadre individualisé qui favorise une expression libre, contextualisée et réflexive. Elle permet de recueillir des récits personnels directement en lien avec l'environnement traversé, tout en évitant les biais liés à la dynamique collective. De plus, cette méthode est particulièrement adaptée au public étudiant, souvent mobile et dispersé entre différents campus : elle rend possible une approche flexible, ancrée dans les lieux qu'ils fréquentent réellement, tout en respectant la diversité des trajectoires individuelles.

Ainsi, dans le contexte d'un travail de recherche centré sur la perception des espaces publics aux abords de l'Université de Liège, les balades commentées apparaissent comme une méthodologie plus adaptée que les marches exploratoires, car elles permettent d'articuler **analyse fine des expériences individuelles** et **prise en compte directe du cadre spatial**, sans chercher à organiser une mobilisation collective orientée vers la transformation urbaine.

c. Élaboration du protocole

Le protocole des balades commentées repose sur l'idée de laisser une grande liberté aux participant·e·s afin de favoriser l'expression spontanée de leurs perceptions. Plutôt que d'imposer un parcours prédéfini, **chaque personne construit son propre itinéraire**, ce qui garantit que le trajet reflète ses habitudes et ses préoccupations. Cette décision s'appuie sur l'idée que la balade doit refléter l'expérience vécue de la personne et permettre l'émergence de lieux significatifs pour elle, positifs ou négatifs (Bilsland & Siebert, 2020, [Ma traduction]).

En amont de la balade, il est demandé aux participant·e·s de **réfléchir à des lieux significatifs** pour eux : des espaces positifs où ils aiment se rendre, mais aussi des lieux perçus comme problématiques ou inconfortables. Lorsque certain·e·s n'ont pas identifié de lieux spécifiques, la consigne donnée le jour de la balade est simplement de « s'arrêter lorsqu'un espace paraît intéressant », de manière à encourager une appropriation libre et subjective du terrain.

La durée indicative de chaque balade est fixée à environ **30 minutes**. Ce cadre temporel permet à la fois d'instaurer une certaine rigueur méthodologique et de donner une visibilité claire aux participant·e·s, tout en laissant une marge de flexibilité pour s'adapter aux situations rencontrées.

Afin de systématiser la collecte des données et de garantir que les dimensions essentielles sont couvertes, des grilles d'entretien ont été préparées. Ces grilles constituent un mélange de **thématiques préétablies** et de **questions de relance**. Les thématiques principales reprennent celles déjà utilisées dans le questionnaire (éclairage, propreté, signalétique, proximité, sécurité), afin d'assurer une continuité entre les deux méthodes. À celles-ci s'ajoute une thématique plus spécifique : **la transparence et la visibilité dans l'espace**. Chaumont et Zeilinger (2012) soulignent que la manière dont les espaces sont conçus peut favoriser ou, au contraire, entraver la visibilité et les perspectives d'ouverture. Un lieu offrant une bonne transparence — par exemple grâce à un éclairage suffisant, à des ouvertures architecturales qui permettent de voir et d'être vu, ou à l'absence d'obstacles visuels tels que des murs opaques ou des recoins cachés — tend à être perçu comme plus sûr. À l'inverse, les espaces clos, sombres, suscitent davantage de craintes, car ils limitent les possibilités d'anticipation et de contrôle de l'environnement immédiat. Ce critère de transparence est particulièrement difficile à mesurer au moyen d'un questionnaire en ligne, car il dépend de l'expérience corporelle et sensorielle du lieu ainsi que des contextes architecturaux précis. En revanche, il se prête particulièrement bien aux balades commentées, qui permettent aux participant·e·s d'illustrer directement leurs perceptions face à des configurations spatiales spécifiques.

L'intégration de ces thématiques dans les grilles d'entretien répond à un double objectif : permettre d'identifier les sujets évoqués spontanément par les participant·e·s, et compléter si nécessaire par des relances en fin de parcours lorsque certains thèmes n'ont pas émergé naturellement. Cette démarche limite l'influence du chercheur pendant la balade, tout en assurant que les thématiques clés soient bien couvertes.

Par ailleurs, les grilles comportent un ensemble de **questions de relance** destinées à approfondir les propos des participant·e·s, en particulier sur les dimensions liées au ressenti, au genre et à l'architecture. Ces relances incluent, par exemple :

- « Comment décrirais-tu cet espace de manière physique ? » (*avec, si nécessaire, des exemples tels que la disposition des bâtiments, la végétation, ou la taille des rues*).
- « Pourquoi as-tu choisi cet endroit ? Qu'y fais-tu habituellement ? Pourquoi te plaît-il ou non ? ».
- « Comment te sens-tu ici ? Quel est ton ressenti dans cet espace, en tant que personne et en tant qu'usager·ère ? ».
- « Penses-tu que ton genre influence la façon dont tu perçois ou utilises cet espace ? » (*avec des relances du type : « Te sens-tu différemment qu'une autre personne pourrait se sentir dans ce même lieu ? »*).

Ces questions de relance permettent d’orienter la discussion sans la contraindre, en laissant une place à l’interprétation personnelle des participant·e·s. Elles visent aussi à capter la dimension sensible et subjective de la perception des espaces, difficilement saisissable par un questionnaire.

Un exemplaire vierge de la grille thématique utilisée pour les entretiens est présenté en annexe 1.

Afin d’assurer une rigueur méthodologique, l’ensemble du protocole est synthétisé dans le tableau 5 présenté ci-dessous, organisé en trois colonnes : **activité**, **temporalité** et **matériel nécessaire**. Cette mise en forme permet de disposer d’une vue d’ensemble claire et de ne rien oublier lors de la mise en œuvre.

Activité	Temporalité	Matériel nécessaire
Première prise de contact avec les participant·es sélectionné·es via questionnaire pour choix du créneau de balade	En amont	Ordinateur, email
Préparer les formulaires de consentement	En amont	Ordinateur
Deuxième prise de contact pour : confirmer la date, l’heure et le lieu de RDV ; rappeler la durée de la balade ; que la personne réfléchisse à des endroits clés ; envoyer le formulaire de consentement.	En amont	Ordinateur, email
Préparer les grilles d’entretien (avec thématiques et questions de relance)	En amont	Ordinateur
Imprimer les formulaires de consentement	En amont	Imprimante, papier
Imprimer les grilles d’entretien	En amont	Imprimante, papier
Identifier les arrêts/espaces d’intérêt selon le campus fréquenté	En amont	Carte, repérage terrain
Télécharger une application pour tracer le parcours	En amont	Smartphone, appli GPS
Récupérer deux dictaphones au Sart-Tilman	En amont	
Tester les dictaphones dans l’espace public	En amont	Dictaphones
Charger les dictaphones	Avant chaque balade	Chargeur
Charger son téléphone	Avant chaque balade	Chargeur
Envoyer un message pour confirmer la balade	J-1 balade	Smartphone, SMS
Apporter sac, stylo, téléphone, formulaires, grilles	Jour J	Sac, stylo, téléphone, impressions
Accueillir la personne ; Expliquer le cadre et le déroulement de la balade.	Début de la balade	Aucun
Demander si elle a pensé à des endroits clés ; Sinon lui demander de s’arrêter quand iel trouve l’espace intéressant, significatif (positif/négatif).	Début de la balade	Aucun
Faire signer les formulaires de consentement	Début de la balade	Formulaires imprimés, stylo
Confier un dictaphone au/à la participant·e	Début de la balade	Dictaphone
Lancer l’enregistrement audio	Début de la balade	Dictaphones

Suivre le parcours de la personne	Pendant la balade	Aucun
À chaque arrêt, poser la question centrale sur l'architecture (« Décrivez votre environnement »)	Pendant la balade	Grille d'entretien
Poser des questions de relance adaptées à l'espace	Pendant la balade	Grille d'entretien
Cocher les thématiques abordées	Pendant la balade	Grille d'entretien, stylo
Prendre une photo de chaque espace commenté	Pendant la balade	Smartphone
Poser les questions et thématiques non abordées si nécessaire, en fin de parcours	Fin de la balade	Grille d'entretien
Arrêter l'enregistrement	Fin de la balade	Dictaphone
Remercier la personne et proposer un suivi si iel le souhaite	Fin de la balade	Aucun
Sauvegarder l'enregistrement et les notes	Après la balade	Ordinateur
Retranscrire les enregistrements	Après la balade	Ordinateur
Analyser les réponses en les croisant avec celles du questionnaire	Après la balade	Grilles, logiciel d'analyse

Figure 5 : Protocole des balades commentées

En termes de matériel, chaque balade est enregistrée à l'aide de **deux dictaphones** : un confié au participant ou à la participante, et un autre conservé par la chercheuse. Cette double captation garantit la qualité sonore et la sécurisation des données recueillies. De plus, des **photographies** sont prises systématiquement dans chacun des espaces commentés, afin de documenter visuellement les lieux évoqués et de renforcer l'analyse des discours.

Enfin, un **formulaire de consentement** accompagne le dispositif. Ce document informe les participant·e·s des objectifs de la recherche, des modalités de la balade et de l'utilisation future des données recueillies, en garantissant leur anonymat et leur droit de retrait à tout moment. Cette étape permet de renforcer la confiance et de respecter les principes fondamentaux de la recherche impliquant des êtres humains (Lallemant & Gronier, 2015). Un exemplaire vierge figure en annexe 2.

3.4.2. Essais préalables

Deux balades test sont réalisées en amont afin de vérifier la pertinence méthodologique du protocole retenu. Ces essais ont plusieurs objectifs. Ils permettent tout d'abord d'évaluer la durée indicative fixée à 30 minutes : suffisante pour couvrir un parcours pertinent tout en évitant la fatigue ou la perte de concentration des participant·e·s. Dans les faits, l'une des balades test dure 20 minutes et l'autre 50 minutes. Dans les deux cas, les trajets aboutissent naturellement, ce qui met en évidence que la durée doit rester indicative et flexible, en fonction du ressenti et du parcours choisi par chaque personne.

Les balades test servent également à éprouver la faisabilité concrète du protocole et des outils associés. L'expérimentation permet de vérifier l'adéquation des grilles thématiques et des questions de relance, mais aussi de tester la capacité à gérer simultanément plusieurs tâches : écouter activement le discours de la personne, relever les thématiques évoquées, analyser l'espace traversé,

poser des questions de relance si nécessaire, tout en laissant des silences constructifs et en prenant des photographies des lieux mentionnés. Elles offrent aussi l'occasion de tester la posture de chercheur-e, qui doit à la fois contextualiser l'étude en début de parcours, clarifier la spécificité de l'entretien en mouvement par rapport à un entretien classique, et présenter les aspects administratifs tels que la signature du formulaire de consentement.

D'un point de vue pratique, ces essais mettent en lumière des situations contrastées. Avec la première participante, dont le trajet est court et marqué par de nombreux silences, le ressenti est plus déstabilisant. La timidité perçue et la brièveté du parcours conduisent à vouloir combler les blancs ou détailler excessivement les questions, ce qui génère une certaine inquiétude pour la suite des balades. En revanche, la deuxième balade test, plus longue et plus fluide, donne davantage l'impression d'une co-construction du discours et d'un équilibre satisfaisant entre observation, échanges et ressenti spatial.

Ces essais permettent enfin de réfléchir à la posture relationnelle adoptée. Le fait de connaître personnellement les deux participant-e-s peut constituer une limite, dans la mesure où cela influence potentiellement la dynamique de l'entretien. Afin d'éviter cet écueil, une distance volontaire est maintenue, en veillant à rester centrée sur l'objet de recherche. De manière paradoxale, l'expérience des balades test montre qu'une plus grande aisance est ressentie par la suite lors des balades avec des participant-e-s inconnus, ce qui confirme l'importance de ce temps de préparation.

Par ailleurs, ces balades test valident en partie la pertinence des thématiques intégrées à la grille : plusieurs d'entre elles sont évoquées spontanément par les participantes au fil de leur parcours. Dans le même temps, de nouvelles thématiques émergent naturellement, apportant des pistes d'analyse inédites et particulièrement pertinentes. Cette dynamique confirme l'intérêt d'un dispositif qui laisse place à la parole libre et à l'expérience située pour enrichir le cadre initialement pensé. L'analyse détaillée de ces entretiens exploratoires est présentée dans la **section 4**, où ces apports sont intégrés à la réflexion globale.

3.4.3. Traitement et analyse des données

À la suite de la collecte, l'ensemble des balades commentées est retranscrit intégralement afin de disposer d'un matériau exploitable pour l'analyse qualitative.

L'anonymisation des participant-e-s est systématiquement assurée pour garantir la confidentialité et protéger leur identité. Chaque personne se voit attribuer un code composé de la lettre **P** suivie d'un chiffre correspondant à son ordre dans la série d'entretiens. Les deux participantes ayant pris part aux balades tests conservent ce codage et sont ainsi identifiées comme **P1** et **P2**. Les cinq autres participant-e-s sont ensuite numéroté-e-s de manière continue, de **P3** à **P7**.

Lors du travail d'analyse, certaines thématiques nouvelles émergent de manière spontanée dans les propos. Elles ne sont pas toujours formulées de manière structurée : il s'agit souvent de mots isolés, d'associations d'idées ou de remarques exprimées « en vrac ». Afin de rendre ces apports compréhensibles pour les lecteur-ric-e-s et de leur donner une cohérence analytique, un travail de regroupement est effectué. Les termes et idées similaires sont ainsi rassemblés et organisés en nouvelles thématiques, ce qui permet de rendre compte de la richesse du matériau tout en préservant la diversité des perceptions exprimées.

La description détaillée du processus d'analyse des résultats est présentée dans la **section 4.2**.

Le schéma de la figure 6 récapitule les étapes et la chronologie de la méthodologie des balades commentées.

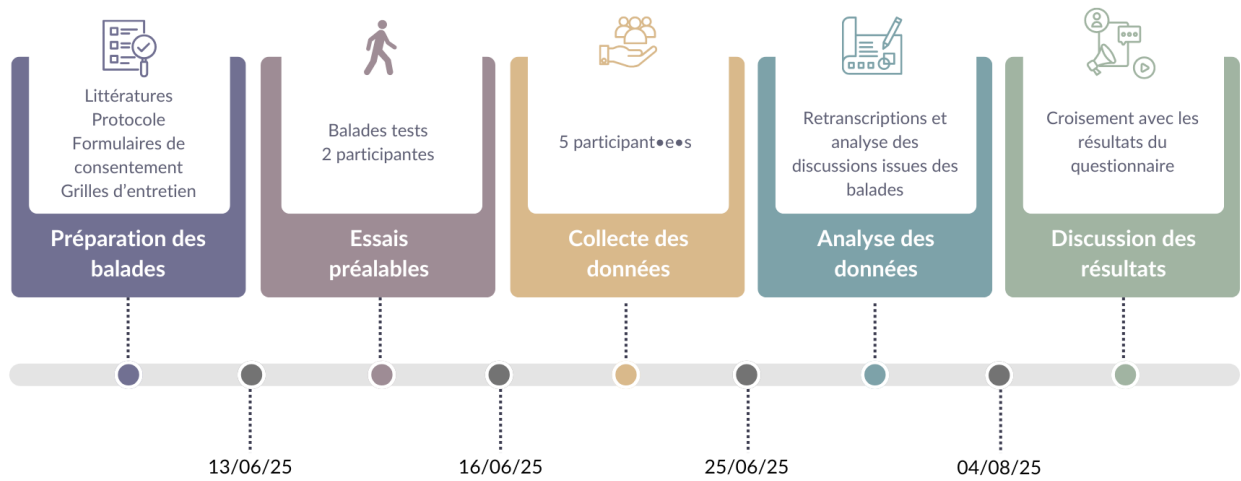


Figure 6 : Schéma détaillé de la chronologie des étapes de la méthodologie appliquée

4. Résultats

Dans cette partie du mémoire, les résultats issus du questionnaire diffusé auprès des étudiant-e-s de l'Université de Liège sont présentés en premier lieu. L'objectif de cette enquête est de mieux comprendre dans quelle mesure le genre peut influencer, ou non, la perception et l'appréciation des espaces publics situés aux abords des différents campus. Le questionnaire permet d'obtenir une première vision d'ensemble, une « prise de température », concernant la sécurité, le confort, l'accessibilité, l'inclusivité et, plus largement, l'usage de ces espaces publics.

Dans un second temps, les résultats issus des retranscriptions des balades commentées sont présentés. Celles-ci constituent une suite et un approfondissement du questionnaire, permettant une analyse plus sensible et plus détaillée. Les balades ouvrent la voie à des questions plus ciblées, parfois plus « niches », liées à l'architecture et à l'espace, qui ne pouvaient pas être abordées dans le cadre du questionnaire. Elles permettent également d'interroger plus finement l'influence du genre sur la perception de l'espace public.

4.1. Questionnaire

Les résultats présentés combinent à la fois des **données descriptives** et des **croisements**, selon les trois catégories de genre retenues. Lorsque des croisements sont effectués, ils sont explicitement signalés et expliqués afin d'assurer une lecture claire et rigoureuse des analyses.

4.1.1. Profil des répondant•e•s

Comme évoqué dans la **section 3.2.3**, le questionnaire a reçu 866 réponses. L'immense majorité d'entre-elles ont été formulées par des personnes cisgenres : 624 femmes et 188 hommes qui n'ont déclaré qu'un genre. Sur les quarante autres personnes, 11 ont indiqué une identité queer ; 10 autres, autant de femmes que d'hommes, une identité trans (Figure 7).

La possibilité d'indiquer un deuxième genre a été utilisée par 14 personnes : 9 femmes cisgenres et queer, 2 hommes cisgenres et queer, 2 femmes cisgenres et agenres, 1 personne non-binaire et queer.

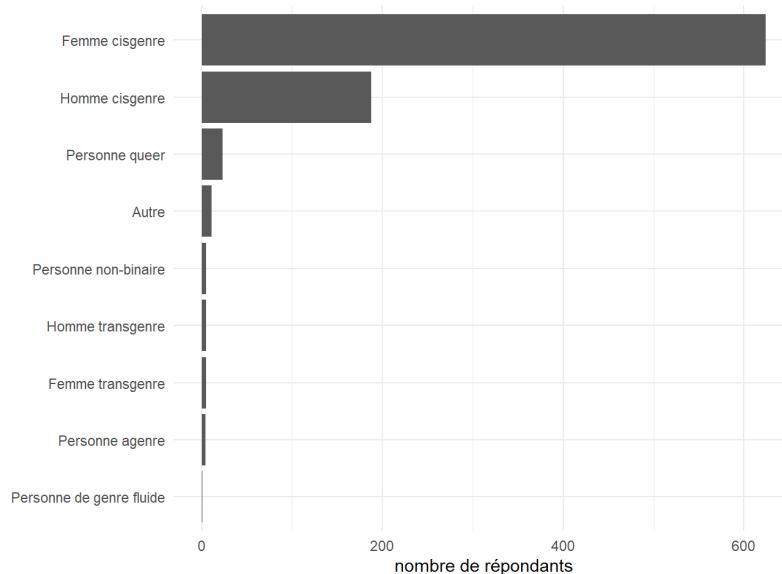


Figure 7 : Effectif des répondant-e-s selon le genre

Onze personnes ont indiqué un genre “Autre” (Figure 8). Trois d’entre-elles ont indiqué, sous une forme ou une autre, ne pas vouloir répondre à la question. Deux ont indiqué être des femmes. Cinq ont indiqué être des hommes, dont deux avec une précision d’orientation sexuelle. Un dernier a fait une *plaisanterie* en se déclarant d’une autre espèce. Ces formes de réponse, quel que soit le genre, peuvent être interprétée soit comme une incompréhension du terme “cisgenre”, soit comme un affichage “politique” délibéré contre cette approche du genre.

Du fait de leur faible volume, les réponses “provocatrices” ou “idéologiques” sur la question du genre ne présentent pas d’enjeu pour le traitement statistique des résultats. En revanche, dans le cadre de la lecture des verbatims, les classer en “minorité de genre” alors qu’elles émanent clairement de femmes ou hommes cisgenres est problématique. Une réattribution manuelle du genre a donc été effectuée pour ces cas.

Le très faible nombre de répondant-e-s issu-e-s des différentes minorités de genre ne permet pas un traitement individualisé de chaque identité. Celles-ci ont donc été regroupées dans une seule catégorie « *minorité de genre* ». Ce choix s’explique à la fois par des contraintes statistiques et par la volonté de préserver l’anonymat : avec seulement 40 répondant-e-s concerné-e-s, distinguer davantage les catégories aurait pu, même indirectement, permettre l’identification de certaines personnes.

```
# A tibble: 11 × 2
  genre_autre      nb
  <chr>          <int>
1 "Dauphin ascendant nordique " 1
2 "Femme" 1
3 "Femme " 1
4 "Homme " 1
5 "Homme (Male Humain)" 1
6 "Homme bi" 1
7 "Homme hétéro" 1
8 "Je ne le souhaite pas" 1
9 "Je souhaite ne pas me prononcer " 1
10 "Un homme." 1
```

Figure 8 : Résultats « autres » issus du questionnaire à la question du genre

La répartition par âge des personnes répondantes varie en fonction du genre (Figure 9). Plus de la moitié des femmes cisgenres répondantes ont plus de trente ans, contre seulement un quart des répondants hommes cisgenres. La totalité des répondantes et répondants se déclarant transgenres, non-binaires, agenres ou de genre fluide ont moins de 25 ans.

Ces différences peuvent tout aussi bien être liées aux tailles très variées des effectifs dans les différentes classes qu'à l'intérêt manifesté par ces différentes catégories de personnes pour le thème du questionnaire.

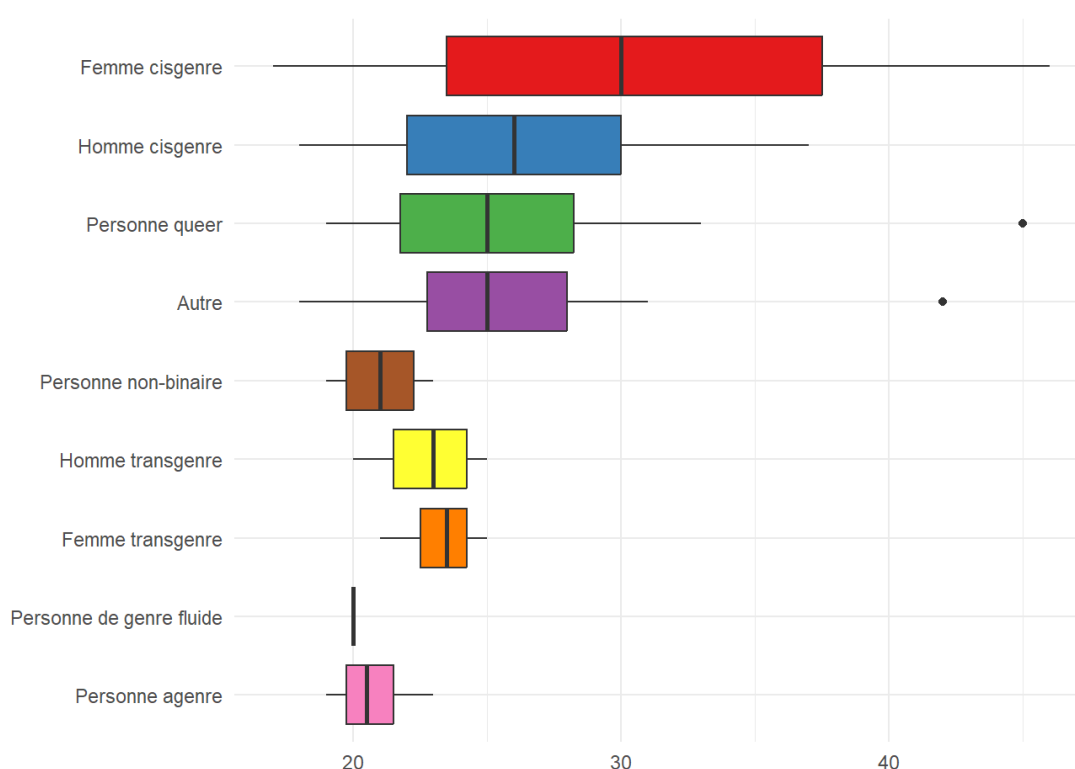


Figure 9 : Répartition de l'âge des répondant-e-s selon le genre

Les personnes répondantes sont assez bien réparties en termes de niveaux d'études (Figure 10). Les Doctorats et Masters de spécialisation sont moins nombreux et dans une moindre mesure, les Bacheliers 2 voire 3. Les répartitions par genre ne présentent pas de différences importantes, même si les minorités de genre semblent moins représentées chez les Bacheliers 1, tandis qu'elles le sont un peu plus chez les Masters 1.

Il est à noter que la part des répondant-e-s est plus importante chez les Bacheliers 1 et les Masters 2. L'hypothèse retenue est que la forte participation des étudiant-e-s de Bachelier 1 s'explique par la diffusion du questionnaire via le service Qualité de Vie des Étudiants, ce qui confère un caractère officiel et sérieux à l'étude, ainsi que par une plus grande tendance des premières années à répondre

de manière studieuse aux sollicitations. Pour les étudiant-e-s de Master 2, la sensibilisation à l'importance des enquêtes et questionnaires, liée à la réalisation de leur propre mémoire, constitue sans doute un facteur incitatif à participer.

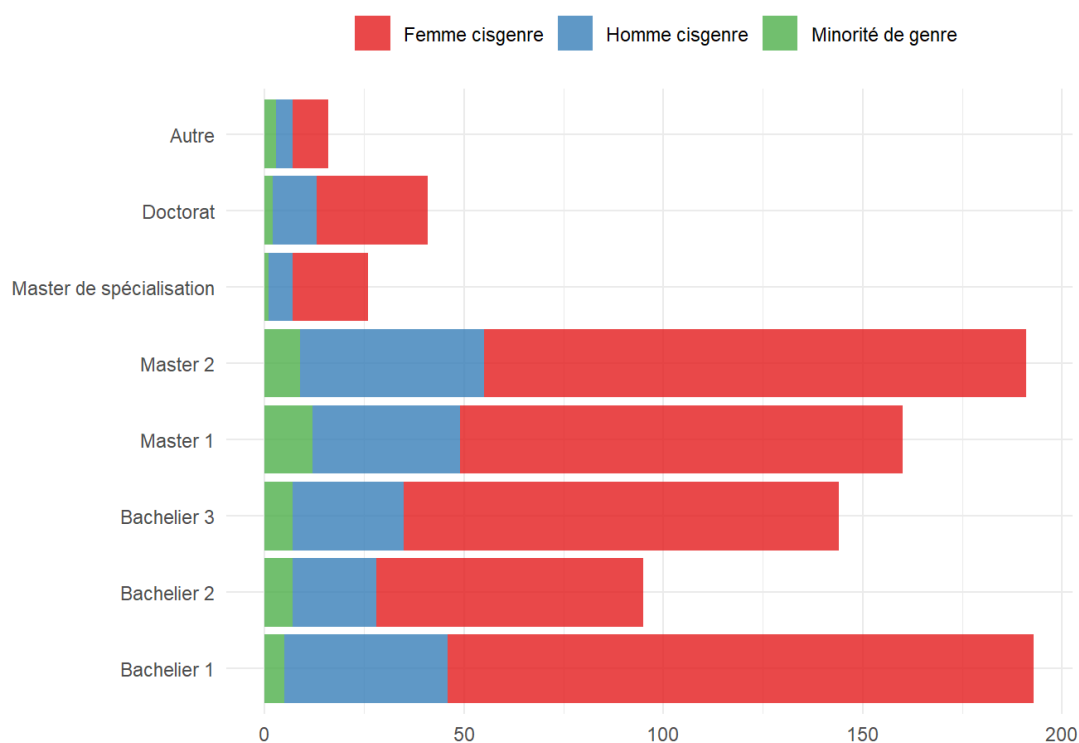


Figure 10 : Effectif des répondant-e-s selon le niveau d'études

Par construction, l'âge médian des personnes répondantes tend à progresser avec le niveau d'études. Toutefois, si l'âge médian des différents niveaux progresse assez linéairement par genre, quelques enseignements ressortent de l'analyse :

- Les âges des femmes cisgenres sont beaucoup plus variés par niveau d'études que ceux des hommes cisgenres. Cela peut être dû à la reprise d'études dans des parcours plus complexes pour les femmes. L'âge médian particulièrement élevé des masters de spécialisation féminins irait dans ce sens.
- Mis à part pour les doctorats, l'âge des étudiantes cisgenres est plus élevé que celui des hommes cisgenres. Et l'âge des personnes non-cisgenres plus bas que celui des personnes cisgenres.
- Les Bacheliers 1 et 2 sont dans des niveaux d'âge similaires. Il en va de même pour les hommes cisgenres entre Bacheliers 3 et Masters 1 et pour les femmes cisgenres entre Masters 1 et Masters 2.

Ce constat amène à construire une variable d'âge par classes pour les analyses (Figure 11).

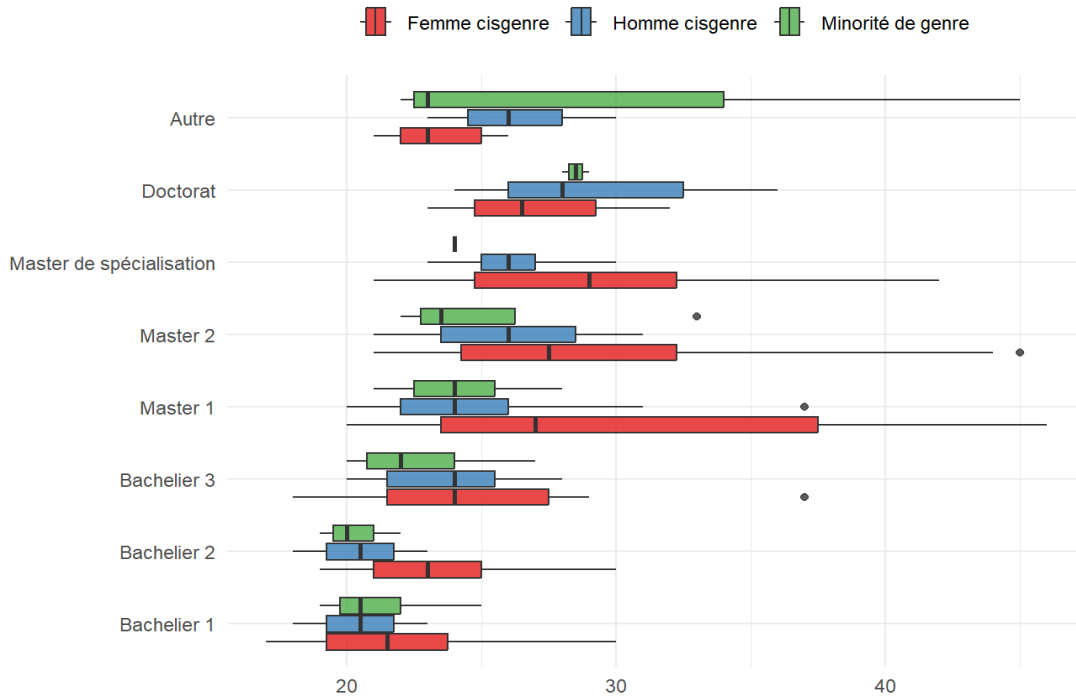


Figure 11: Répartition des âges suivant le niveau d'études

Par cumul des 3 genres, 5 facultés semblent être les plus représentées (Figure 12). L'appartenance à la faculté de Médecine est la plus représentée parmi les personnes répondantes (16 %). Philosophie et Lettres représentent 14%, contre 13% pour les facultés de Sciences Appliquées et de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation. Enfin l'appartenance à la faculté de Sciences est de 10%.

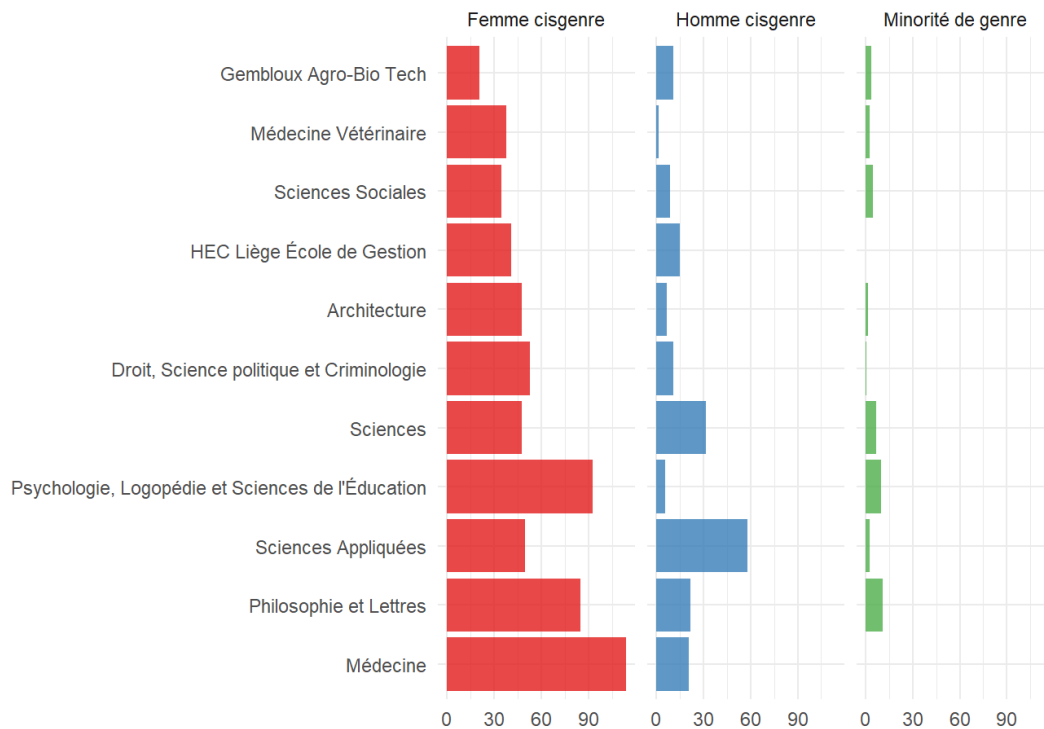


Figure 12 : Effectif des répondant-e-s par faculté et par genre

Une différence genrée apparaît (Figure 13). En effet, les hommes cisgenres répondants sont un peu plus représentés dans les facultés de Sciences et de Sciences Appliquées. Les femmes cisgenres sont très représentées en Médecine Vétérinaire, en Médecine, en Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation ou en Architecture. Quant aux minorités de genres, elles sont davantage présentes en Philosophie et Lettres ou en Psychologie, ainsi qu'en Agro-Bio Tech.

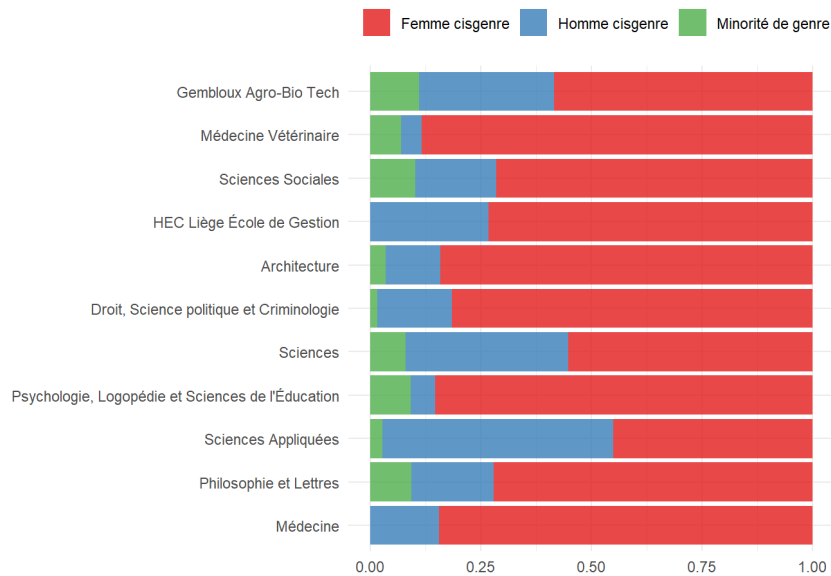


Figure 13 : Proportion des répondant-e-s par genre et par faculté

En termes de fréquentation, un campus ressort (Figure 14). En moyenne, les personnes répondantes fréquentent entre 2 et 3 campus. Les campus les plus fréquentés par ces personnes sont ceux Liège Sart-Tilman - quartier Agora (plus de 550 personnes), Liège centre-ville - zones Opéra, 20-août et Aquarium (autour de 200 personnes chaque). Les campus Gembloux, Outremeuse dentisterie ou Arlon sont plus souvent fréquentés à l'exclusivité de tous les autres. A l'inverse, l'IML, les campus de Liège Sart-Tilman sont très souvent fréquentés en même temps que plusieurs autres.

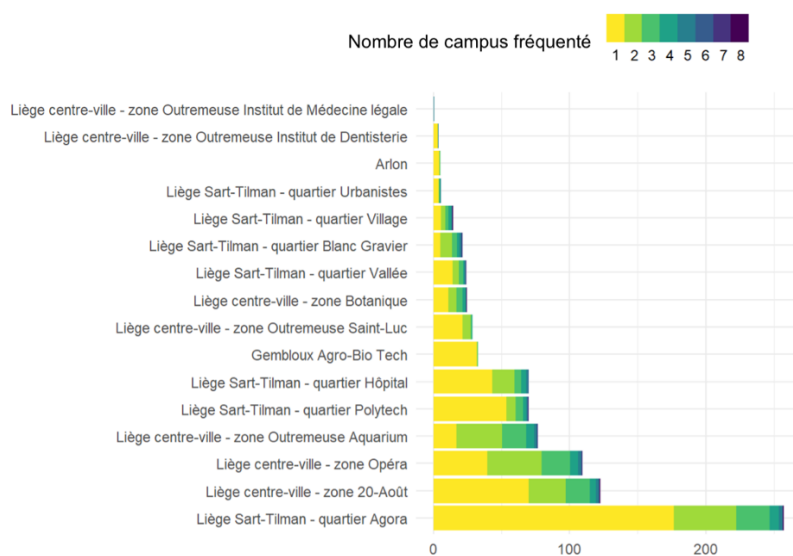


Figure 14 : Effectif des répondant-e-s par campus fréquenté ainsi que le nombre de campus

4.1.2. Mode d'utilisation et évaluation des espaces publics aux abords de l'Université

Les types et le nombre d'espaces publics fréquentés sont respectivement présentés dans les Figures 15 et 16. Il y a peu de différences genrées dans les types d'espaces fréquentés. Les hommes cisgenres semblent plus nombreux à utiliser les zones de stationnement pour vélos ou trottinettes. Cette différence est visible dans la (Figure 15).

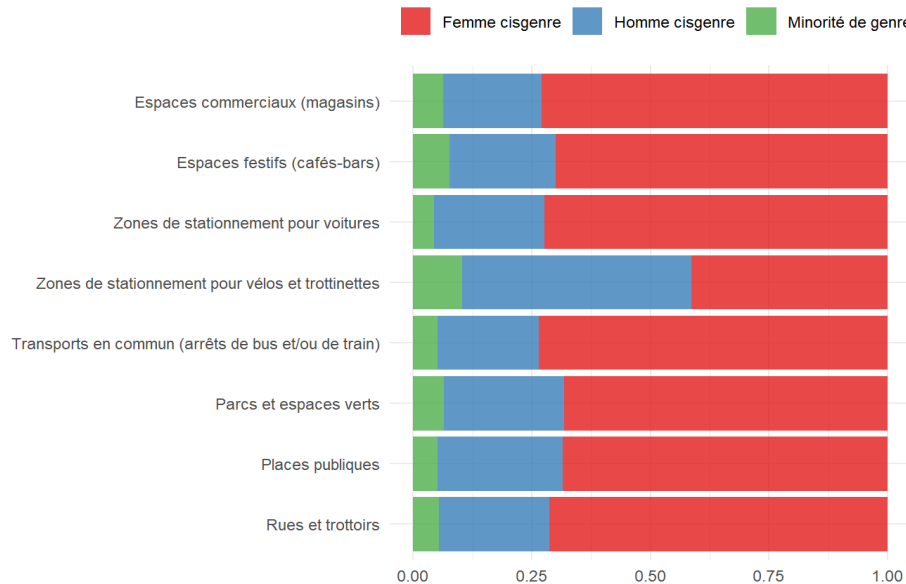


Figure 15 : Répartition selon le genre du type d'espace public fréquenté

Il n'y a pas de différences significatives par genre dans le nombre de types d'espaces fréquentés. La Figure 16 montre que la plupart des personnes interrogées fréquentent entre 2 et 4 types d'espaces. Le nombre de personnes fréquentant un seul type d'espace ou plus de 5 est assez limité.

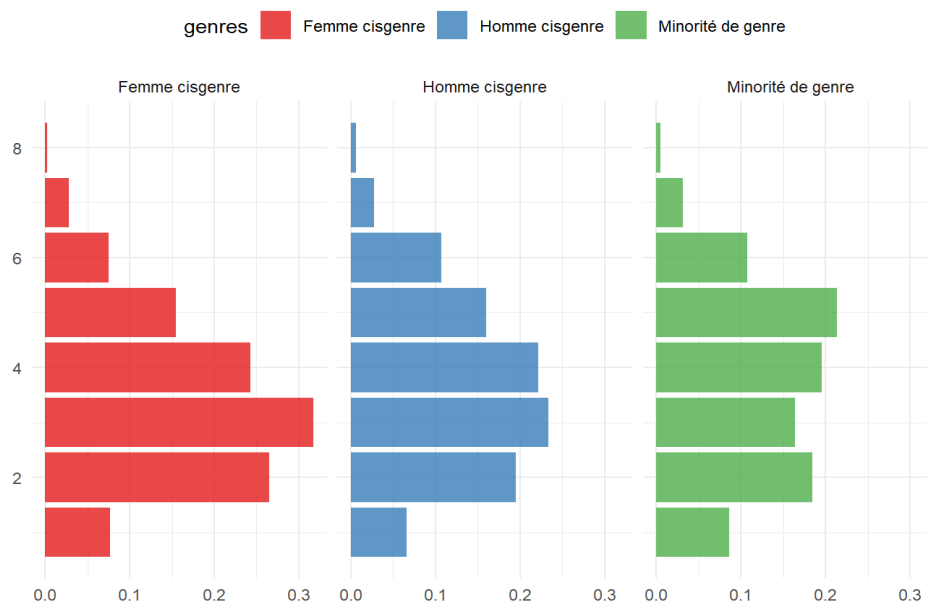


Figure 16 : Répartition selon le genre du nombre de type d'espace public fréquenté

Les modes de déplacements utilisés par les personnes répondantes apparaissent dans la Figure 17. Ils sont peu genrés, malgré les différences d'âges des différentes catégories ou même leur répartition sur les différents campus. Un cinquième sont à pied, près d'un tiers utilisent l'automobile, la part en covoiturage étant sensiblement identique. Les transports collectifs couvrent la quasi-totalité du reste. Seule nuance éventuelle, un usage plus fort du vélo et de la trottinette par les hommes cisgenres. Toutefois, ce résultat est à examiner avec prudence (quinze personnes concernées).

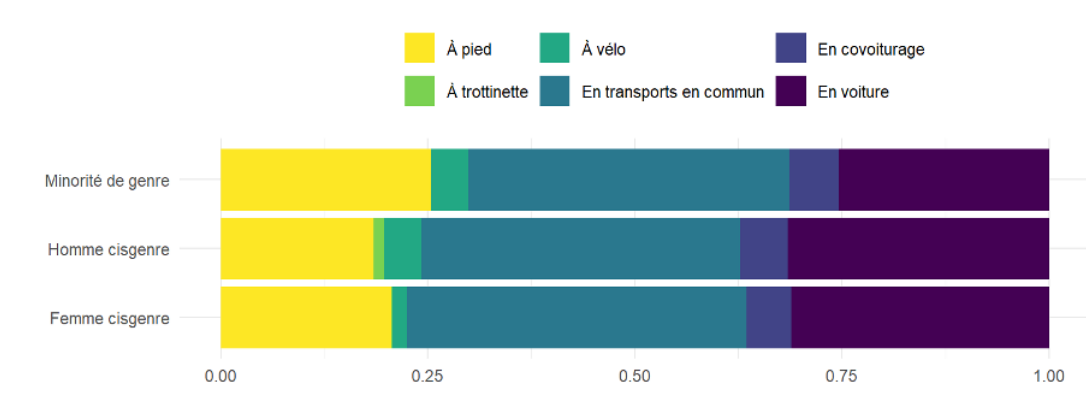


Figure 17 : Distribution des modes de transport en fonction du genre

À partir de la Figure 18, la perception des répondant-e-s est analysée. **Tous espaces et critères confondus**, les **hommes cisgenres** sont plus enclins à juger les aménagements **positivement** et les **personnes non-cisgenres** sont celles qui le font le **moins**. L'attribution d'évaluations négative n'est quant à elle pas significativement genrée.

Les étudiants les plus âgés sont, toutes choses égales par ailleurs, les plus susceptibles de juger sévèrement les espaces fréquentés. Les étudiants en **Architecture** ou en **Philosophie** sont plus enclins à **critiquer les espaces**, quand les étudiants de Sciences Appliquées ou de Droit le sont

nettement moins. Les espaces de stationnement pour vélos et trottinettes recueillent nettement plus d'avis négatifs, les espaces aux abords des universités étant moins concernés. **L'éclairage** est le critère **le plus souvent critiqué négativement**, devant la signalétique, la sécurité et la propreté.

En miroir, les **évaluations positives** sont plus facilement attribuées par des étudiants de **Sciences Appliquées** ou de **Droit**. Les avis positifs sont plus souvent formulés par des étudiants de doctorat et **plus rarement par les étudiants d'Architecture ou de Philosophie**.

Ce sont les **espaces aux abords de l'Université** qui recueillent **le plus d'avis positifs**. Le critère le plus souvent apprécié est, de loin, celui de la **proximité**, devant la propreté. **L'éclairage reçoit peu d'avis positifs**.

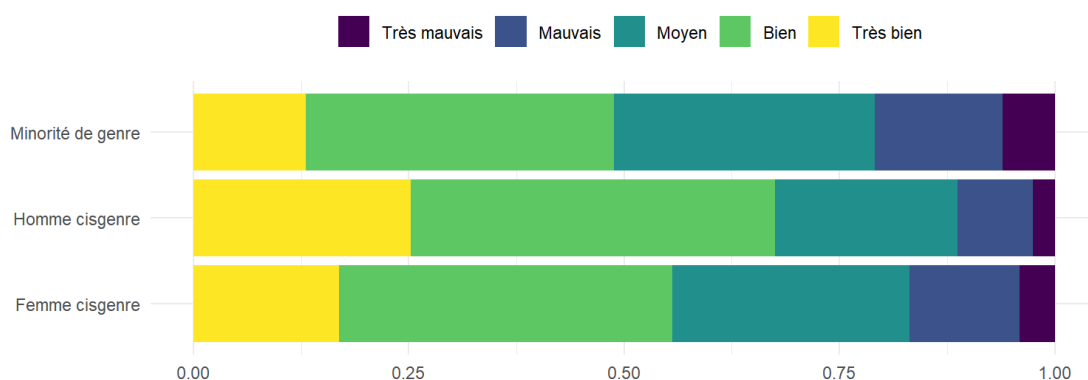


Figure 18 : Distribution de la perception de la qualité de l'espace public en fonction du genre

Bien que les résultats du modèle de régression pour les évaluations négatives des espaces ne soient pas présentés ici, le modèle a ensuite été décliné par espaces et par critères pour l'analyse qui suit.

Les **critères les plus sévèrement jugés** sont ceux de **l'éclairage**, particulièrement pour les **femmes cisgenres** et les **minorités de genre** comme l'indique la Figure 19. En revanche, les **hommes cisgenres** sont nombreux à émettre des **avis positifs**. Les plus jeunes et les plus âgés sont également plus nombreux à exprimer des avis négatifs. Tous les espaces sont concernés **à l'exception des espaces aux abords de l'Université qui sont ceux qui reçoivent le plus d'avis positifs**.

La **signalétique**, recueille **plus d'avis critiques des hommes cisgenres**. Ce sont les étudiants les plus âgés (36 ans et plus) qui se montrent les plus critiques. Les **espaces les plus concernés** sont les **stationnements pour vélo** et les **plus épargnés** les **stationnements pour voiture**. Le modèle de régression ne permet pas d'analyse sur les avis positifs pour ce critère.

La **sécurité** est **plus critiquée** par les **femmes cisgenres** que par les hommes cisgenres, ces derniers étant nettement plus nombreux à fournir des avis positifs. Les étudiants de **Philosophie**, d'**Architecture** ou d'**HEC** sont particulièrement sévères et ceux d'Agro-bio Tech ou de **Sciences Appliquées** particulièrement **peu**, étant d'avantages enclins aux avis positifs. Les **espaces de stationnement pour voiture** sont les plus susceptibles d'être **jugés négativement** sur ce critère, les arrêts de transport ne sont pas loin derrière. Les espaces de stationnement pour vélos divisent pour ce critère, recevant à la fois plus d'avis négatifs et plus d'avis positifs.

Les évaluations de la **propreté** ne sont **pas significativement genrées**, même si les **personnes non-cisgenres semblent moins enclines aux avis positifs**. Les étudiants en **Philosophie**, en **Architecture** ou en **HEC** sont les **plus sévères** et seule la faculté de Médecine fournit des avis significativement positifs. Les aires de stationnement pour vélo sont particulièrement ciblées, mais **mis à part les abords de l'Université qui recueillent aussi le plus d'avis positifs**, tous les espaces sont concernés par des avis négatifs.

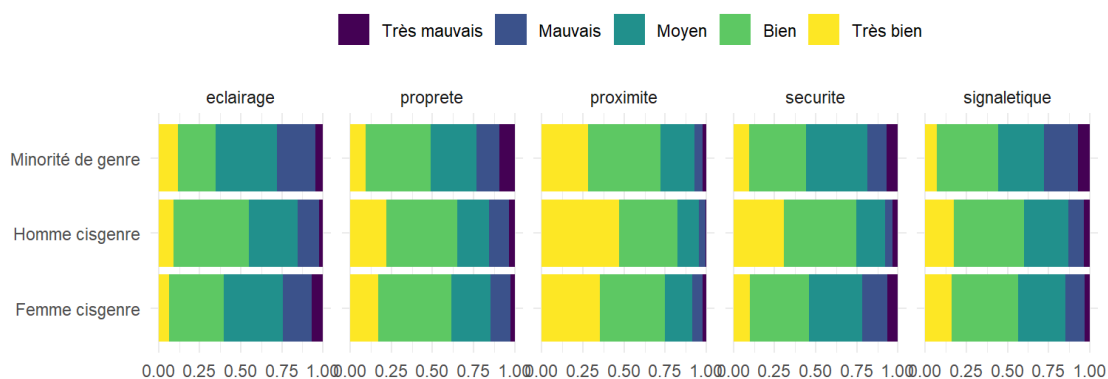


Figure 19 : Répartition de la qualité perçue des différents facteurs de l'espace public selon le genre

La Figure 20 illustre la répartition de la qualité perçue des différents espaces, tous critères confondus, en fonction du genre. Cependant, les données d'évaluation disponibles pour les espaces de stationnement pour vélo (vélo), les plus sévèrement jugés, ne permettent pas de faire converger le modèle de régression.

Les évaluations des stationnements pour voitures (voiture) n'apparaissent pas genrées, mais les critiques augmentent clairement avec l'âge des répondants et l'éclairage est clairement le plus mis en cause. Les étudiants de philosophie ou d'HEC sont les plus critiques, devant ceux d'architecture, quand les étudiants de sciences appliquées ou de sciences le sont nettement moins. Les avis positifs sont très nombreux parmi les étudiants d'agro-bio tech et dans une moindre mesure de sciences appliquées. Les critères valorisés sur ces espaces concernent plus volontiers la proximité, la propreté ou la signalétique.

Les arrêts de transports collectifs (tcarret) sont plus souvent jugés sévèrement par les femmes cisgenres et de manière moins significative par les personnes non cisgenres. À l'inverse les hommes cisgenres sont nombreux à évaluer ces espaces positivement. Le critère d'éclairage est particulièrement mal jugé et dans une moindre mesure la sécurité et la propreté. La proximité est rarement critiquée et reçoit plus d'avis positifs que les autres critères (dans l'ordre propreté, signalétique, sécurité). Les étudiants d'architecture puis de philosophie sont plus fréquemment critiques, les étudiants de droit étant les plus positifs.

Les **espaces aux abords de l'Université** ont tendance à recevoir **moins d'avis positifs** des **personnes non-cisgenres**. Les étudiants de **Sciences Appliquées** sont **plus nombreux** à les donner et ceux de **Philosophie** nettement moins. La propreté et la sécurité sont souvent valorisées.

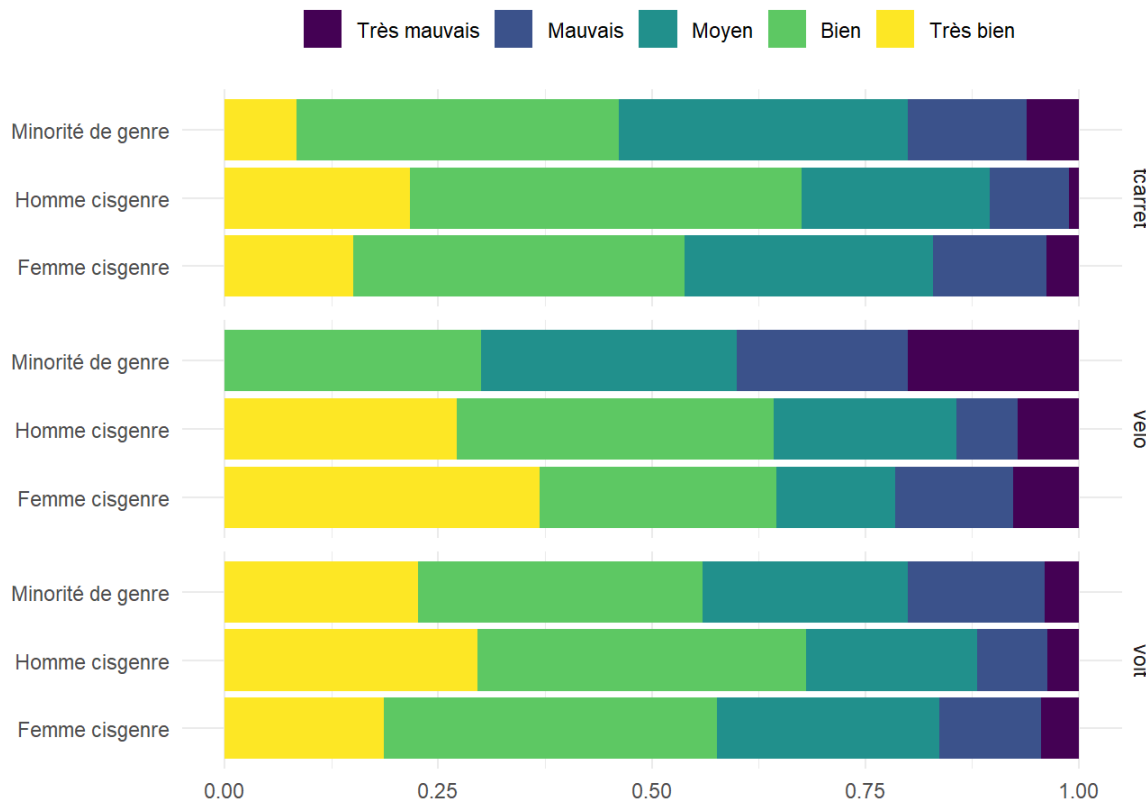


Figure 20 : Répartition de la qualité perçue des différents espaces tous critères confondus selon le genre

La Figure 21 ci-dessous est issue d'un croisement entre les questions suivantes : *Comment évaluez-vous les espaces que vous fréquentez en arrivant ou en quittant l'université ? ; Comment évaluez-vous ces arrêts de transports en commun ? ; Comment évaluez-vous ces zones de stationnement vélos/trottinettes ? ; Comment évaluez-vous ces zones de stationnement voitures ?* Les éléments sont classés de « Très mauvais » à « Très bien ».

Les types d'espaces les **plus sévèrement jugés, tous critères confondus**, sont les **espaces aux abords de l'Université** et les arrêts de transports en commun. Ils sont **moins souvent jugés Très bien** voire *Bien*. Toutefois, ils sont également **plus rarement évalués** comme *Mauvais* ou *Très mauvais*. Ce sont les stationnements pour vélos et trottinettes qui divisent le plus, recevant à la fois un plus grand nombre de *Très bien* et un plus grand nombre de *Très mauvais*. Tout comme constaté lors de l'approche par critère, les **femmes cisgenres jugent plus sévèrement l'ensemble des espaces que les hommes cisgenres**. Les **minorités de genre** restent les plus critiques.



Figure 21 : Répartition de la qualité perçue des différents espaces public et facteurs de l'espace public selon le genre

4.1.3. Expériences personnelles et perception de sécurité aux abords de l'Université

Les Figures 22 et 23 portent sur l'évaluation des critères pouvant améliorer la perception de sécurité. Les solutions considérées comme les **plus pertinentes** par les répondantes et répondants (Figure 22) sont celles portant sur l'**éclairage** et les **présences d'autres usagères et usagers** (respectivement plus de 80% et plus de 75%). Les solutions d'éclairages sont même considérées comme très utiles par deux personnes sur cinq (une sur deux pour les femmes cisgenres).

Les solutions portant sur la **propreté** et la **signalétique** sont considérées comme **utiles** à une légère majorité. Ce n'est pas le cas des solutions portant sur la présence de personnels et encore moins de la présence de caméras. Toutefois ces dernières recueillent moins d'avis négatifs que la présence de personnels.

Les différences genrées se manifestent pour certaines solutions (Figure 23) : la **présence d'autres usagères et usagers**, de **personnel de sécurité** ou l'**amélioration de la signalétique** sont essentiellement jugées utiles par les **femmes cisgenres**. Les **hommes cisgenres** jugent plus souvent les **solutions inutiles** que les femmes cisgenres : c'est le cas de la signalétique, de la vidéosurveillance, de la **présence de personnel de surveillance**, également jugée **peu utile** par les **personnes non cisgenres**.

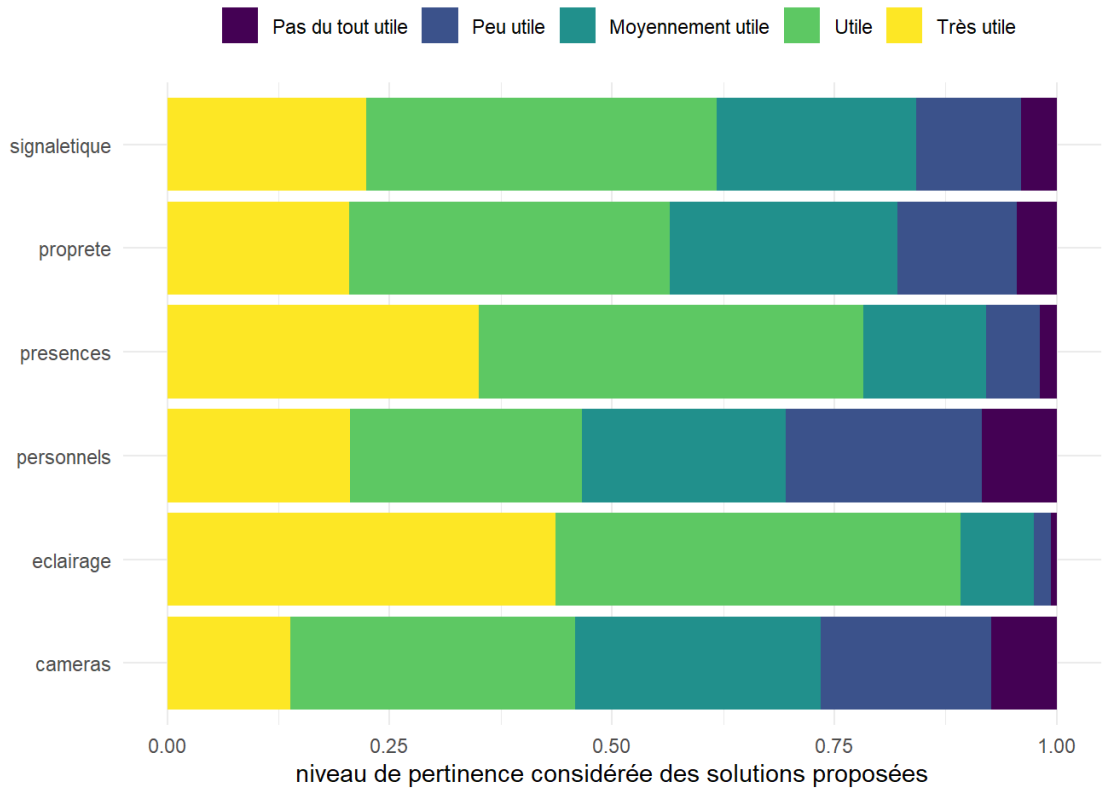


Figure 22 : Répartition du niveau de pertinence des solutions en fonction des propositions proposées

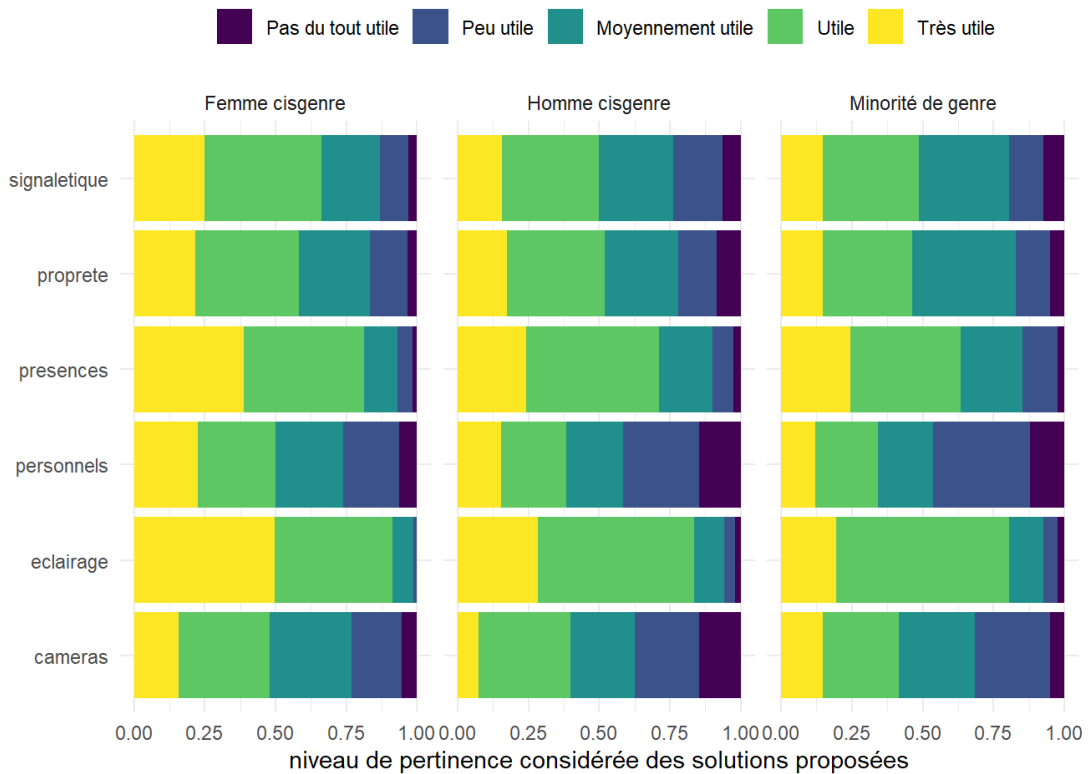


Figure 23 : Évaluation par critères sur l'amélioration du sentiment de sécurité selon les genres

La Figure 24 présente la répartition du nombre de personnes ayant ressenti de l'**inconfort** ou de l'**intimidation**. Plus de la **moitié** des **femmes cisgenres** et des **minorités de genre** répondantes ont, **au moins parfois**, ressenti de l'**inconfort**. Plus des **trois quarts** des **hommes cisgenres** déclarent **n'en avoir jamais ressenti**. Les plus jeunes étudiants sont significativement plus nombreux à indiquer avoir déjà ressenti de l'inconfort. Les étudiants de **Philosophie**, d'**Architecture** ou d'**HEC** sont à la fois **les plus nombreux à avoir déjà ressenti de l'inconfort** et les **moins nombreux à n'avoir jamais ressenti d'inconfort**.

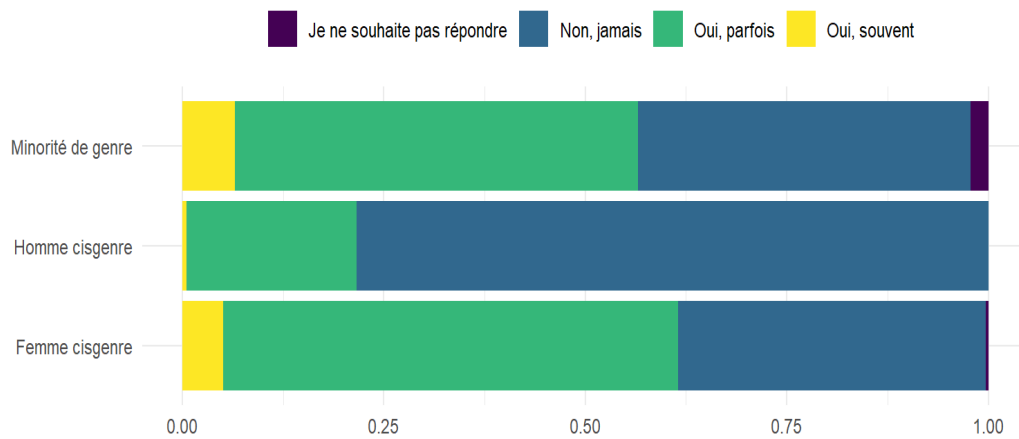


Figure 24 : Répartition du nombre de personnes ayant ressenti de l'inconfort ou intimidation selon le genre

La Figure 25 ci-dessous illustre les résultats croisés issus des réponses à deux questions : « Avez-vous déjà ressenti de l'inconfort ou de l'intimidation dans un espace public à proximité de l'Université ? » et « Avez-vous déjà changé votre itinéraire vers et/ou en partant de l'Université par crainte de l'insécurité ? ».

Parmi les **femmes cisgenres** et les **minorités de genre** ayant ressenti de l'inconfort, **près de la moitié** déclarent avoir déjà **modifié leur itinéraire** alors qu'à peine plus d'un tiers des hommes cisgenres annoncent l'avoir fait.

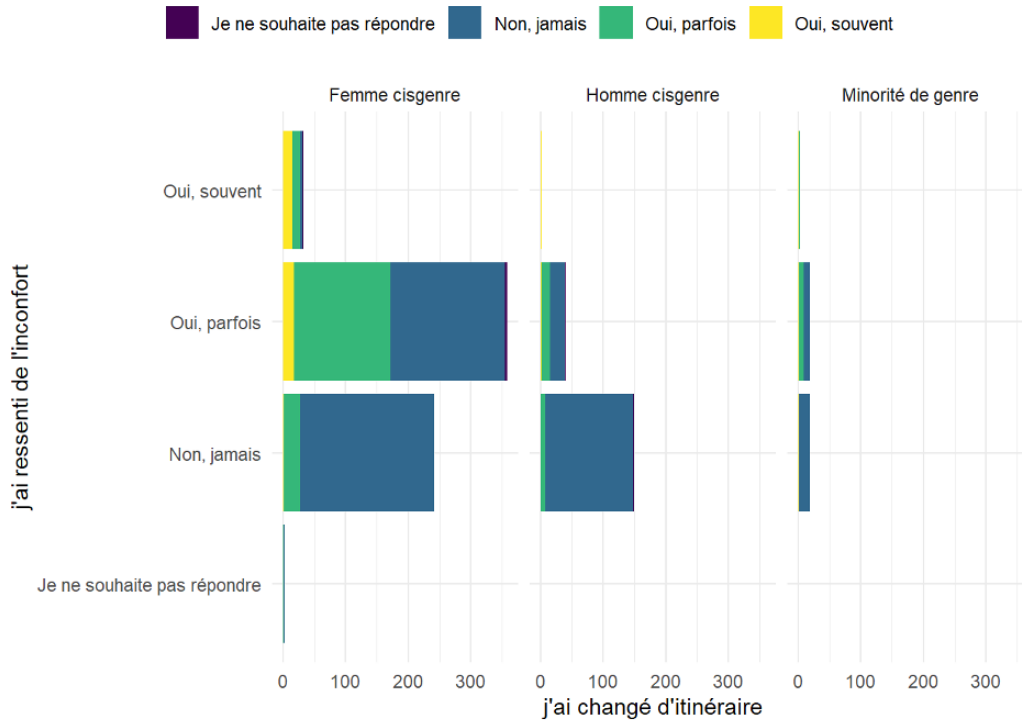


Figure 25 : Effectif des personnes ayant modifié leur itinéraire par crainte de l'insécurité en fonction de l'inconfort ou de l'intimidation ressenti, selon le genre

Le graphique suivant (Figure 26) fait l'objet des comportements problématiques. Les **deux tiers** des **femmes cisgenres** et des **minorités de genre** se déclarent **victimes de comportements déplacés** contre un peu **plus d'un homme cisgenre sur deux**. Par ailleurs la quasi-totalité de ces derniers ne déclarent avoir été victime que d'un comportement problématique, là où les femmes cisgenres et minorités de genre sont environ un quart à en déclarer au moins deux et un cinquième à en déclarer au moins trois.

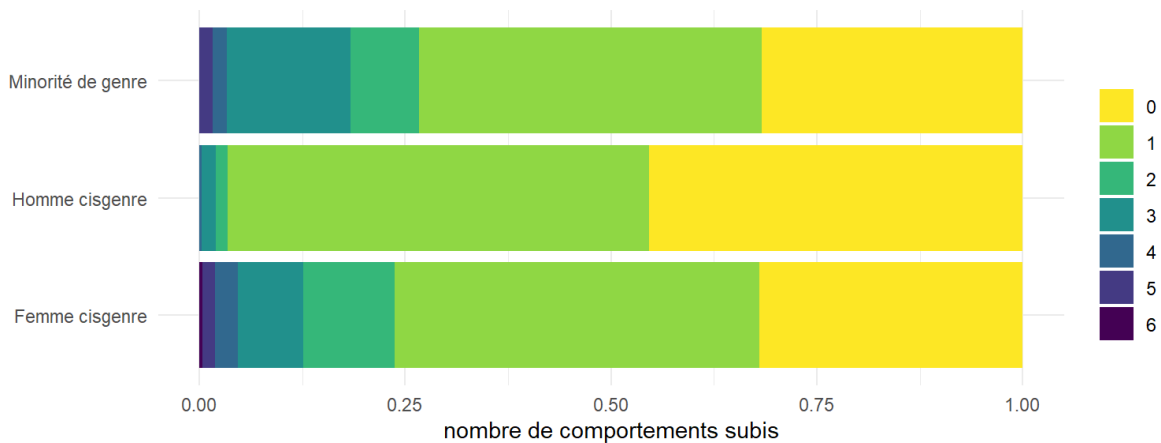


Figure 26 : Répartition du nombre de comportements problématique subit en fonction du genre

Les différents comportements problématiques énoncés sont présentés dans la Figure 27 ci-dessous. Les plus fréquemment cités sont les **regards insistants**, les **sifflements** ou **commentaires déplacés**, les **klaxonnements** ou **arrêts d'un véhicule**. Les hommes cisgenres et les minorités de

genres se déclarent en proportion, plus souvent victimes d'agressions verbales ou d'avoir été suivis par des inconnus. Une dizaine de personnes déclarent avoir subi une agression physique.

D'autres comportements sont cités par une dizaine de personnes, principalement des comportements exhibitionnistes. Sont également citées des personnes demandant agressivement de l'argent, des personnes crachant par terre ou des personnes souhaitant de force avoir une conversation.

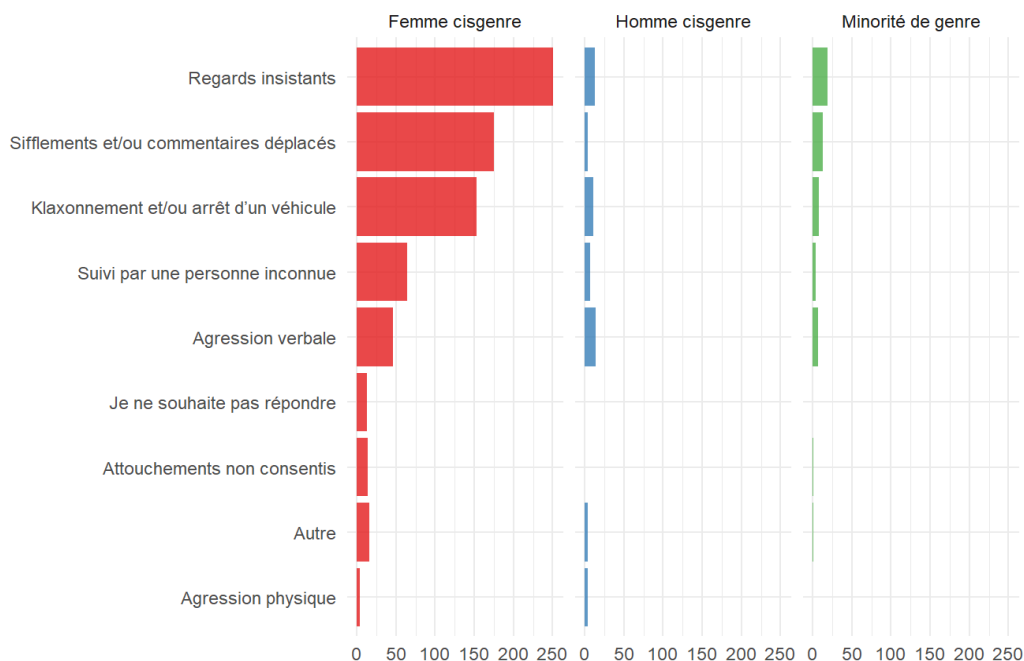


Figure 27 : Effectif des personnes ayant subi différents types de comportements problématiques selon le genre

Les victimes de comportements problématiques déclarent rarement avoir reçu de l'aide comme illustre la Figure 28. Elles sont par ailleurs très nombreuses à ne pas vouloir répondre à cette question, particulièrement les hommes cisgenres. L'aide est plus fréquente dans les cas les plus graves (agressions physiques, personnes suivies, exhibitionnisme), mais reste pour autant dans des proportions très faibles : de moins de 25% des cas à moins de 5% le plus souvent.

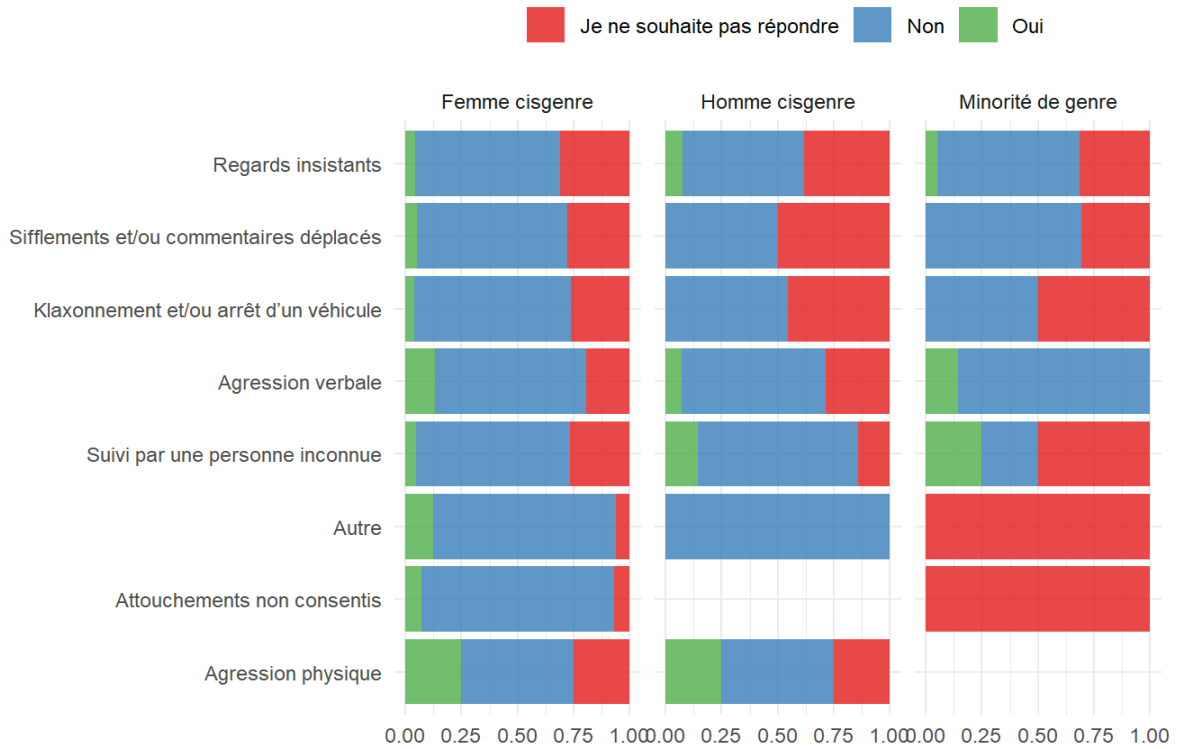


Figure 28 : Répartition des personnes ayant reçu ou non de l'aide en fonction des réponses sur la question des comportements problématiques.

4.1.4. Discriminations et inclusion dans l'espace public aux abords de l'Université

Les deux graphiques suivants traitent du sentiment d'exclusion lié à l'identité et à l'expression du genre, respectivement les Figures 29 et 30. Les hommes cisgenres déclarent presque tous n'avoir jamais ressenti d'exclusion liée à leur genre : seuls 5 se sont déjà sentis concernés dont un seul souvent. Quand les femmes cisgenres sont environ 10 % à avoir parfois ressenti ce type d'exclusion. Les minorités de genre sont presque 10 % à les avoir souvent ressentis et plus du quart d'entre elles l'ont au moins parfois ressenti.

Les résultats sont sensiblement les mêmes s'agissant de l'exclusion liée à l'expression du genre. Les minorités de genre sont encore plus nombreuses à déclarer se sentir souvent exclues.

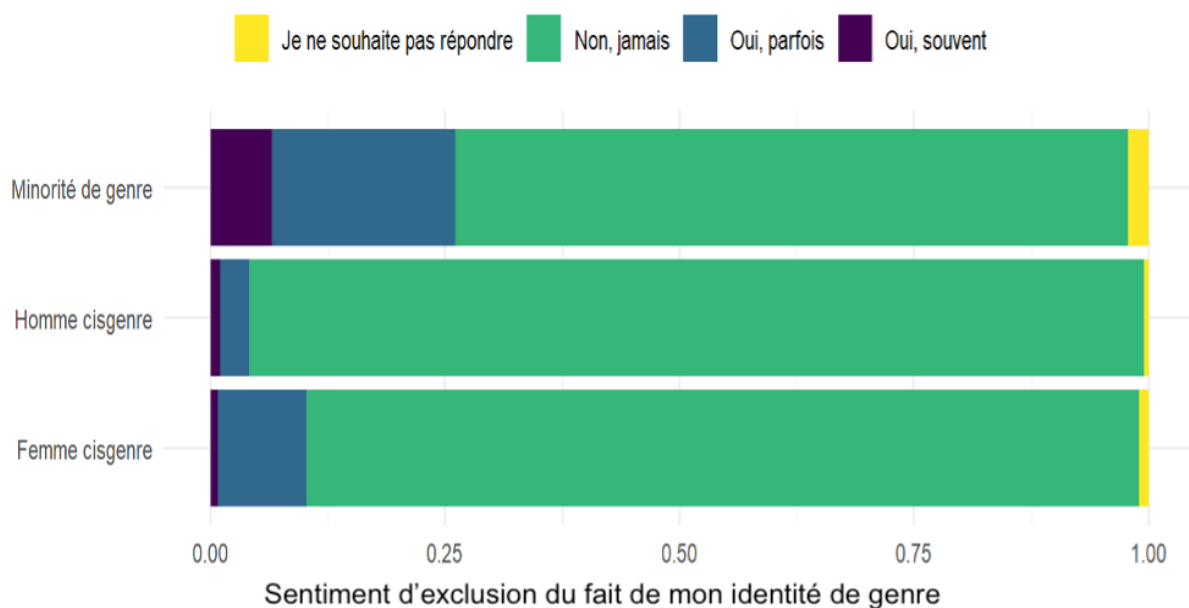


Figure 29 : Répartition des personnes se sentant exclue du fait de leur identité de genre

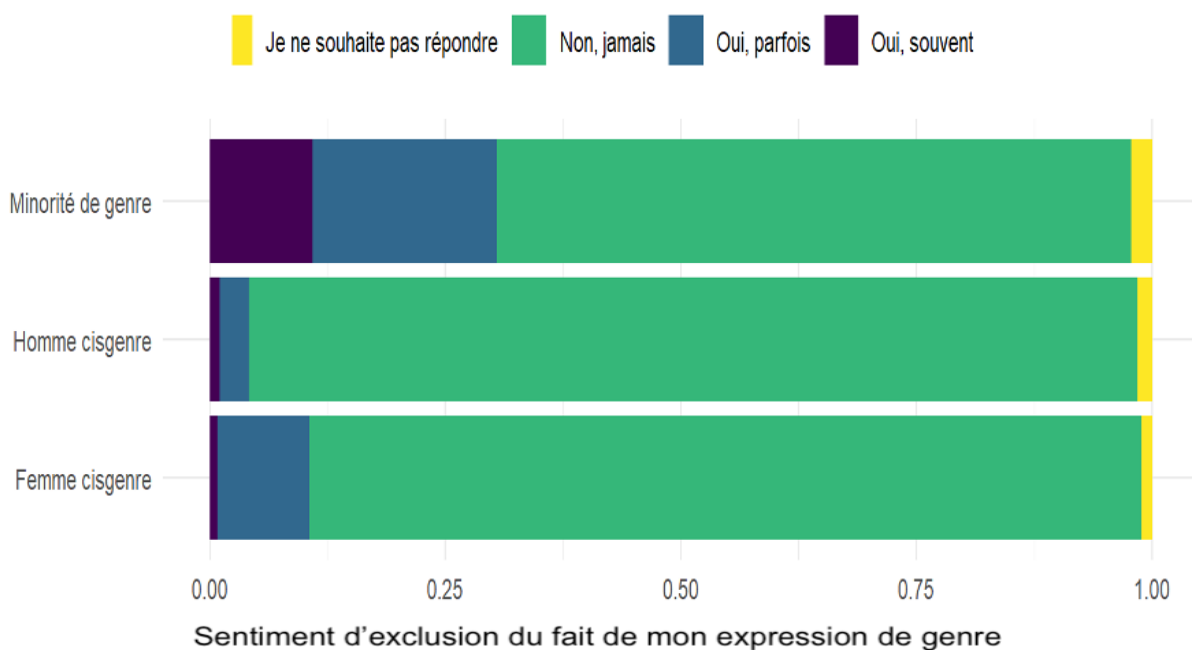


Figure 30 : Répartition des personnes se sentant exclue du fait de leur expression de genre

La Figure 31 illustre les **résultats croisés** issus des réponses à trois questions : « Avez-vous déjà ressenti un sentiment d'exclusion lié à votre identité de genre dans les espaces publics proches de l'Université ? » ; « Avez-vous déjà ressenti un sentiment d'exclusion lié à votre expression de genre dans les espaces publics proches de l'Université ? » et « Avez-vous déjà été témoin de discriminations envers une femme ou une personne appartenant à une minorité de genre dans ces espaces ? ». Les **femmes cisgenres** et les **minorités de genres** déclarent **nettement plus souvent** avoir **été témoins de discrimination** liée au genre. Ceci est en grande partie liée au fait que les personnes les plus souvent victimes sont plus enclines à observer ou voir des comportements

discriminatoires. Les femmes cisgenres sont les plus nombreuses à déclarer observer souvent ce type de comportements : près de 15% de celles ayant déjà été victimes d'exclusions, que ce soit parfois ou souvent.

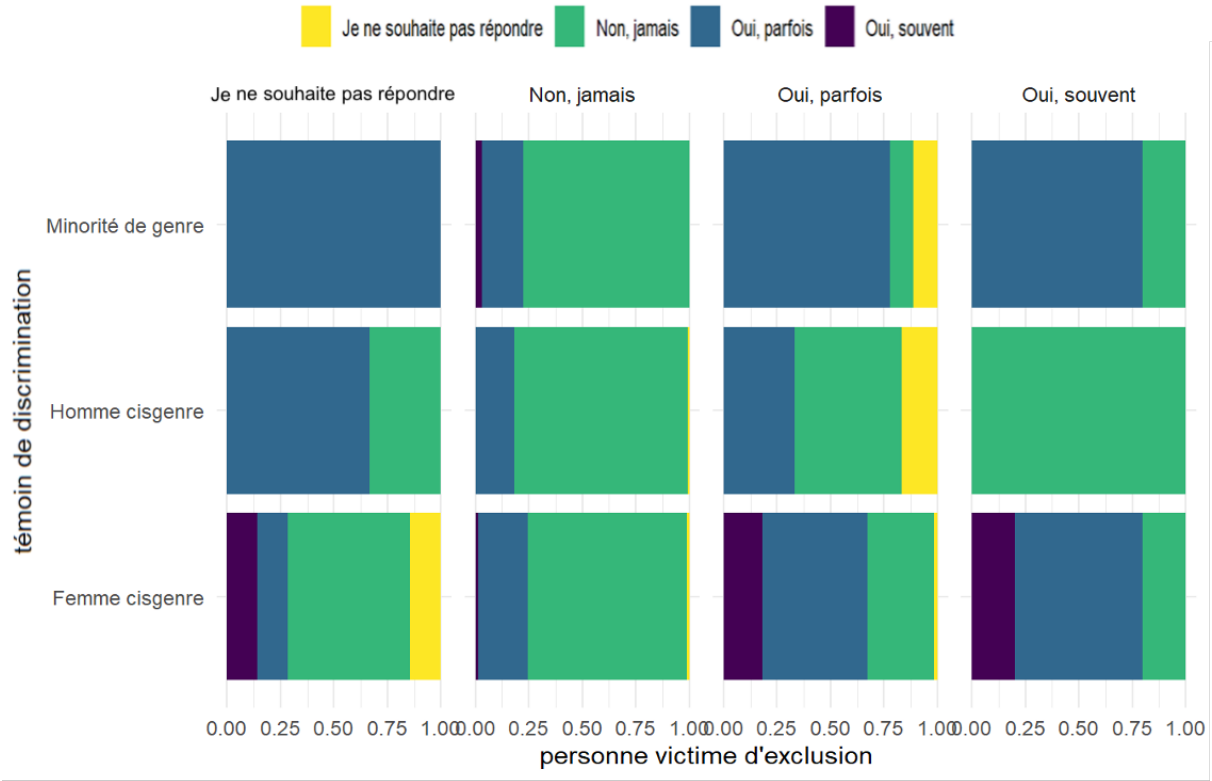


Figure 31 : Croisement du sentiment d'exclusion et d'être témoin de discriminations selon le genre

Les Figures 32 et 33 ci-dessous portent sur l'évitement dans les espaces publics aux abords de l'Université. Les **minorités de genre** sont de loin les plus nombreuses à éviter les espaces publics aux abords des campus du fait de leur sentiment d'exclusion : près du tiers d'entre-elles déclarent les éviter au moins parfois et près de 10 % déclarent les éviter souvent. Les femmes cisgenres sont également concernées par ces stratégies, même si la proportion est nettement plus faible (10 % environ). Les hommes cisgenres quant à eux ne sont absolument pas concernés.

Le fait d'avoir déjà ressenti une forme d'exclusion semble déterminant dans la mise en place de ces stratégies.

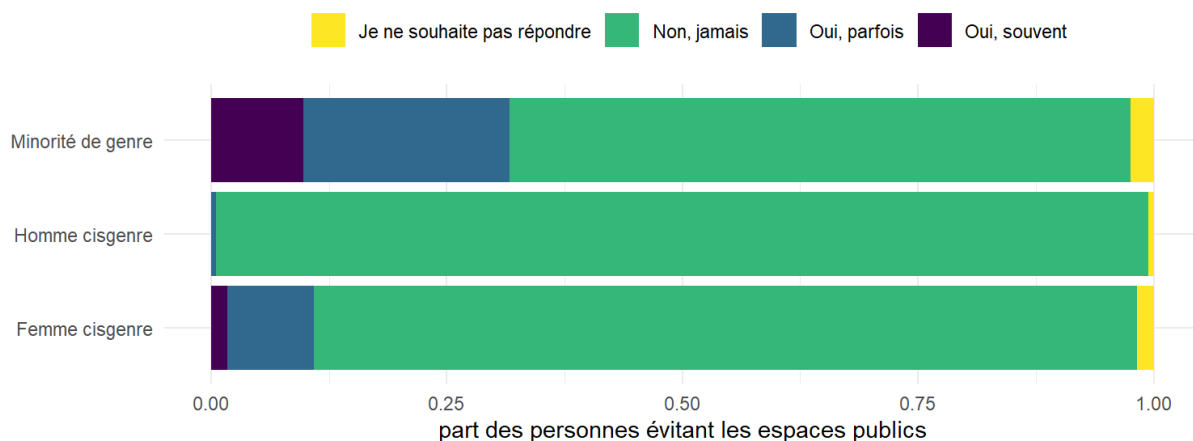


Figure 32 : Répartition des personnes évitant les espaces publics par crainte d'exclusion à cause de l'identité ou de l'expression du genre.

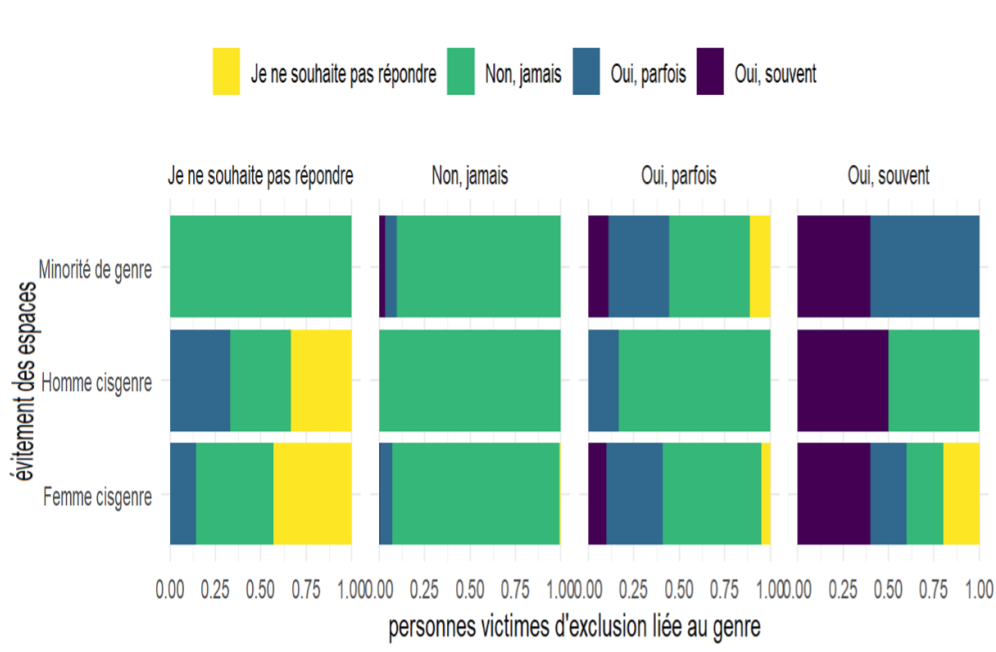


Figure 33 : Répartition des personnes victimes d'exclusion liée au genre ayant ou non évité des espaces publics par crainte de discriminations.

Enfin, la Figure 34 illustre la question : « Pensez-vous que les espaces publics à proximité de l'Université sont conçus en tenant compte des besoins des femmes et des minorités de genre ? ». Environ un quart des personnes interrogées estiment que les espaces publics sont au moins partiellement conçus pour tenir compte des différences de genre. Il n'y a pas de différence marquée sur ce point, même si les hommes cisgenres sont nettement plus nombreux en proportion à considérer que les espaces sont totalement conçus en ce sens. Les femmes cisgenres et minorités de genres sont très peu à penser ainsi. Toutefois ces mêmes hommes sont également les plus nombreux à n'avoir aucune idée sur cette question, et donc les moins nombreux à considérer que la conception des espaces publics ne tient pas compte des différences de genre.

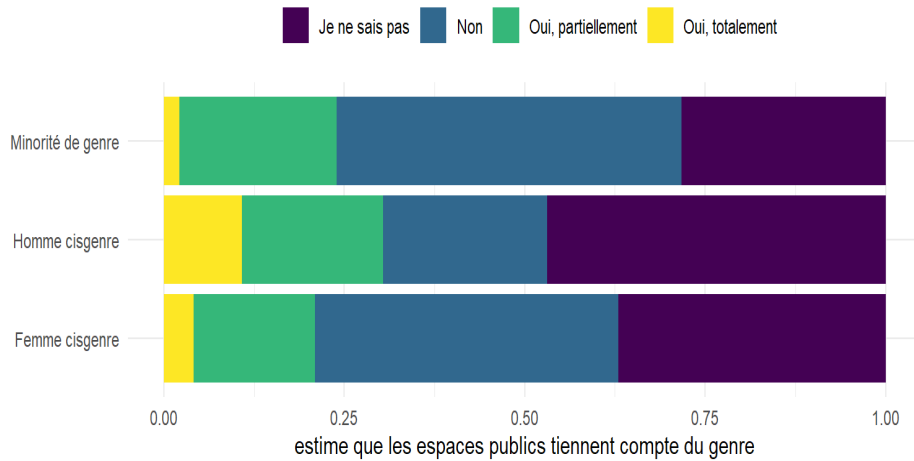


Figure 34 : Répartition selon les genre des personnes estimant que les espaces publics tiennent compte des femmes et des minorités de genre

4.1.5. Propositions d'amélioration et attentes

Les Figures 35 et 36 illustrent les mesures pouvant être mises en place pour améliorer le sentiment de sécurité. Les **hommes cisgenres** ont tendance à sélectionner **moins de mesures** parmi celles proposées. Plus d'un quart n'en retiennent qu'une et près de la moitié deux ou moins. Les **minorités de genres** sont à l'inverse **plus de la moitié à sélectionner quatre mesures ou plus**. Les **femmes cisgenres** se situent dans une position **intermédiaire**, plus de 80% d'entre-elles sélectionnant entre deux et quatre mesures.

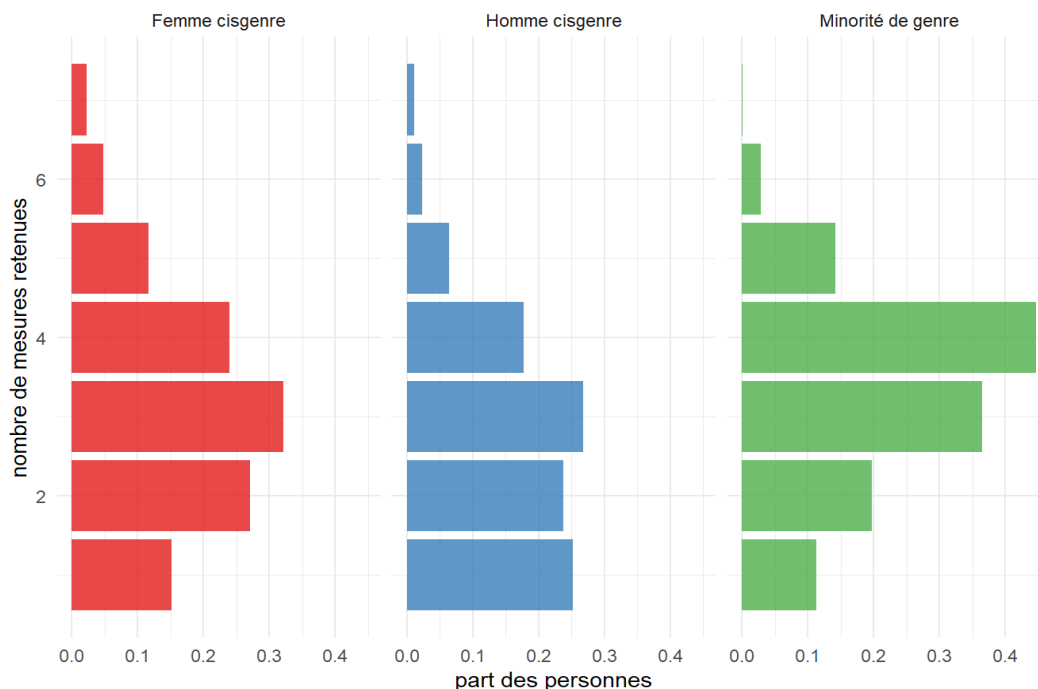


Figure 35 : Répartition du nombre de mesures retenues pour améliorer le sentiment de sécurité selon le genre

Parmi les mesures potentielles présentées (Figure 36), celles qui reçoivent le plus de réponse sont le **renforcement de l'éclairage public**, la mise en place de **dispositifs d'alerte**, la **présence de plus de personnel** ou la mise en place de **caméras de surveillance**.

Le **renforcement de l'éclairage public** est particulièrement évoqué par les **femmes cisgenres**. Les étudiants de Philosophie, d'Architecture ou d'HEC sont plus nombreux à soutenir cette proposition.

L'approche genrée ne présente pas de différences très importantes, mais les hommes cisgenres ont moins tendance à privilégier une solution par rapport à une autre et plus nombreux en proportion à *ne pas savoir*. Les minorités de genres sont plus nombreuses en proportion à penser *campagnes de sensibilisation*.

Le questionnaire offrait la possibilité de proposer des mesures alternatives. Une **quarantaine de personnes** ont utilisé ce champ libre. Les **femmes cisgenres** ont principalement évoqué un travail sur les **espaces piétons**, des dispositifs **d'appel d'urgence** et des **campagnes d'éducation** ou de **sensibilisation au respect**. Ces **deux dernières propositions** sont également **souvent reprises** par les **minorités de genres**. Les hommes cisgenres sont en proportion les plus nombreux à avoir utilisé ce champ libre : leurs propositions utilisables rejoignent celles des femmes cisgenres, particulièrement l'éducation et les espaces piétons. A noter que près de la moitié de ces propositions des hommes cisgenres sont soit une reprise de propositions proposées dans le QCM, soit des commentaires sans lien avec la question.

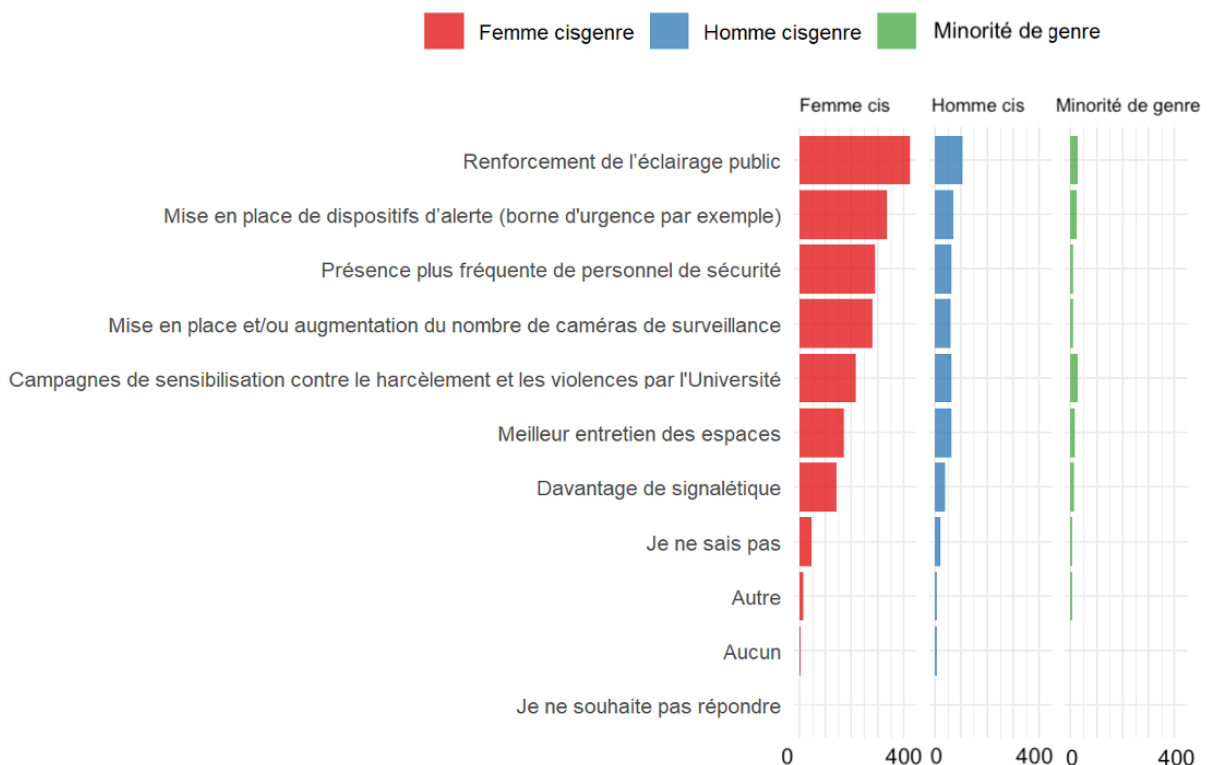


Figure 36 : Répartition des réponses aux mesures potentielles d'amélioration de la sécurité selon le genre

Le questionnaire propose trois actions éventuelles pour recueillir l'avis des participants. Les résultats sont respectivement présentés dans les Figures 37, 38 et 39.

La Figure 37 met en évidence l'intérêt différencié pour un dispositif d'alerte en fonction du genre. Les femmes cisgenres apparaissent comme la catégorie la plus favorable à son utilisation, avec une proportion importante de répondantes se déclarant « tout à fait susceptibles » ou « plutôt susceptibles » d'y recourir. Les hommes cisgenres se montrent globalement plus réservés, une part significative exprimant une faible tendance à utiliser ce type de dispositif. Les minorités de genre présentent quant à elles une répartition plus hétérogène, mais se distinguent par une présence notable de réponses extrêmes, certaines personnes se déclarant très favorables tandis que d'autres rejettent totalement cette solution.

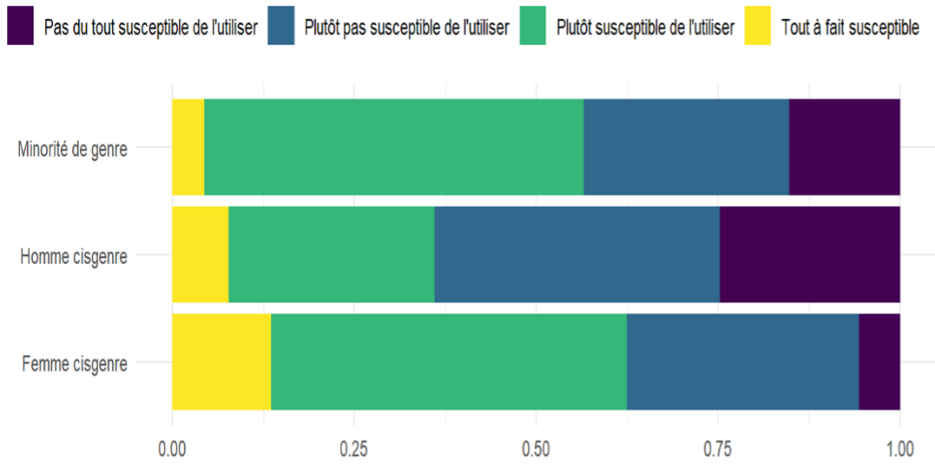


Figure 37 : Répartition de l'intérêt exprimé pour l'utilisation d'un dispositif d'alerte selon le genre

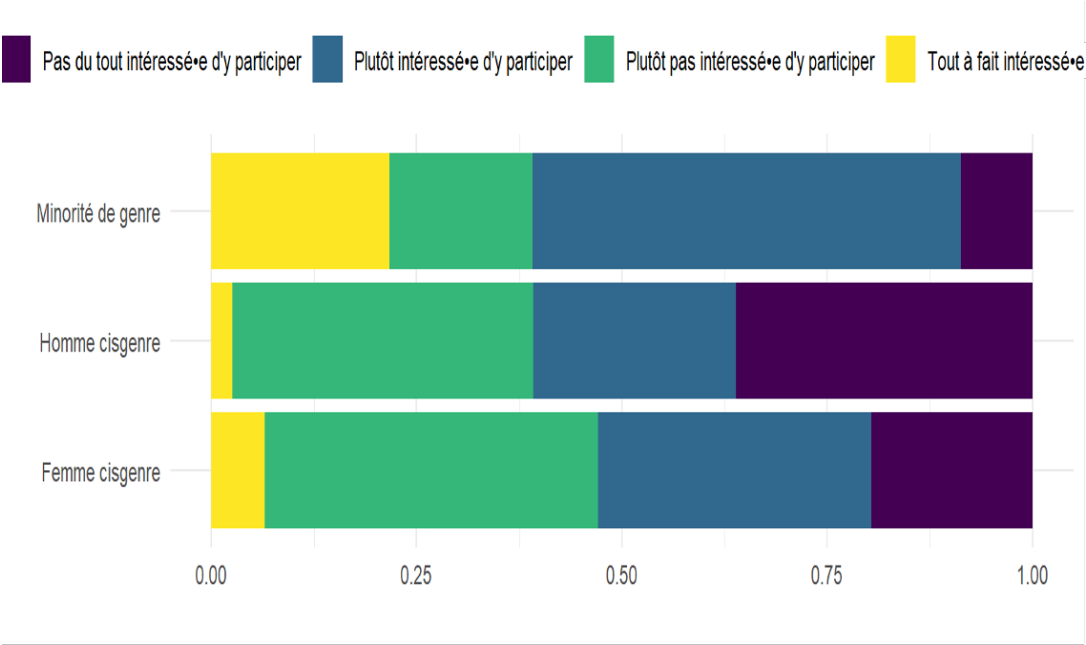


Figure 38 : Répartition de l'intérêt exprimé pour des initiatives de sensibilisation selon le genre

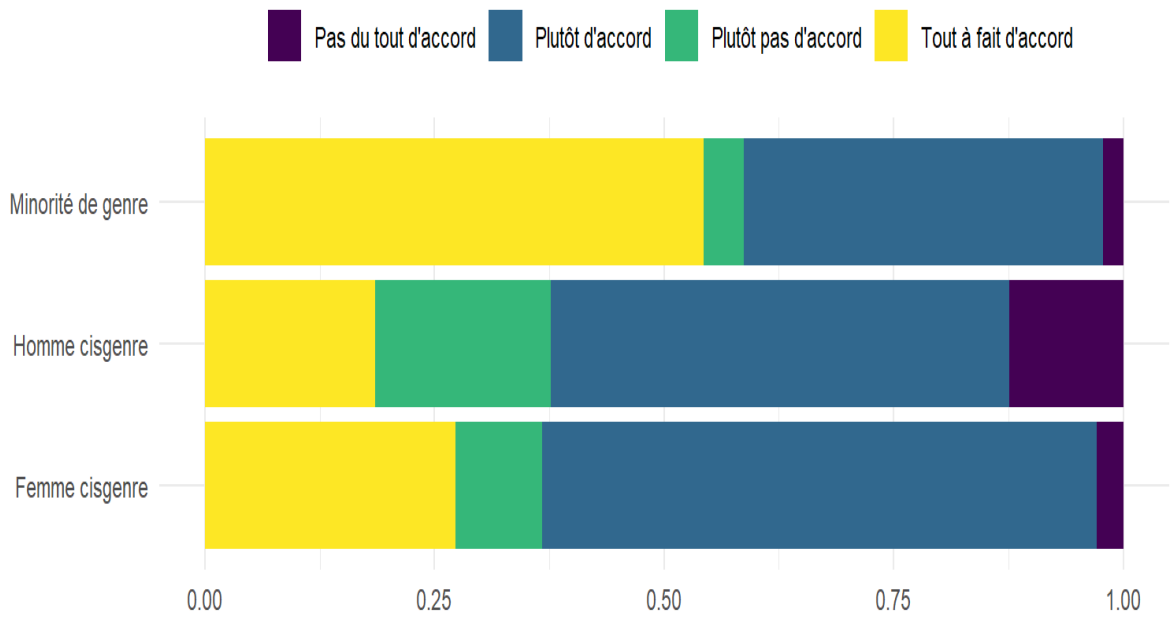


Figure 39 : Répartition de l'intérêt exprimé pour une implication accrue de l'université sur l'inclusion

4.2. Balades commentées

4.2.1. Profils des participant•e•s

Afin de contextualiser les résultats, il est pertinent de présenter brièvement les différents participant-e-s ayant pris part aux balades commentées. Cette présentation met en évidence leur profil, leur parcours ainsi que certaines spécificités de leur rapport aux espaces explorés.

Les **participant•es 1 et 2** sont deux étudiantes en Master 2 ingénieur-e-architecte, toutes deux femmes cisgenres. Elles ont pris part aux **balades à titre de tests**, réalisées au Sart-Tilman (Figures 40 et 41), autour des campus Polytech et Agora. Bien qu'elles n'étaient pas particulièrement sensibilisées à la question du genre dans l'espace public, elles se sont montrées intéressées par la démarche. Elles ont souligné que cette expérience leur avait permis de redécouvrir leurs lieux habituels, de poser un regard différent sur leur quotidien et de réfléchir à des aspects auxquels elles n'avaient pas songé auparavant, bénéfiques pour leur future profession.



Figure 40 : Parcours de la balade commentée de la participante 1

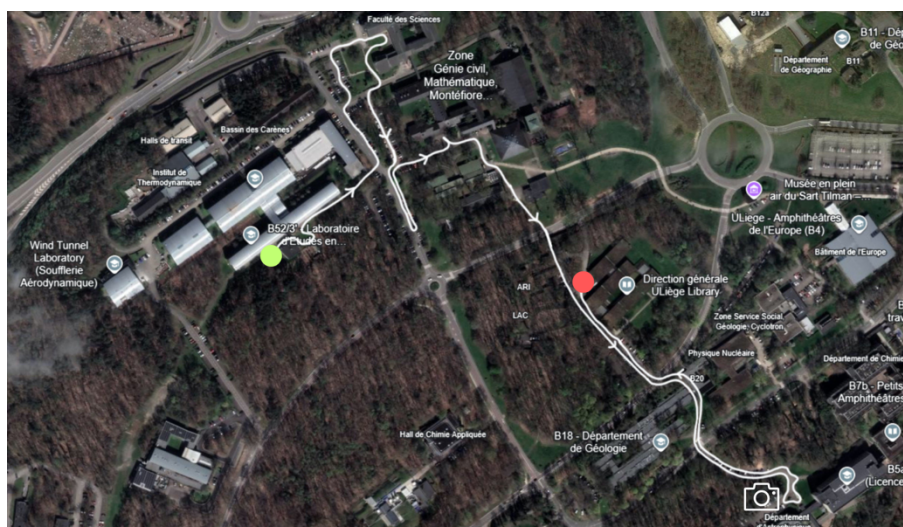


Figure 41 : Parcours de la balade commentée de la participante 2

La **participante 3**, également femme cisgenre, est étudiante en Master 2 d'architecture. La balade a été réalisée en Outremeuse, entre les campus de Pitteurs et de Saint-Luc (Figure 42). Ayant déjà terminé son mémoire, elle s'est montrée particulièrement disponible et sensible à l'idée de contribuer à une recherche académique. Elle avait par ailleurs bien compris les enjeux de ce TFE, comme en témoignent certaines de ses interventions où elle précisait que ses propos n'étaient peut-être pas directement en lien avec les objectifs du travail.

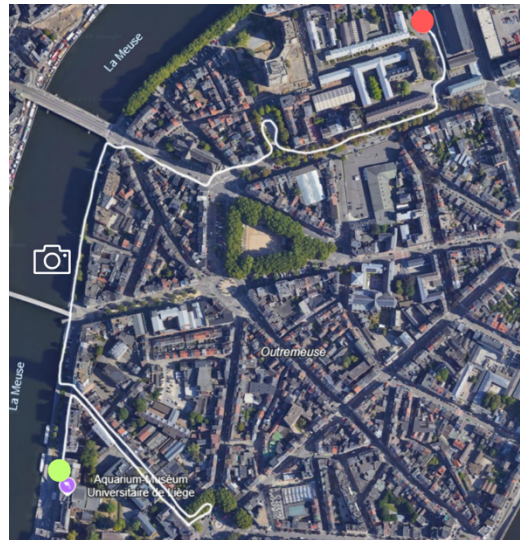


Figure 42 : Parcours de la balade commentée de la participante 3

Le **participant 4** est un homme cisgenre, Doctorant en chimie analytique. Sa balade a eu lieu au Sart-Tilman, au niveau du campus Agora (Figure 43). Originaire des Ardennes, il a grandi en étant entouré de champs et de forêts, ce qui explique son rapport privilégié à la nature et son appréciation globale positive des espaces publics du Sart-Tilman. Ayant effectué l'ensemble de son parcours universitaire sur ce campus, il conserve une vision favorable de ces lieux, tout en soulignant que son ressenti aurait probablement été différent dans un contexte urbain. Sa participation s'inscrit également dans une posture de chercheur, attaché à l'importance de la production de données pour faire avancer la recherche.

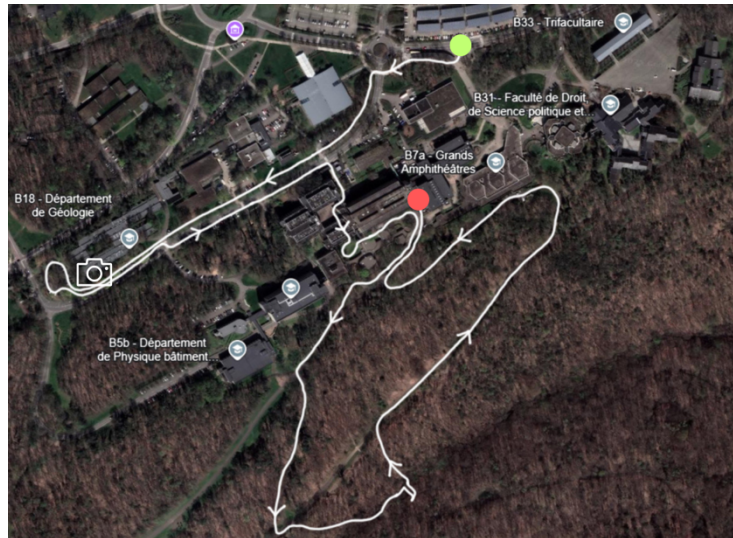


Figure 43 : Parcours de la balade commentée du participant 4

La **participante 5** est une femme transgenre, étudiante en Bachelier 1 d'Infocom. Sa balade s'est déroulée en centre-ville, entre les campus du 20-Août et de l' Aquarium (Figure 44). Durant la balade, elle a précisé être autiste et présente de ce fait une sensibilité accrue à l'espace et aux stimuli sensoriels. Elle a régulièrement comparé sa ville natale à Liège au cours de la balade, afin de contextualiser certains éléments qu'elle n'apprécie pas à Liège. Elle avait aussi exprimé une volonté affirmée de témoigner en tant que personne trans, le sujet lui tenant particulièrement à cœur.

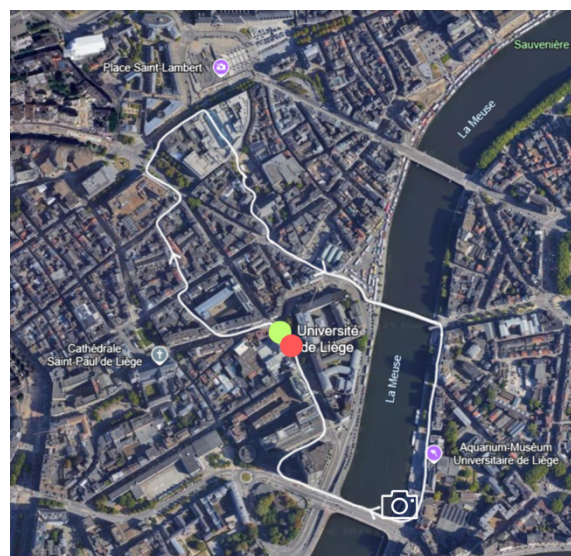


Figure 44 : Parcours de la balade commentée de la participante 5

Le **participant 6**, de genre fluide, est étudiant-e en Bachelier 3 de psychologie. Sa balade a été réalisée au Sart-Tilman, au niveau du campus Agora (Figure 45). Également autiste, iel présente une forte sensibilité à l'espace, aux sens et à l'architecture. Tout au long de la promenade, iel a partagé avec enthousiasme ses lieux de référence, notamment la faculté de psychologie, en les reliant à ses expériences académiques et personnelles. Engagé-e dans des démarches de recherche dans le cadre de ses études, iel a manifesté un intérêt particulier à contribuer à la production de données pour ce TFE.



Figure 45 : Parcours de la balade commentée de le-a participant-e 6

Enfin, la **participante 7** est une femme cisgenre, étudiante en Master 1 d'architecture. Sa balade a eu lieu en Outremeuse, au niveau du campus de Saint-Luc (Figure 46), mais également en centre-ville, aux alentours des campus de l'Opéra et du 20-Août, ainsi que dans d'autres lieux qu'elle fréquente en centre-ville. Originnaire de la campagne, elle entretient un rapport fort à la nature et apprécie particulièrement de se balader et d'arpenter le paysage, ce qu'elle relie également à ses études. Elle a indiqué avoir pris davantage de temps cette année pour se promener et explorer, ce qui a motivé sa participation à cette balade commentée. Elle avait par ailleurs exprimé dans le questionnaire son intérêt pour ces problématiques, ce qui s'est confirmé lors de la balade.

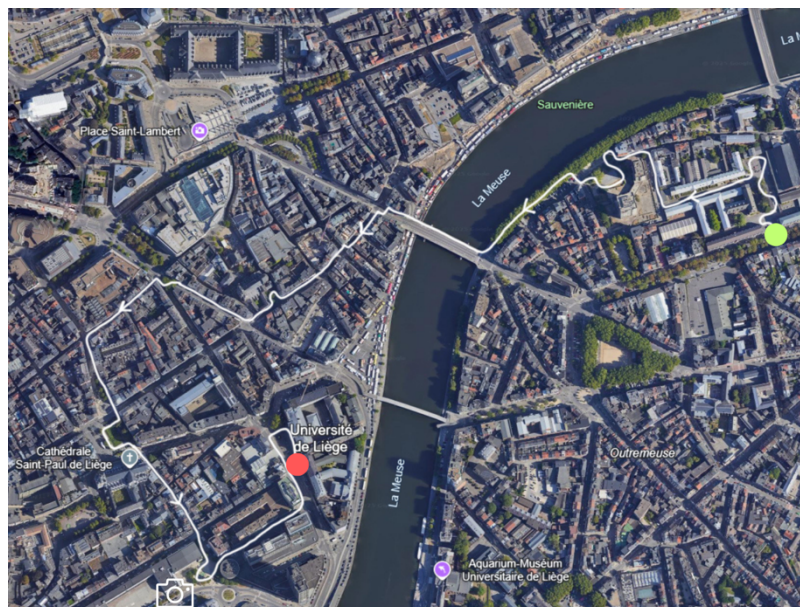


Figure 46 : Parcours de la balade commentée de la participante 7

De manière générale, l'ensemble des participant-e-s s'est montré impliqué et disponible. Leur participation a révélé un intérêt manifeste pour la démarche de ce TFE, chacun-e ayant pris le temps

de réfléchir à des lieux significatifs, de partager ses trajets quotidiens et d'évoquer des expériences personnelles. Ces échanges, riches et variés, ont permis de mettre en évidence de nombreux éléments précieux pour cette recherche.

Les cartes retraçant les parcours des participant.e.s comportent un symbole d'appareil photo, indiquant le lieu où une photographie a été prise, présentée dans les résultats par participant.e.s.

4.2.2. Traitement des résultats par participant.e.s

Dans cette partie, sont présentées les thématiques principales qui ressortent pour chaque participant.e, en mettant en avant les éléments évoqués de manière récurrente. Un approfondissement est également proposé à travers les réponses obtenues lors des relances portant sur l'architecture et le genre. Cela permet d'analyser la sensibilité des participant.e.s à l'architecture, d'évaluer dans quelle mesure celle-ci influence leur bien-être dans l'espace et de mettre en évidence l'impact éventuel de leur genre sur leur perception et leur appréciation des lieux.

Comme mentionné précédemment, la durée indicative des balades était fixée à 30 minutes. Toutefois, la quasi-totalité d'entre elles s'est prolongée entre 45 minutes et une heure.

La présentation commence par les participantes 1 et 2, qui ont pris part aux balades tests. Ensuite, l'analyse se poursuit avec les cinq autres participant.e.s de l'étude.

a. Participante 1

La participante 1 a exprimé à plusieurs reprises l'importance de la **végétation**, de la **nature** et des **espaces verts** dans sa perception des lieux, ainsi que le **confort** que cela procure. Elle a souligné que ces éléments contribuaient fortement à rendre un endroit agréable, notamment grâce au calme qu'ils apportent :

«[...] c'est plutôt un endroit assez agréable que ce soit en été, en hiver, parce que c'est il y a beaucoup de végétation, c'est assez vert. » (Participante 1, Annexe 7, l. 37-38) ;

«[...] cet endroit-là de jour c'est assez agréable parce que effectivement y a de la végétation de part et d'autre, c'est assez agréable, surtout là en été on entend les oiseaux. » (Participante 1, Annexe 7, l. 45-47).

Elle a également mis en avant l'importance de l'**aménagement** dans la qualité des espaces publics. Ce qu'elle valorise particulièrement, c'est la combinaison de plusieurs éléments : la présence de **bancs** et de **tables** pour s'y installer, la possibilité d'être à l'**ombre** ou **abrité** en cas d'intempéries, tout cela au sein d'un **environnement végétalisé**. Ces aménagements lui permettent de **s'approprier l'espace** et d'y trouver une **dimension conviviale**, au-delà de son usage purement fonctionnel :

« Et bah cet endroit-ci particulièrement je trouve qui est plutôt agréable parce que bah là on a une, pas une plaine, mais à un endroit avec de l'herbe, des tables pour manger. On a des bancs, c'est en bois. En plus, on a le potager. Enfin, vraiment, ça donne un aspect autre que l'école où on peut se retrouver [...]. » (Participante 1, Annexe 7, l. 76-79).

Ou encore : « *Et quand il fait beau, on a plus tendance oui à aller sur les tables pour vraiment se poser, être au soleil. Parce que oui, par contre sous la passerelle on est souvent à l'ombre. Et du coup quand il y a du soleil, ça nous permet d'être à l'ombre [...].* » (Participante 1, Annexe 7, l. 89-91).



Figure 47 : Photo mettant en avant l'importance de la végétation et du mobilier, issue de la balade avec la participante 1

Un point critique qu'elle a particulièrement relevé concerne le **manque d'aménagements** favorisant la **sécurité des piéton·nes**. Elle a souligné à plusieurs reprises l'**absence de passages piétons**, de **trottoirs** et de **signalisation claire**, ce qui crée une **confusion dans l'usage de l'espace** et génère un **sentiment de danger**, en particulier aux heures de forte affluence :

« [...] y a aucun passage piéton. Alors là cet endroit-là je le trouve vraiment pourri. Alors y a plein de voitures. [...], y a pas de passage piéton, y a pas de trottoir. Le matin bah tout le monde arrive à la même heure donc c'est un peu le fouillis quoi. Bah ouais, en termes de sécurité on va dire, pour ma vie, c'est un peu dangereux je trouve. » (Participante 1, Annexe 7, l. 111-116) ;

« [...] il n'y a pas de signalisation au sol qui représente ça. Donc en fait tu te balades, tu ne sais pas trop. [...] Voilà je pense que ça joue aussi sur bah sur la sécurité, sur ma sécurité aussi. D'où j'ai le droit de marcher ou non en tant que piétonne. » (Participante 1, Annexe 7, l. 178-181).

Elle a aussi insisté sur la manière dont **sa perception de l'espace varie fortement entre le jour et la nuit**. Alors que certains lieux paraissent agréables et rassurants en journée, ils se transforment en espaces perçus comme inquiétants, voire hostiles lorsqu'il fait nuit. L'**éclairage public**, jugé **insuffisant** ou **mal adapté**, joue un rôle central dans ce ressenti :

« [...] cet endroit-là de jour c'est assez agréable [...], sauf la nuit. Je trouve que ça change complètement. Je trouve que les lumières ça donne un aspect un peu glauque, sinistre même [...]. » (Participante 1, Annexe 7, l. 45-49) ;

« Je trouve que les lumières sont pas forcément adaptées ou alors peut être la luminosité ne convient pas. » (Participante 1, Annexe 7, l. 51-52) ;

« [...] cet endroit-là, surtout en hiver, c'est très glauque. Je sais pas pourquoi mais je le trouve glauque et pas forcément très, très agréable. [...] C'est vrai que c'est très noir. Et puis en hiver il fait encore plus noir. » (Participante 1, Annexe 7, l. 121-124).

Lorsqu'elle a été interrogée sur l'**architecture**, elle a évoqué un **nouvel angle de réflexion**, mettant en avant l'**influence des matériaux sur la perception de luminosité** et donc sur l'**ambiance générale d'un lieu**. Mais sans sollicitation explicite, ce thème ne serait toutefois pas apparu dans son discours. Elle a par exemple comparé différents bâtiments du campus en fonction de leur capacité à refléter la lumière et à générer une atmosphère plus agréable :

« [...] le Montefiore déjà c'est un bâtiment beaucoup plus vieux comparé au B52. Je trouve qu'il est beaucoup plus noir et beaucoup plus petit. Enfin comparé au B52 qui est certes très grand, très long, donc c'est vrai que ça peut être impressionnant. Mais il est en tôles en acier et ça permet quand même de réfléchir la lumière. Et bon, il ne se fond pas non plus dans la végétation mais je sais pas, j'ai pas le même ressenti par rapport au Montefiore. Je trouve que ça donne quand même beaucoup plus de luminosité. Et en plus bah y a la passerelle qui est bah très lumineuse par les vitres donc ça c'est bien, on peut voir de l'autre côté, c'est comme si elle existait pas quoi. Et on a l'annexe qui est elle très très blanche. Alors je trouve qu'elle ne se fond pas forcément avec la végétation, mais comme l'hiver il fait très très noir, c'est vrai que ça permet à ce que ça donne pas encore plus de noir. » (Participante 1, Annexe 7, l. 156-166)

Enfin, la question du **genre** a été évoquée. Elle a affirmé n'avoir **jamais eu de problème** lié à son statut de femme cisgenre dans le cadre universitaire, mais elle reconnaît que cette dimension influence sa perception dans certaines circonstances, notamment lorsqu'elle se retrouve **seule le soir ou la nuit**. C'est dans ces moments précis que le fait d'être une femme renforce son sentiment d'insécurité : « [...] j'ai jamais eu de problème par rapport à ce que je sois une femme ici à l'Université. Mais je pense que ça influence quand même le fait que je sois une femme seule. Et la nuit, forcément, ça influence ma perception de l'endroit et je vais marcher beaucoup plus vite le soir. » (Participante 1, Annexe 7, l. 56-59).

Le tableau 4 ci-dessous récapitule les thématiques existantes ayant été abordées spontanément par la participante 1. Il comporte également de nouvelles thématiques évoquées par la participante 1.

Thématiques existantes	Cocher si abordée
Éclairage	x
Propreté / entretien des espaces	
Signalétique (espaces bien indiqués et repérables)	x
Proximité avec le lieu de destination (bâtiment, site, campus)	
Sentiment de sécurité et sécurisation de l'espace	x
Présence ou absence d'autres usager·ère·s	
Transparence et visibilité de/dans l'espace	x
Nouvelles thématiques abordées par la participante 1	
Végétation	
Aménagement de l'espace et mobilier (bancs, tables, abris)	
Signalisation pour piétons/voitures → sécurité	

Tableau 4 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelles par la participante 1

b. Participante 2

La **végétation** occupe une place importante dans son appréciation des espaces. Pour elle, le simple fait de marcher dans un environnement vert influe directement sur son **bien-être**. La **nature** et les **sons associés** (oiseaux, feuillage) créent une atmosphère d'apaisement :

« Je trouve que ce passage là il est plutôt agréable et en général je vois mon humeur changer dans le sens où y a la végétation, on entend souvent les oiseaux chanter. [...] Donc vraiment là je trouve qu'y a une situation plutôt d'apaisement dès qu'on rentre là, la végétation sur les côtés, enfin, c'est plutôt agréable je dirais. » (Participante 2, Annexe 8, l. 66-71).

Cet attachement à la nature se traduit par un besoin explicite d'être **entourée de végétation** :

« Du coup j'aurais aimé juste qu'il y ait peut-être un voile de végétation, comme ça m'apaise. » (Participante 2, Annexe 8, l. 128-129) ;

« Tu vois par exemple là plusieurs arbres devant. Du coup ça ferait vraiment l'endroit encore plus cocon quoi, entouré de végétation. » (Participante 2, Annexe 8, l. 133-135).

La présence d'arbres, en particulier, contribue à créer une ambiance presque dépaysante : « [...] il y a plein d'endroits là où on est en plein milieu de la nature, je trouve. Les arbres sont hyper hauts, ça fait limite un peu ambiance vacances je trouve avec les petits bungalows là. » (Participante 2, Annexe 8, l. 309-311).

À l'inverse, ce qui la dérange le plus, ce sont les **routes**, la **circulation** et l'**absence de signalisation claire pour sécuriser les piétons**. Elle regrette vivement le manque de passages piétons, de trottoirs et plus largement d'une différenciation nette entre les espaces pour voitures et ceux pour piétons :

« [...] y a pas de passage transitoire ou alors plus de passage piéton pour la sécurité [...] » (Participante 2, Annexe 8, l. 145-146) ;

« [...] y a pas de passage piéton. Y a pas de passage piéton. Y a pas de trottoir. » (Participante 2, Annexe 8, l. 148-149) ;

« [...] si vraiment chaque véhicule avait un peu son espace et que c'était bien défini, clair, ben je me sentirai plus apaisée quoi [...] » (Participante 2, Annexe 8, l. 279-280) ;

« [...] qu'on va devoir traverser et y a même pas de passage piéton. C'est dommage puisque c'est bien mis en avant les poteaux qui marquent l'entrée du chemin piéton [...] » (Participante 2, Annexe 8, l. 303-305).

Elle souligne à plusieurs reprises ce **contraste brutal entre des zones boisées et la route**, où toute continuité piétonne semble rompue : « Mais là voilà encore une fois avec la route, ça coupe tout, ça coupe tout. On était dans la forêt et d'un coup on arrive sur la route. [...] Et y a pas de passage piéton. C'est dingue quoi. En plus en face y a un chemin piéton donc je comprends pas pourquoi là y a pas un passage piéton. Donc là on va tout droit, on doit traverser en regardant bien de tous les côtés. Et

là pfff... J'ai l'impression que je vais me redire mais ça va être ça tout le temps la problématique, dès qu'y a une route, y a pas d'endroit pour marcher quoi. » (Participante 2, Annexe 8, l. 340-347).

Elle insiste aussi sur l'importance de l'**aménagement de l'espace** et de la présence de **mobilier** pour profiter pleinement d'un lieu : bancs, tables, abris contre la pluie ou le soleil, éloignement des voitures, tout en gardant un lien visuel avec la nature. Ces éléments lui semblent nécessaires pour qu'un espace public puisse être réellement approprié :

« [...] il [l'espace] est plutôt agréable, dans le sens où il est abrité par la passerelle. Donc c'est vrai que si il pleut, on peut s'abriter facilement. » (Participante 2, Annexe 8, l. 83-85) ;

« Y a même pas d'endroit pour s'abriter si il pleut. Je trouve ça un peu dommage. Voilà mais c'est vrai qu'ils ont mis des tables récemment, donc je trouve l'idée chouette pour le coup. » (Participante 2, Annexe 8, l. 196-198) ;

« J'aime vraiment beaucoup beaucoup être dehors et je trouve ça trop dommage qu'y ait pas plus d'endroits abrités. » (Participante 2, Annexe 8, l. 295-296) ;

Elle apprécie particulièrement **les espaces qui combinent végétation, calme et aménagements adaptés**, comme certains abords de bâtiments : « Et mine de rien tu vois cette entrée de bâtiment, je la trouve super chouette. T'as les petits bancs sur le côté, un peu dans la végétation. T'as un visu sur les tables, c'est des tables où on les gens travaillent en général, soit tout seul, soit un peu en groupe, mais c'est plutôt calme. Donc t'as un visu directement dessus. Tu vois les arbres derrière. [...] Et l'entrée est abritée. Et la voiture elle s'arrête là, bien avant l'entrée. » (Participante 2, Annexe 8, l. 370-376).



Figure 48 : Photo mettant en avant l'importance de la végétation et de l'aménagement, issue de la balade avec la participante 2

Au-delà des aménagements, elle insiste sur la nécessité que **certains espaces soient conçus pour être habités et investis par les usagers**. Un simple axe de passage ne procure pas le même bien-être qu'un lieu pensé pour la pause ou la convivialité : « En fait y a vraiment une question de contexte

en fait. Par exemple le fait que, je vais aimer être dans un endroit un petit peu protégé de la vue des autres, qui va être entouré de végétation et surtout qui va être dédié à ça. Parce que là l'espèce de préau dont je te parle, mais en fait c'est un axe de passage, donc c'est pas adapté pour les pauses. Alors que le petit bout d'espace vert, le genre de petit parc de tout à l'heure, en fait c'est agréable parce que c'est juste à côté des bâtiments, y a un vrai endroit pour se poser, mais en même temps tout le monde peut voir. » (Participante 2, Annexe 8, l. 258-265).

La question de l'**architecture** n'a pas émergé spontanément. C'est en l'interrogeant à ce sujet qu'elle a exprimé une sensibilité particulière aux **matériaux**, qu'elle juge mieux intégrés dans un environnement naturel tel que le Sart-Tilman : « Dans ce contexte-là du Sart-Tilman, je dirais pas ça n'importe quand, mais le fait que l'architecture soit un peu plus vieille, ça ne me dérange pas tant que ça. Parce que je trouve que les matérialités qui étaient utilisées il y a quelques dizaines d'années, je trouve que ça ressemble à des matériaux plutôt naturels, grâce à la couleur, à des roches minérales en fait, tu vois ? Donc je trouve que ça se marie bien avec la végétation. Et donc ça augmente le sentiment d'être dans une forêt, dans un endroit nature quoi. Mais je suis pas sûre de penser la même chose en plein centre-ville. » (Participante 2, Annexe 8, l. 398-404).

La question du **genre** a été abordée lorsqu'elle a évoqué sa **peur d'être observée**, en particulier lorsqu'elle est **seule** ou qu'il fait **nuit**. Toutefois, elle n'a pas développé ce point au-delà, et son expérience en tant que femme cisgenre dans les espaces autour de l'Université ne lui semble pas marquée par de réels problèmes liés au genre. Son discours s'oriente davantage vers sa sécurité en tant qu'usagère piétonne : « Après, si ça a un impact, enfin si c'est le fait d'être une femme cis qui a un impact sur ma peur d'être observée, je pense que c'est plus dans des situations où je suis dans, enfin où il fait nuit. Tu vois, c'est plus dans cette situation que je vais avoir une peur d'être observée. [...] Mais là où je vais plus me faire la réflexion par rapport à mon genre, ça va être dans des moments où il fait nuit peut-être, où j'ai peur, où j'ai pas le contrôle, où je vois pas tout, où je sens qu'y a pas beaucoup de monde autour de moi, tu vois ? » (Participante 2, Annexe 8, l. 212-222).

Le tableau 5 ci-dessous récapitule les thématiques existantes ayant été abordées spontanément par la participante 2. Il comporte également de nouvelles thématiques évoquées par la participante 2.

Thématiques existantes	Cocher si abordée
Éclairage	x
Propreté / entretien des espaces	
Signalétique (espaces bien indiqués et repérables)	x
Proximité avec le lieu de destination (bâtiment, site, campus)	x
Sentiment de sécurité et sécurisation de l'espace	x
Présence ou absence d'autres usager·ère·s	x
Transparence et visibilité de/dans l'espace	x
Nouvelles thématiques abordées par la participante 2	
Végétation	
Aménagement de l'espace et mobilier (bancs, tables, abris)	
Signalisation pour piétons/voitures → sécurité	
Voitures, circulation	

Tableau 5 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelles par la participante 2

c. *Participante 3*

La participante 3 se déplace principalement à pied pour rejoindre les différents campus, ce qui fait que son regard sur les espaces traversés est fortement influencé par l'accessibilité et le confort de ses trajets quotidiens. Deux éléments ressortent de manière prioritaire dans son discours : l'**aménagement des espaces urbains** et la présence de **végétation**.

Tout d'abord, l'**aménagement des espaces urbains** joue un rôle essentiel, notamment la **largeur des cheminements** et la présence d'installations adaptées comme des **bancs** ou des **abris**. Elle évoque régulièrement le fait de ne **pas avoir assez de place pour circuler** sans être contrainte de passer trop près des autres, ce qui crée un inconfort. Elle donne l'exemple de certains passages trop étroits : « [...] quand on passe sur le bord par exemple, c'est très étriqué. Et y a souvent des groupes aussi qui s'arrêtent sur, sous le pont ou sur les rambardes. Et comme c'est assez petit, voilà là ça va, mais tu vois, quand on avance, ça se resserre alors quand on a des gens qui sont assis sur la rambarde et qu'on passe devant eux, c'est, c'est pas agréable. » (Participante 3, Annexe 9, l. 224-228).



Figure 49 : Photo illustrant l'importance de la largeur des cheminements, issue de la balade avec la participante 3

Elle précise que ce malaise est encore plus marqué lorsqu'il s'agit de **groupes d'hommes** : « Parce que c'est des grands groupes d'hommes et on est très proche par exemple. Ouais, c'est ça en fait, on

a à peine la place de passer à deux, du coup on est presque en train de se mettre de côté pour pouvoir passer. Et..., c'est, enfin c'est gênant parce qu'on connaît pas les gens [...] » (Participante 3, Annexe 9, l. 232-235).

L'absence d'aménagements adaptés est également soulignée lorsqu'elle évoque les **arrêts de bus** : *« [...] d'attendre le bus ici c'est pas très agréable. Y'a pas d'abris, y'a juste des bancs, mais... Alors là, il y a de l'ombre parce que le soleil fait que à cette heure-là y'en a. Mais en fin de journée, c'est plein soleil. »* (Participante 3, Annexe 9, l. 320-322).

En parallèle, la **végétation** et surtout la **présence d'ombre** sont des éléments récurrents de son discours. Lors de la balade, effectuée un jour de fortes chaleurs, elle insiste sur le confort que procurent les arbres. Cela revient à plusieurs reprises :

« Bah ici c'est très ouvert donc c'est agréable. Et y a des grands arbres. Bah tu vois, il y a tout qui est à l'ombre. Genre par exemple aujourd'hui dans une journée ensoleillée où il fait chaud, ça fait du bien. » (Participante 3, Annexe 9, l. 102-104) ;

« Y a beaucoup d'ombres aussi. C'est vrai que les arbres c'est agréable et quand il fait chaud comme ça, on n'a pas envie de rentrer sous 30°. » (Participante 3, Annexe 9, l. 215-217) ;

« [...] dans le RAVeL, c'est aménagé, c'est beau, il y a des arbres, il y a de l'ombre. » (Participante 3, Annexe 9, l. 297-298).

La **présence d'autres usagers et usagères** est un autre facteur qui influence son ressenti. Pour elle, ce n'est pas tant la densité de personnes qui importe, mais plutôt le **type de personnes rencontrées** et le **contexte**. Elle exprime clairement que cela impacte son **sentiment de sécurité** :

« [...] si c'est des femmes, je vais me sentir plus en sécurité parce que je suis une femme. Et quand c'est des hommes, forcément on se dit bah, est-ce que c'est quelqu'un de normal entre guillemets ou est-ce que c'est quelqu'un qui va m'embêter ? » (Participante 3, Annexe 9, l. 164-167).

Elle précise que l'**apparence** joue également un rôle : *« [...] encore une fois dans les préjugés y a la façon de s'habiller. Quelqu'un qui va être habillé de manière classe ou correcte, je vais pas trop poser de questions, mais quelqu'un qui est habillé, qui fait pas attention à son apparence, forcément ça pose des questions. »* (Participante 3, Annexe 9, l. 170-173).

De manière générale, elle nuance toutefois en expliquant que : *« Donc la présence de monde ne veut pas dire bien ou pas bien. Ça dépend du contexte qui l'accompagne. Mais ça dépend beaucoup des gens aussi, [...] »* (Participante 3, Annexe 9, l. 341-343).

Lorsqu'elle est invitée à réfléchir plus largement à l'impact de son **genre** dans ses perceptions, elle reconnaît que cela **joue**, même si elle **n'en parle pas spontanément**. Elle explique que, la plupart du temps, elle est accompagnée de son compagnon, ce qui réduit les inquiétudes. Mais seule ou avec une amie, les choses sont différentes, comme en témoigne une expérience précise : *« Je pense que oui. Alors sur le trajet ici, moins, parce que je trouve qu'il est quand même plus sécurisé. Et puis y'a le RAVeL. Le RAVeL est assez bien aménagé, mais par contre pour aller à Saint-Luc en Outremeuse, ça c'est différent. Moi j'y suis allée avec une amie récemment et on s'est fait suivre de Saint-Luc à Pitteurs. »* (Participante 3, Annexe 9, l. 65-68).

Du fait de ses **études**, elle souligne être davantage attentive à l'**organisation des espaces urbains** et aux **aménagements**. Elle affirme essayer **de se mettre à la place des usagers et usagères** afin de repérer ce qui pourrait **être amélioré**, en lien avec son cursus :

« [...] on a beaucoup de cours sur les aménagements paysagers, l'urbanisme, la sécurité, les abords des bâtiments. Donc on voit beaucoup, enfin on réfléchit beaucoup quand on rentre quelque part, on se dit "Ah bah tiens, ça me fait penser à ce qu'on a vu en cours, c'est pas terrible". Je pense qu'on fait plus attention, ouais, quand j'arrive quelque part je me dis "Ah bah là je me sens pas très bien parce que y a ça ou ça". Alors que quelqu'un lambda je pense pas qu'il fasse vraiment attention, qu'il dise pas "devant un théâtre, il faut une grande place", des trucs comme ça. On est plus amené à réfléchir, à regarder ce qui se passe autour de nous, même pour nous dans nos projets. Je pense c'est aussi intéressant de voir que si quelque part où je me sens mal, pourquoi je me sens mal, pour pas le reproduire plus tard. » (Participante 3, Annexe 9, l. 522-531).

Cependant, durant la balade, elle n'a **pas spontanément abordé la question architecturale**, notamment lorsqu'il s'agissait de décrire physiquement l'espace, même lorsque des exemples lui étaient proposés.

Enfin, en tant que femme et future architecte, elle reconnaît l'importance de réfléchir à des aménagements qui prennent en compte les besoins spécifiques des femmes. Toutefois, elle admet que ce n'est pas un aspect auquel elle est très sensible actuellement. Si elle identifie certains problèmes, elle a du mal à envisager les solutions possibles, donnant uniquement l'exemple de l'**éclairage**, alors que durant la balade, la problématique de l'éclairage n'est jamais apparue dans sa perception de l'espace : « [...] je trouve qu'il y a pas beaucoup d'aménagements spéciaux pour que les femmes se sentent plus en sécurité et donc c'est pas quelque chose qui me fait percuter euh beaucoup. Et je sais pas forcément comment mieux aménager pour que à part bon tout ce qui est éclairage, faire attention à pas que ce soit des petites rues fermées, ça c'est ouais, des petits aménagements. » (Participante 3, Annexe 9, l. 537-542).

Le tableau 6 ci-dessous récapitule les thématiques existantes ayant été abordées spontanément par la participante 3. Il comporte également des nouvelles thématiques évoquées par la participante 3.

Thématiques existantes	Cocher si abordée
Éclairage	
Propreté / entretien des espaces	
Signalétique (espaces bien indiqués et repérables)	
Proximité avec le lieu de destination (bâtiment, site, campus)	
Sentiment de sécurité et sécurisation de l'espace	x
Présence ou absence d'autres usager·ère·s	x
Transparence et visibilité de/dans l'espace	
Nouvelles thématiques abordée par la participante 3	
Végétation, ombre	
Aménagement des espaces urbains	

Tableau 6 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelles par la participante 3

d. Participant 4

Le premier élément qui revient très souvent dans le discours du participant 4 est la **végétation**. Le fait que le Sart-Tilman soit situé au cœur de la forêt joue un rôle central dans son appréciation générale des espaces. Comme il l'exprime : « [...] ce que j'aime beaucoup avec le Sart, c'est que c'est très vert. » (Participant 4, Annexe 10, l. 103-104). Ou encore : « [...] on est quand même sur énormément de verdure, ce que je trouve vraiment pas mal. Ça à nouveau c'est un des gros points forts du Sart je trouve comme campus, c'est très vert, c'est très boisé, même dans les zones un peu plus urbaines entre guillemets, ça reste énormément de haies, de gazon, etc. » (Participant 4, Annexe 10, l. 173-176).

Cette importance accordée à la nature se traduit également dans sa **pratique** : il arpente régulièrement les espaces verts, notamment la forêt, qu'il associe à des moments de bien-être. Lors de la balade, il a d'ailleurs souhaité s'y rendre pour illustrer ses propos : « [...] on va peut-être descendre un peu dans les bois. Parce que moi généralement en fait, je prends ma pause midi en allant me promener dans les bois. » (Participant 4, Annexe 10, l. 306-307). Ou encore : « [...] il y a un super spot là en bas qui est vraiment pour moi l'un des highlights du Sart-Tilman. Je trouve ça SUPERBE. » (Participant 4, Annexe 10, l. 391-392).

Enfin : « Mais ouais, moi j'aime, j'aime encore bien ce truc de partir dans les bois, me promener. » (Participant 4, Annexe 10, l. 401-402).

Sa sensibilité se manifeste également dans son regard sur la **gestion des espaces verts**. Il valorise le fait que ceux-ci soient entretenus tout en laissant une place à la biodiversité :

« Et ce qui est pas mal, c'est que c'est entretenu, mais c'est entretenu assez intelligemment. Clairement tu vois ils tondent quand même, ils ratiboisent un peu de temps en temps les abords des chemins mais en laissant énormément de plantes sauvages sur le reste pour éviter enfin pour permettre d'avoir de la biodiversité et des trucs comme ça. » (Participant 4, Annexe 10, l. 338-342).

Un autre thème récurrent dans son discours est celui de l'**éclairage**, notamment sur son trajet vers le parking. Pour lui, il s'agit d'une **question de praticité** et **non d'un facteur générateur d'insécurité**. Dès le début de la balade, il a tenu à en parler : « Seul problème de ce parking, celui-là en particulier, c'est que jusqu'ici il y a de l'éclairage public, tu vois les lampes etc. Les deux dernières-là euh ne sont quasi jamais allumées, pour une raison qui m'échappe un peu [...] » (Participant 4, Annexe 10, l. 84-86). Mais encore : « Voilà donc toute cette toute cette zone-ci en fait est pas vraiment éclairée [...] » (Participant 4, Annexe 10, l. 95-96).



Figure 50 : Photo illustrant le manque d'éclairage et de praticité d'un chemin, issue de la balade avec le participant 4

Cette thématique est revenue à plusieurs reprises par la suite : « En général, à partir du moment où il commence à faire nuit, je m'éloigne moins des bâtiments parce que y a moins d'éclairage aussi par ici et que me promener éclairé à la lampe de poche de mon téléphone c'est moins sympa [...] » (Participant 4, Annexe 10, l. 347-349). Ou encore : « Oui, donc toute cette partie ici n'est absolument pas éclairée. » (Participant 4, Annexe 10, l. 370).

Par ailleurs, il a insisté sur l'**importance de l'ombre** au niveau du parking, notamment au regard des températures élevées le jour de la balade. Là encore, il s'agit davantage d'un confort pratique que d'une dimension esthétique ou symbolique : « [...] l'avantage de ce parking, c'est qu'il est à l'ombre toute la journée. Donc quand je vais rentrer dans ma bagnole qui n'a pas de climatisation, je vais pas crever. » (l. 92-93). Mais aussi : « [...] il [le parking] est entouré d'arbres avec des arbres au milieu, comme tu vois, il y a de l'ombre toute la journée. » (Participant 4, Annexe 10, l. 113-114).

Dans l'ensemble, pour ce participant, le **manque d'éclairage** et la **présence d'ombre** constituent des éléments factuels et pratiques permettant de se déplacer confortablement d'un point A à un point B, mais ne sont pas perçus comme des sentiments de mal-être de l'espace.

Enfin, concernant la **question du genre**, il reconnaît être conscient de certaines problématiques auxquelles les femmes peuvent être confrontées, en particulier dans des **lieux peu éclairés**. Comme il le formule : « Typiquement le passage que je te disais dans le noir pour aller jusqu'à ma bagnole, éclairé à la lampe de poche, moi je m'en carre un peu, je sors ma lampe de poche. Je veux bien croire que, quand t'es une meuf, ça t'arrive, c'est probablement moins rassurant. Après, je suis pas dans le cas mais je pense que ouais, c'est peut-être moins rassurant des zones comme ça pas éclairées. Pareil là ici dans le fond des bois, c'est parce que moi je le fréquente régulièrement et je sais qu'il y a jamais personne machin. C'est vrai que, je serais une meuf, je pense que je me serais

pas dit “Tiens y’a un chemin qui part au mieux de nulle part par là à gauche. Est-ce que j’irais bien voir ?” tu vois. Après à nouveau c’est très hypothétique. » (Participant 4, Annexe 10, l. 505-513).

Toutefois, il admet ne pas y avoir accordé d’importance auparavant, notamment durant ses études. C’est davantage au contact de sa compagne qu’il a développé une empathie et une compréhension plus fine de ces enjeux. Il précise également ne jamais avoir vécu personnellement de situation de harcèlement ou d’insécurité liée à son genre. Comme il le formule : « Avant, il y a un moment, pendant la majorité de mes études, c’est pas du tout le genre de truc qui m’a tracassé parce que j’étais pas vraiment conscient de ce genre de problème pour être honnête. Je vais pas dire que je m’en foutais parce que c’est pas vrai j’étais, je me rendais pas compte que ces problèmes existaient. Là ça fait quand même quelques années que je suis avec ma copine et que ouais, quand elle me dit qu’elle se fait suivre en rue, des machins comme ça, moi c’est des trucs auxquels j’ai jamais été confronté. » (Participant 4, Annexe 10, l. 516-522).

Le tableau 7 ci-dessous récapitule les thématiques existantes ayant été abordées spontanément par le participant 4. Il comporte également une nouvelle thématique évoquée par le participant 4.

Thématiques existantes	Cocher si abordée
Éclairage	x
Propreté / entretien des espaces	
Signalétique (espaces bien indiqués et repérables)	
Proximité avec le lieu de destination (bâtiment, site, campus)	x
Sentiment de sécurité et sécurisation de l’espace	
Présence ou absence d’autres usager·ère·s	x
Transparence et visibilité de/dans l’espace	
Nouvelle thématique abordée par le participant 4	
Végétation, ombre	

Tableau 7 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelle par le participant 4

e. Participante 5

L’un des premiers éléments évoqués spontanément par la participante 5 est l’**éclairage**. Elle souligne à plusieurs reprises son insuffisance dans certaines rues, ce qui influence directement son ressenti vis-à-vis de la sécurité. Elle observe par exemple que : « En vrai cette rue ça va parce que j’ai pas l’habitude trop de la fréquenter la nuit, mais il y a quand même beaucoup moins de réverbères que sur celle-ci. Je trouve quand même qu’elle est moins éclairée, typiquement là on voit un lampadaire d’ici. Et puis bah c’est tout quoi » (Participante 5, Annexe 11, l. 36-39).

Elle insiste sur le **manque d’éclairage** global : « Donc je trouve qu’à Liège quand même c’est peu éclairé, ça manque de lampadaires et de lumière » (Participante 5, Annexe 11, l. 58-59). À l’inverse, elle se sent davantage rassurée dans les espaces où l’éclairage est plus présent et situé à hauteur plus basse : « Alors que par contre cette rue, je trouve qu’il y a quand même déjà beaucoup plus d’éclairage. Les éclairages sont plus bas en plus. Je sais pas pourquoi ça me rassure de voir l’éclairage plus près de moi » (Participante 5, Annexe 11, l. 80-83).

Un deuxième thème marquant concerne la **végétation** et la **présence de nature**. Loin de n’être qu’un élément esthétique, cette composante est décrite comme indispensable à son bien-être. Durant la

balade, elle revient régulièrement et de manière spontanée sur la **présence d'arbres** dans l'espace public : « *J'ai besoin aussi de voir des arbres, ça me rassure. Je sais que ça m'aide à réfléchir et ça m'aide à me canaliser. Du coup, le fait de voir des arbres au loin, je trouve ça très rassurant, surtout que là il y en a plusieurs parce que là il y a un arbre planté au milieu de la rue donc c'est pas énorme. Mais là y'a vraiment une densité verte qui, qui, qui, qui est rassurante.* » (Participante 5, Annexe 11, l. 85-90).

Elle souligne l'effet apaisant de l'ombre et de la végétation : « *LÀ j'aime bien parce qu'il y a des arbres, y'a un ombrage et une présence verte qui me rassurent. C'est un moment de respiration un peu* » (Participante 5, Annexe 11, l. 227-228).

La **proximité de l'eau** et le **bruit des fontaines** constituent également pour elle des éléments rassurants et agréables : « *[...] j'aime bien les fontaines. Parce que du coup ça fait un son rassurant. [...] le fait d'avoir des bruits comme ça, c'est agréable de les entendre [...]* » (Participante 5, Annexe 11, l. 361-362).

Elle explique que cette **sensibilité au vivant s'est particulièrement développée après sa transition** : « *Je sais pas pourquoi dans ma transition je me suis sans doute aussi, bah pareil, le fait de pouvoir m'affirmer plus comme je suis et pas du coup d'essayer de rentrer dans des cases, j'ai vraiment développé une sensibilité à la nature et aux animaux et du coup maintenant les arbres, les animaux tout ça c'est devenu très important de les voir et d'avoir une présence parce que du coup j'avais cette sensibilité avant, mais je la refrénais pour rentrer dans le moule social et genré. Mais là, c'est plus ça.* » (Participante 5, Annexe 11, l. 229-235).

La question de la **sécurité** est également centrale. Pour elle, un **espace lisible** et **visible** est **synonyme de sécurité**, et cela passe par la présence de **repères** tels que la **lumière**, la **végétation** ou **certains bâtiments**. Elle affirme ainsi : « *Puis y a vraiment une vue dégagée. J'ai besoin aussi de voir des arbres, ça me rassure. Je sais que ça m'aide à réfléchir et ça m'aide à me canaliser. Du coup, le fait de voir des arbres au loin, je trouve ça très rassurant [...]* » (Participante 5, Annexe 11, l. 85-88).

Elle ajoute : « *J'ai besoin du coup d'avoir des points de repère lumineux pour voir à peu près où je me situe sur la rue [...] le fait d'avoir une visibilité me permet de garder une sécurité, de voir si quelqu'un me suit, etc.* » (Participante 5, Annexe 11, l. 95-98).

Elle qualifie certains bâtiments de « **safe place** », capables de jouer un rôle de refuge et d'atténuer son sentiment d'insécurité : « *[...] si j'ai des bâtiments de référence, de sûreté, qui ont une fonction symbolique en fait pour moi et qui comptent. Et dans ces moments-là, ça peut atténuer. C'est comme les arbres en fait, c'est des dispositifs et des endroits qui atténuent mes craintes. Et qui du coup rendent plus vivables certains endroits.* » (Participante 5, Annexe 11, l. 469-472).

Un autre facteur important de son expérience est l'**architecture**. Elle décrit spontanément certains espaces comme oppressants en raison des bâtiments qui les composent : « *Je le [l'espace] trouve assez oppressant parce que les immeubles sont pas hyper hauts [...]. Mais ils sont comme repliés, puis ils sont tous gris, assez sombres et assez oppressants [...]* » (Participante 5, Annexe 11, l. 61-63).

L'absence de cohérence architecturale est également un élément qui la dérange : « *ça manque de cohérence architecturale et [...] esthétiquement, ça me gêne beaucoup* » (Participante 5, Annexe 11, l. 145-146).

Toutefois, la présence de points d'ancrage comme l'Université ou des espaces verts l'aide à mieux vivre ces environnements perçus négativement : « *Après ça va parce qu'au loin y a les arbres. Et je sais qu'il y a l'Université pas loin, du coup ça c'est un lieu rassurant. Donc en fait la visibilité sur tant les arbres qu'un lieu que je considère comme une safe place, ça m'aide à passer outre ce bâtiment qui me met mal à l'aise.* » (Participante 5, Annexe 11, l. 388-391).



Figure 51: Photo illustrant l'importance de l'architecture et des points de repère, issue de la balade avec la participante 5

Enfin, la participante 5 met en avant le **rôle déterminant de son genre dans sa perception de l'espace public**. Elle affirme clairement : « *OUI. Je l'ai très vite remarqué avec la transition [...]. Mais j'ai très rapidement vu à quel point ma perception de l'espace public était différente, [...] J'avais déjà cette crainte initiale, mais elle a vraiment été renforcée [...]* » (Participante 5, Annexe 11, l. 213-219).

Elle insiste sur la différence d'expérience entre hommes et femmes, que sa transition lui a permis de mesurer, en expliquant : « *Mais ouais on sent la différence et je sais que j'ai des amis trans. Mais du coup F to M. Bah pareil, la perception de l'espace elle est plus simple pour eux. En fait, on... L'avantage entre guillemets qu'on a quand on est trans, c'est qu'on a les deux visions, homme et femme.* » (Participante 5, Annexe 11, l. 224-227).

Elle souligne également une sensibilité accrue au **bruit**, notamment aux klaxons, conséquence directe de son vécu en tant que femme dans l'espace public : « *Et du coup ça me met très mal à*

l'aise les klaxons mais ça c'est des trucs que j'avais pas du coup avant et qu'on a plus facilement du coup quand on est une femme. C'est vraiment depuis la transition que j'ai ça. C'est, c'est, c'est la transition. » (Participante 5, Annexe 11, l. 310-313).

Le tableau 8 ci-dessous récapitule les thématiques existantes ayant été abordées spontanément par la participante 5. Il comporte également de nouvelles thématiques évoquées par la participante 5.

Thématiques existantes	Cocher si abordée
Éclairage	X
Propreté / entretien des espaces	X
Signalétique (espaces bien indiqués et repérables)	X
Proximité avec le lieu de destination (bâtiment, site, campus)	
Sentiment de sécurité et sécurisation de l'espace	X
Présence ou absence d'autres usager·ère·s	X
Transparence et visibilité de/dans l'espace	X
Nouvelles thématiques évoquées par la participante 5	
Végétation, eau	
Matérialité du sol	
Travaux	
Voitures, circulation	
Bruit	

Tableau 8 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelles par la participante 5

f. Participant·e 6

La première thématique spontanément évoquée par le·a participant·e 6 concerne l'**éclairage**. Dès le début de la balade, au niveau des parkings du campus Agora, iel a immédiatement comparé les différences de luminosité entre les espaces :

« Et c'est un peu bizarre lors des soirées surtout je trouve que bah c'est très noir, on voit pas où on met ses pieds et y a pas vraiment de lumière. Tandis qu'ici, y a de temps en temps de la lumière, au moins la lumière des arrêts. » (Participant·e 6, Annexe 12, l. 43-46).

Lorsqu'on lui demande de décrire l'environnement physique, c'est encore une fois la question de la lumière qui surgit. Iel insiste sur l'atmosphère peut rassurante de certains endroits :

« Mais au niveau de la marche c'est un petit peu sombre je trouve où il y a que certains bouts où c'est éclairé mais y a pas autant de lumière que ça. Bah y en a quand même lors de la soirée mais c'est un peu bizarre, c'est un peu glauque. » (Participant·e 6, Annexe 12, l. 52-56).

Un autre élément fort qui contribue à son sentiment de bien-être et de sécurité est la **présence d'art dans l'espace public**. En traversant un tunnel paré de fresques, iel explique que ces œuvres apportent une dimension rassurante :

« Je trouve que j'adore vraiment en plus l'art qu'il y a tout autour et que ça aide vraiment dans le sentiment de sécurité. C'est cet art, c'est le fait que bah y a des personnes qui passent par-là, y a des personnes qui décident de dessiner quelque chose autour. » (Participant·e 6, Annexe 12, l. 95-98).

Pour iel, l'importance de l'art dépend néanmoins du **contexte**. L'idée qu'il s'agisse d'œuvres valorisées, pensées et intégrées à l'espace public par une démarche artistique professionnelle est significative :

« Je pense que ça dépend quel genre d'art dans l'espace public, parce que j'aime vraiment bien avoir des trucs qui sont vraiment... Là ici [elle parle du tunnel], c'est un peu comme s'il y avait un artiste qui est venu, qui a passé son temps dans la fresque, qui a été payé pour la fresque. Et je me dis alors que bah, l'espace est valorisé d'une certaine manière parce qu'il y a de l'art, y a un artiste qui est venu et qui a fait quelque chose de élaboré, où il a été payé par l'Université probablement etc. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 160-165).

Cette **sensibilité à l'art** s'exprime aussi dans sa manière de **décrire les bâtiments** : iel perçoit l'**architecture** comme une **forme d'expression artistique et créative** qui lui procure un sentiment de **bien-être**. L'originalité et l'harmonie des formes sont des éléments marquants de son discours :

« Le bâtiment il est BEAU, il est original je trouve. Genre je comprends pas pourquoi est-ce qu'ils ont décidé de faire un triangle, mais cette idée, j'aime bien [rires]. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 212-213) ;

« Bah je me dis que les architectes ont fait ça, ils ont été assez créatifs et ça j'aime bien. Genre j'aime bien tout simplement voir l'art et la créativité derrière qui va avec. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 222-223) ;

« [...] mais j'aime bien sortir du bâtiment et juste avoir un cube devant et une œuvre d'art devant moi et c'est chouette. Et c'est ce que j'aime bien vraiment de ce bâtiment-ci et de ses facultés, c'est qu'il y a beaucoup d'œuvres d'art. À l'intérieur aussi, y a aussi des œuvres d'art. Le plan architectural est super intéressant. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 325-329) ;

« L'harmonie au niveau des formes, c'est encore plein d'arches. Mais c'est aussi des rectangles, mais c'est aussi le triangle principal que l'on retrouve aussi à l'entrée. Et j'aime bien tout ce qui est harmonie architecturale par rapport à cela. Et je trouve que c'est aussi un bâtiment qui est assez créatif d'un point de vue architectural, design et des choses comme ça. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 375-379).

La question de l'art est aussi liée à celle de l'**inclusivité**. En évoquant le buste d'une femme transgenre exposé dans sa faculté de Psychologie, le•a participant•e 6 insiste sur l'importance de voir représentées des valeurs d'ouverture et de reconnaissance des minorités :

« [...] c'est chouette qu'ils aient pu placer le buste de la femme transgenre, un peu pour montrer une certaine inclusion. Donc ça j'aime bien et je trouve que ça amène quelque chose de plus à l'espace et à la faculté. Parce que ici, on cherche à avoir une certaine inclusivité, bien sûr, comme on est une faculté de sciences humaines. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 352-355).

Cet élément participe d'un sentiment positif quant à la **reconnaissance** des **artistes** mais aussi des **personnes issues des minorités de genre** :

« Ça montre que au moins ils apprécient les artistes et qu'ils apprécient les personnes qui sont de minorité de genre par exemple. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 358-360).



Figure 52 : Photo illustrant la place de l'art dans l'espace, issue de la balade avec la participant•e 6

Toutefois, le•a participant•e 6 n'a pas spontanément abordé ses propres expériences liées à son identité et à son expression de genre. C'est seulement après une question plus directe que cette dimension est apparue. Iel souligne que, **dans le contexte étudiant du Sart-Tilman**, iel se sent **moins exposé•e aux discriminations**, contrairement à ce qu'iel pourrait ressentir en ville avec des personnes lambda. Iel rattache à nouveau ce sentiment à la **présence artistique** qui contribue à créer une **atmosphère inclusive** :

« Je pense que par rapport à mon expression de genre, c'est moins relié à l'architecture mais plus relié aux personnes qui sont là. Il faut se dire ici que le Sart-Tilman, c'est beaucoup beaucoup plus d'étudiants qu'autre chose. [...] j'ai moins l'impression d'avoir un sentiment d'être jugée. Encore une fois, ce que j'aime bien, c'est la présence d'artistes et du musée en plein air [...] ça me donne au moins l'idée qu'y a une certaine un peu inclusivité des personnes à créativité à différence et d'une expression de soi surtout. Donc je trouve que le Sart-Tilman, il est bien au niveau de sa partie artistique. Parce que au moins ça donne un sentiment d'avoir bah une certaine inclusivité de l'expression de soi en elle-même. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 628-639).

Un autre aspect important concerne l'**entretien des espaces**. Pour le•a participant•e 6, la **propreté**, la **luminosité** et l'**état du sol** influencent directement son **sentiment de sécurité**. Lorsque les lieux semblent **dégradés**, **peu éclairés** ou **glissants**, iel a le réflexe d'être **plus vigilant•e** :

« C'est pas super, surtout en hiver. Parce que c'est glissant en hiver. Quand y a de la neige ou quand y a de la pluie, il y a des flaques d'eau et y a pas de luminosité ici dans les escaliers qui fait que l'on voit rien. Donc quand on essaie de redescendre par ici, il faut vraiment tâtonner un petit peu pour voir si la marche qui est juste après aussi on va tomber dans le vide. [...] C'est vraiment un gros manque de luminosité, il y a des petits trous un petit peu dans le sol, ce qui fait que très souvent lors

de l'hiver, il y a beaucoup de flaques d'eau et c'est très glissant. Donc vraiment j'aime pas trop passer par là parfois. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 114-122) ;

« [...] des vieilles toiles d'araignées, ça me donne le sentiment que la partie de l'espace n'est pas vraiment fréquentée autant que ça. [...] C'est plus une question d'entretien, de propreté, de fréquentation. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 604-607).

Le contraste est net lorsqu'il compare ces espaces à des lieux **mieux entretenus, propres et lumineux** :

« Rien de grand à dire sur ce chemin. Je trouve que je l'aime bien, y a la petite œuvre d'art qui donne un sentiment un peu plus plaisant. Même les petits rochers, ça aide à avoir, allez, un environnement plus agencé qui donne l'impression d'être plus, allez, dont on s'occupe plus. C'est une impression. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 477-481) ;

« [...] l'arrêt, je trouve, il est bien agencé. Il y a beaucoup de lumière pour l'arrêt, surtout là-bas. Le préau, il est très illuminé et même en hiver, je trouve qu'il est assez sécurisé. Y a un sentiment de sécurité qui va avec parce que c'est vaste et illuminé, c'est entretenu, c'est propre et c'est moderne. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 621-624).

Il insiste particulièrement sur la question du **sol** : son **état**, son **entretien** et sa **matérialité** influencent son ressenti. Le **risque de glissade** ou de **chute** est une préoccupation constante :

« Mais quand on est en hiver, quand y a du gel, c'est glissant. Et comme c'est quand même assez bien pentu qu'on sent que l'on, que l'on tombe un petit peu avec. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 214-216) ;

« Je veux dire une chose sur le sol, le sol il est pas très... Y a des bosses, y a des bosses ici, y a plein de trous, y a plein de trous quoi.... Ouais, y a plein de trous, donc on peut facilement trébucher. En hiver, ça glisse et y a des plaques de glace qui se forment à cause du fait qu'il y a des trous. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 513-516).

Enfin, lorsqu'on aborde la **question du genre**, le•a participant•e 6 précise que le fait d'avoir grandi en étant perçu•e comme une fille influence ses perceptions. Dans les espaces peu entretenus, sombres ou isolés, cette expérience nourrit un sentiment de vigilance :

« Un petit peu. Je pense au fait que grandir en tant que quelqu'un qui est perçu comme une femme, comme une fille, ça va un petit peu influencer le fait que je me dis "Est-ce qu'y a pas quelqu'un qui est en train de me suivre, est-ce qu'y a pas quelqu'un qui serait caché quelque part pour m'attraper ou quoi que ce soit ?" Donc ici c'est un peu un endroit où je me pose des questions, où je me dis "Est-ce qu'y aurait pas quelqu'un qui est là ?" parce que c'est un tunnel qui est quand même peu fréquenté. Y a plein de toiles d'araignées, y a plein de crasses par terre et ça, ça se voit que c'est moins fréquenté que les autres issues. Donc je me pose de temps en temps des questions en plus. » (Participant•e 6, Annexe 12, l. 125-132).

Le tableau 9 ci-dessous récapitule les thématiques existantes ayant été abordées spontanément par le•a participant•e 6. Il comporte également de nouvelles thématiques évoquées par le•a participant•e 6.

Thématiques existantes	Cocher si abordée
------------------------	-------------------

Éclairage	X
Propreté / entretien des espaces	X
Signalétique (espaces bien indiqués et repérables)	
Proximité avec le lieu de destination (bâtiment, site, campus)	
Sentiment de sécurité et sécurisation de l'espace	X
Présence ou absence d'autres usager·ère·s	X
Végétation (entretien, ombre, ambiance)	X
Transparence et visibilité de/dans l'espace	X
Présence ou absence de bruit	X
Nouvelles thématiques abordées par le·a participant·e 6	
Art	
Sol	
Matérialité des bâtiments, du sol	
Végétation	

Tableau 9 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelles par le·a participant·e 6

g. Participante 7

La participante 7 a mis en avant de nombreux éléments liés à la l'**aménagement des espaces urbains**. Elle regrette que **certains lieux au potentiel intéressant ne soient pas exploités**. Pour elle, l'**absence de mobilier urbain** ou de dispositifs invitant à la pause rend ces espaces sous-utilisés : « *Sinon l'endroit qui pourrait être super chouette mais qui est pas exploité, c'est à l'ombre en-dessous des arbres. Tu vois, ça aurait été chouette de mettre des bancs, des petites installations ou quoi.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 130-132).

Elle étend cette réflexion à l'échelle de Liège, le long des quais : « *Donc y a plein de pépites, y a plein de trucs cachés à Liège qui font que tu te dis, y a un potentiel, mais qui n'a jamais été exploité. Et je vois ça surtout au niveau des quais où il ne se passe rien quoi. Et c'est dommage quoi, parce que ça apporterait beaucoup.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 372-374).

Même constat au niveau de l'Opéra, un lieu qu'elle considère peu appropriable malgré une certaine qualité paysagère : « *Alors c'est un espace que je n'aime pas forcément. Pourtant, y a du potentiel. Parce qu'y a des rangées d'arbres, y a des espaces à l'ombre, y a un petit travail architectural autour des arrêts de bus, mais, en fait, le fait que ça circule autour, c'est juste pareil que la place en bas, un immense rond-point. C'est pas un espace qui est utilisé.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 404-407).

La question sur la **configuration des espaces (clos/ouvert)**, a également été centrale dans son discours. Elle insiste sur l'importance de la **visibilité**, de pouvoir « voir » son environnement, ce qui conditionne son **appropriation des lieux** :

« *[...] c'est toujours des lignes droites avec des grands espaces ouverts et donc y a moins ce sentiment d'appropriation de l'espace.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 97-99) ;

« *Par exemple, je préfère un endroit ouvert où je peux voir plutôt qu'un endroit fermé où on voit rien du tout, où on ne sait pas trop. Je suis quelqu'un d'extrêmement, je suis très méfiante en fait. Donc je fais très attention.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 159-161).

Ses pratiques en sont directement influencées, puisqu'**elle évite certains trajets** qu'elle juge peu sûrs, comme lorsqu'elle évoque : « *Ici, ça, quand je vais au Pitteurs, c'est quelque chose que j'hésite, par exemple le soir, je ne passe pas en-dessous de l'eau. Parce que je ne vois pas ce qu'il y a.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 279-280).

De même, elle exprime une **crainte forte dans les espaces clos et peu fréquentés** : « *Eh ben le passage dans les bois et descendre les maisons je n'aime pas parce que c'est un espace clos, je vois pas ce qui se passe et je me dis surtout si j'ai un problème ici, y a personne qui m'aide.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 347-349).

Elle nuance cependant son propos : un **excès d'ouverture nuit également à l'appropriation**. Des lieux comme la place **Saint-Lambert** apparaissent alors comme trop vastes : « *Les places par exemple, j'aime bien. Mais il faut en fait, si c'est trop ouvert, on sait pas se l'approprier. Par exemple la place Saint-Lambert, bah c'est un peu une catastrophe parce que y a aucune appropriation, c'est un énorme rond-point ce lieu.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 169-172).

En revanche, la **place des Carmes** représente pour elle l'exemple d'un **espace bien équilibré**, combinant **ouverture** et **éléments de protection** : « *C'est la place juste ici. Avec l'eau, toujours. Donc on a un espace qui est ouvert, mais à la fois on a quand même des petites frontières paysagères avec les arbres qui viennent le long de la voirie.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 544-546). Elle y exprime même une possibilité de s'arrêter et de profiter de l'espace : « *Là ici par exemple je pourrais me poser. Je pourrais vraiment.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 554) ; « *C'est vraiment un espace très très chouette qui fonctionne bien en centre-ville.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 558).



Figure 53 : Photo illustrant l'importance de la visibilité dans l'espace, issue de la balade avec la participante 7

La **propreté** est une autre dimension essentielle. Très sensible aux **odeurs** et à l'**entretien général**, elle considère que l'état des lieux influence directement ses usages dans l'espace public : « *Et d'ailleurs je sais pas si tu sens l'odeur là, mais je suis très très très sensible à ça. Et la saleté, tu vois y a des endroits par exemple, je veux pas passer [...]* » (Participante 7, Annexe 13, l. 245-246).

Elle souligne que le manque d'entretien empêche certains espaces d'atteindre leur plein potentiel et la contraignent à ne pas les utiliser : « *Et c'est vrai que en fait comme la ville est sale, y a des espaces, ils pourraient être hyper qualitatifs. Mais c'est vraiment sale, comme au bord de l'eau là où on est passée. Si c'était un espace qui était plus propre, là moi par exemple, c'est un peu dur ce que je vais dire, mais je m'assieds pas sur les bancs parce que je sais que c'est sale.* » (l. 357-361).

Ce constat revient également dans sa perception près de l'Opéra : « *Mais c'est pas un espace que j'aime bien [Opéra] et c'est sale. C'est très sale quand on voit le sol et c'est pas propre quoi.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 416-417).

La **végétation** et la **présence de l'eau** jouent en revanche un rôle fondamental dans son appréciation des espaces publics. Elle associe fortement la Meuse à une dimension qualitative du paysage urbain : « *Ah moi j'adore. J'adore l'eau. [...] J'ai fait une partie de ma scolarité à Namur, y avait de l'eau. Et qu'est-ce que c'est chouette d'aller au bord du halage. J'aime vraiment marcher le long de l'eau. C'est un élément dans une ville qui est important.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 300-303).

Elle met aussi en avant l'intérêt des **fontaines** et du **rapport sensoriel** qu'elles créent : « *Et, les fontaines dans un espace public, ça change beaucoup de choses aussi. Ce rapport à l'eau en fait est, inconsciemment très important. Parce que mine de rien ça attire quand même les oiseaux [...]* » (Participante 7, Annexe 13, l. 493-495).

Concernant la **végétation**, elle estime que les espaces verts sont insuffisants à Liège : « *Moi je trouve que c'est pas assez, parce que j'habite en campagne. Si ça ne tenait qu'à moi, je mettrais des arbres partout parce que j'adore ça. Moi je suis en territoire donc je suis dans ce rapport vraiment à la végétation et à la nature qui est très très important. Si ça ne tenait qu'à moi, je mettrais des arbres et de la végétation partout. On marcherait sur de l'herbe, tu vois ?* » (Participante 7, Annexe 13, l. 568-572).

Elle souligne également l'importance cruciale des arbres pour transformer un lieu, comme sur la **place des Carmes** : « *Mais y a aussi la présence des arbres qui sont énormes. Celui-là il est vraiment grand, qui joue beaucoup et qui crée de l'ombre. La végétation est hyper importante dans l'espace. Tu enlèves les arbres, c'est plus du tout la même chose.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 564-566).

La participante 7 exprime aussi un rapport critique à la **circulation automobile**. Bien qu'elle reconnaisse l'utilité de la voiture, elle considère qu'elle détériore la qualité des espaces urbains et empêche de vivre une expérience piétonne : « *Et moi je suis, enfin j'ai rien contre l'utilisation de la voiture parce que c'est un moyen de transport qui est très intéressant pour plein de choses. Mais, ça gâche tous les espaces parce que tu retires la voiture de partout, tu fais des grands centres piétons, comme place Cathédrale. Ben ça c'est très chouette parce que t'as quasi pas de voitures qui passent, t'as un grand espace pour les piétons [...]* » (Participante 7, Annexe 13, l. 417-422).

Elle prend l'exemple de la **place du 20-Août**, qu'elle juge gâchée par le trafic : « *[...] l'espace devant le 20-Août n'est absolument pas agréable. Alors que c'est une très belle place avec des très beaux bâtiments autour, y a des petits cafés tout près qui fonctionnent très bien. Donc y aurait vraiment un potentiel de, enfin moi je suis persuadée que ne fusse que de ralentir la vitesse de circulation des véhicules et d'essayer d'alléger le trafic.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 514-518).

À l'inverse, elle apprécie particulièrement les **zones piétonnes**, qu'elle décrit comme « à taille humaine » : « *Ici par contre c'est un espace hyper agréable. J'adore passer dans les petites rues comme ça. C'est super chouette. C'est piéton, à taille humaine en fait. Et la ville à cause de la voiture, y a plus cette taille humaine puisqu'on a fait appel à la voiture. Donc on se retrouve moins dans l'espace.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 530-533).

Enfin, la participante 7 a insisté sur son rapport au **genre** et les **craintes** qu'il engendre dans l'espace public. Elle exprime une **méfiance permanente vis-à-vis des hommes** : « *Je peux parler franchement ? Bah moi c'est, j'ai peur des hommes parce que si c'est que des femmes dans l'espace public, je serai peut-être méfiante pour si jamais voilà voler mon sac. Mais j'ai juste peur de me faire agresser en fait clairement c'est ça.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 185-187).

Cette **peur influence ses pratiques** : elle ne s'arrête jamais dans certains lieux où la présence masculine est dominante : « *JAMAIS. Au contraire, j'ai tendance parfois à marcher plus vite, quand je vois par exemple que y a que des hommes hyper grands baraqués qui me regardent passer et là j'ai le pas qui ouais... Ils sont peut-être super gentils, c'est peut-être des bisounours, mais à partir du*

moment où on me regarde de haut en bas, y a ce truc de, bah juste je passe, je regarde droit devant moi [...]» (Participant 7, Annexe 13, l. 204-208).

Cela limite aussi son plaisir à profiter pleinement de certains endroits qu'elle apprécie par ailleurs : « Mais voilà c'est juste ici et c'est un endroit donc j'adore passer par ici parce que bah c'est juste super agréable d'être le long de l'eau. Par contre pareil en fait tu vois là c'est pas très bien fréquenté. Donc sur les bancs y a beaucoup de gens, enfin toujours des hommes hein voilà c'est un fait désolé hein [rires]. Non pas toujours des hommes j'exagère, mais enfin voilà je fais peut-être plus attention à ça. » (Participant 7, Annexe 13, l. 236-241).

Elle insiste aussi sur sa **méfiance face aux groupes**, mais également face aux individus isolés, montrant que la **présence masculine** est quasi systématiquement perçue comme une **source de danger** : « Parce que de l'autre côté, le pont en face y a des bancs et le pont encore après y a des bancs et pareil y a des gens qui zonent. Et moi j'aime pas les gens qui zonent parce que je ne les connais pas, on ne sait jamais et je me dis, mais qu'est-ce qu'ils foutent là. C'est, c'est de la prudence en fait. C'est un peu aussi peut-être des préjugés et des stéréotypes sur le fait de voir un groupe d'hommes. Je vais être d'office en alerte, mais même un homme tout seul. » (Participant 7, Annexe 13, l. 281-286).

Le tableau 10 ci-dessous récapitule les thématiques existantes ayant été abordées spontanément par la participante 5. Il comporte également de nouvelles thématiques évoquées par la participante 5.

Thématiques existantes	Cocher si abordée
Éclairage	
Propreté / entretien des espaces	x
Signalétique (espaces bien indiqués et repérables)	
Proximité avec le lieu de destination (bâtiment, site, campus)	
Sentiment de sécurité et sécurisation de l'espace	x
Présence ou absence d'autres usager·ère·s	x
Transparence et visibilité de/dans l'espace	x
Nouvelles thématiques abordées par la participante 7	
Aménagement des espaces urbains et mobilier	
Espace clos/ouvert → rejoint la visibilité de/dans l'espace	
Voitures, circulation VS zones piétonnes	
Végétation, eau	
Odeurs → liées aux poubelles, propreté	
Matérialité du sol	

Tableau 10 : Tableau récapitulatif des thématiques abordées et nouvelles par la participante 7

4.2.3. Traitement des résultats par thématiques

Après avoir présenté individuellement les participant·e·s et mis en évidence leurs perceptions, il est désormais intéressant de présenter les résultats de manière transversale, en regroupant les éléments ressortis des balades. L'analyse par thématique permet de mettre en avant, d'une part, les thématiques déjà identifiées et fréquemment évoquées par les participant·e·s, et d'autre part, les thématiques émergentes qui semblent être partagées par plusieurs d'entre eux·elles.

a. La végétation et l'eau : des marqueurs essentiels au bien-être

La végétation est la thématique émergente la plus partagée par l'ensemble des participant·e·s, quel que soit le contexte.

Au Sart-Tilman (participant·e·s 1, 2, 4, 6), l'abondance de nature et la qualité paysagère du site sont perçues comme sources de bien-être, d'apaisement et de ressourcement.

La **participante 1** souligne : « [...] c'est plutôt un endroit assez agréable que ce soit en été, en hiver, parce que c'est il y a beaucoup de végétation, c'est assez vert. » (Participante 1, Annexe 7, l. 37-38).

La **participante 2** exprime la même idée : « Je trouve que ce passage là il est plutôt agréable et en général je vois mon humeur changer dans le sens où y a la végétation, on entend souvent les oiseaux chanter. [...] Donc vraiment là je trouve qu'y a une situation plutôt d'apaisement dès qu'on rentre là, la végétation sur les côtés, enfin, c'est plutôt agréable je dirais. » (Participante 2, Annexe 8, l. 66-71).

En plus de cette sensibilité générale, les participant·e·s 4 et 6 insistent sur la présence de la forêt environnante. Tous deux apprécient la possibilité de s'y promener, ce qui renforce leur sentiment de bien-être et leur attachement au site. Le **participant 4** témoigne : « [...] on va peut-être descendre un peu dans les bois. Parce que moi généralement en fait, je prends ma pause midi en allant me promener dans les bois. » (Participant 4, Annexe 10, l. 306-307).

Et cette sensation de bien-être est davantage marqué en été, comme le souligne le **participant·e 6** : « Bah la plupart du temps, ça procure un sentiment de bien-être où je me dis bah c'est bien, on est en été, on va avoir du soleil, etc. Et ça me donne envie aussi d'aller me promener dans les bois du Sart-Tilman. Parce que les bois du Sart-Tilman, je les aime vraiment bien. » (Participant·e 6, Annexe 12, l. 200-203).

En parallèle, la présence de l'eau, accompagnée de végétation, est apparue comme un élément marquant pour plusieurs participant·e·s, notamment dans un contexte urbain. La **participante 5**, par exemple, au niveau de la passerelle Saucy à Liège, en témoigne : « Je prends vraiment le chemin passerelle jusqu'ici. Puis là-bas pareil, j'aime bien l'idée du coup de la proximité avec l'eau. Je trouve agréable quand il y a de l'eau, des arbres... Et ça en manque je trouve dans les villes urbaines. » (Participante 5, Annexe 9, l. 354-356).

La **participante 7** a également insisté sur le caractère qualitatif de la Meuse, qu'elle associe à un fort sentiment d'agrément dans l'espace urbain. Elle souligne combien la présence de l'eau rend ses trajets plus plaisants : « [...] et c'est un endroit donc j'adore passer par ici parce que bah c'est juste super agréable d'être le long de l'eau. » (Participante 7, Annexe 13, l. 237-238). Au-delà de l'expérience de la marche, c'est aussi la simple vue de la rivière qui lui procure un bien-être particulier : « Ici, j'aime pas spécialement passer sur les ponts mais j'adore regarder l'eau. Peu importe sur quel pont on est, ça c'est un avantage de Liège je pense pour tout le monde, c'est tourner la tête, voir la Meuse. » (Participante 7, Annexe 13, l. 296-298).

b. Végétation et aménagement des espaces

La végétation est d'autant plus valorisée lorsqu'elle est combinée à des aménagements adéquats. Bancs, tables, abris contre la pluie ou le soleil apparaissent comme des éléments clés qui permettent aux usagers et usagères de « coloniser » l'espace.

Au Sart-Tilman, plusieurs participant-e-s ont insisté sur l'importance de ces aménagements, qui rendent les lieux réellement habitables. Un espace vert agrémenté de mobilier et d'abris est perçu comme accueillant, tandis qu'un espace uniquement composé d'arbres, sans aménagements, est jugé incomplet. La **participante 1** exprime cette idée : « *Et bah cet endroit-ci particulièrement je trouve qui est plutôt agréable parce que bah là on a une, pas une plaine, mais à un endroit avec de l'herbe, des tables pour manger. On a des bancs, c'est en bois. En plus, on a le potager. Enfin, vraiment, ça donne un aspect autre que l'école où on peut se retrouver [...].* » (Participante 1, Annexe 7, l. 76-79). De même pour la **participante 2** : « *[...] c'est agréable le fait qu'il y ait des bancs. Et puis c'est vrai que cet espace quand il fait soleil, [...] c'est très appréciable avec les tables.* » (Participante 2, Annexe 8, l. 87-88) ;

Par ailleurs, la **participante 2** insiste également sur l'importance d'espaces véritablement pensés pour les pauses pour être utilisés : « *En fait y a vraiment une question de contexte en fait. [...] je vais aimer être dans un endroit un petit peu protégé de la vue des autres, qui va être entouré de végétation et surtout qui va être dédié à ça.* » (Participante 2, Annexe 8, l. 258-260).

En ville, la **participante 7** a souligné l'exemple de la rue du Pitteurs, où les réaménagements récents montrent une combinaison réussie entre espace vert et aménagements urbains. La rue a été repensée pour laisser davantage de place aux piétons, avec des trottoirs élargis et ponctués d'arbres. À cela s'ajoute la présence d'un petit parc caché, équipé de tables et de bancs à l'ombre, qui favorise les usages variés du quartier : les étudiants, les habitants, mais aussi les promeneurs de chiens s'y retrouvent. Pour elle, c'est un exemple d'aménagement qualitatif où la végétation et le l'aménagement des espaces participent ensemble au bien-être et à l'appropriation de l'espace. (Participante 7, Annexe 13, l.612-637).

c. L'éclairage

L'éclairage a été évoqué par la quasi-totalité des participant-e-s, mais de façon nuancée. Dans certains cas, il s'agit d'un élément factuel lié à la présence ou à l'absence de lampadaires, notamment dans les parkings ou les chemins peu éclairés. Comme en témoigne le **participante 4** : « *Seul problème de ce parking, celui-là en particulier, c'est que jusqu'ici il y a de l'éclairage public, tu vois les lampes etc. Les deux dernières-là euh ne sont quasi jamais allumées, pour une raison qui m'échappe un peu [...]* » (Participant 4, Annexe 10, l. 84-86). Le manque d'éclairage est davantage décrit comme un manque de praticité plutôt que comme un facteur d'insécurité.

Le **participante 6** évoque également lorsqu'il se rend au parking D du Sart-Tilman : « *Une chose que je veux dire est aussi ici, c'est qu'il y a moins de luminosité. Et y a les arbres, y a les arbustes donc en hiver, c'est difficile vraiment de passer par ici. Il y a aucune lumière, y a juste une lumière à l'intérieur du parking.* » (Participant 6, Annexe 12, l. 645-648).

Mais l'éclairage ne se réduit pas à un dispositif technique : il est aussi perçu comme une composante de l'ambiance, liée aux matériaux et à l'architecture. La **participante 1** illustre cette dimension lorsqu'elle compare différents bâtiments : « *[...] le Montefiore déjà c'est un bâtiment beaucoup plus vieux comparé au B52. Je trouve qu'il est beaucoup plus noir et beaucoup plus petit. [...] Mais il est en tôles en acier et ça permet quand même de réfléchir la lumière. [...] Et on a l'annexe qui est elle très très blanche. [...] Comme l'hiver il fait très très noir, c'est vrai que ça permet à ce que ça donne pas encore plus de noir.* » (Participante 1, Annexe 7, l. 156-166).

Cependant, pour d'autres, un manque d'éclairage peut être source d'inconfort. La **participante 5** évoque par exemple une expérience désagréable en attendant son bus, en raison d'une luminosité insuffisante. : « *Y a un lampadaire ici, un lampadaire ici. C'est pas énorme. Mais c'est des lampadaires qui sont très petits et qui éclairent peu la nuit. J'ai déjà attendu le bus tard ici et c'était pas agréable. Y a trop peu de luminosité [...]* » (Participante 5, Annexe 11, l. 455-457).

d. Transparence et visibilité : espaces clos/ouvert, repères et matérialité

La transparence et la visibilité dans l'espace ont été abordées à travers plusieurs prismes. D'une part, la distinction entre espaces clos et ouverts, telle que l'a formulée la **participante 7**, met en évidence un besoin d'ouverture visuelle tout en conservant des frontières rassurantes, notamment lorsqu'elle donne l'exemple de la place des Carmes : « *Donc on a un espace qui est ouvert, mais à la fois on a quand même des petites frontières paysagères avec les arbres qui viennent le long de la voirie.* » (Participante 7, Annexe 13, l. 544-546).

Le **participant-e 6** rejoint également cette idée : « *[...] je trouve que j'aime vraiment bien ce petit endroit. Parce que je dirais que c'est tout simplement parce qu'y a des places qui sont vers un coin au dos de la verdure et qu'on a un petit peu la vue sur tout en même temps, et qu'y a personne qui pourrait vraiment passer par derrière ou passer sur le côté, on a vraiment une vue d'ensemble de tout l'espace et ça j'aime bien.* » (Participant-e 6, Annexe 12, l. 584-588).

D'autre part, la visibilité s'exprime aussi à travers les points d'ancrage et de repère, mis en avant par la **participante 5**, sources de confort et d'apaisement : « *Puis y a vraiment une vue dégagée. J'ai besoin aussi de voir des arbres, ça me rassure. Je sais que ça m'aide à réfléchir et ça m'aide à me canaliser. Du coup, le fait de voir des arbres au loin, je trouve ça très rassurant [...]* » (Participante 5, Annexe 11, l. 85-88).

Enfin, les matériaux peuvent également renforcer la transparence et la luminosité, comme l'a relevé la **participante 1** : « *Et en plus bah y a la passerelle qui est bah très lumineuse par les vitres donc ça c'est bien, on peut voir de l'autre côté, c'est comme si elle existait pas quoi.* » (Participante 1, Annexe 7, l. 161-164).

e. Matérialité du sol

La matérialité du sol est un élément revenu de manière récurrente dans les discours des participant-e-s et joue un rôle important dans le ressenti global de l'espace. Elle peut être perçue positivement lorsqu'elle contribue à créer une ambiance agréable ou à renforcer le sentiment de sécurité. Par exemple, la **participante 2** souligne que : « *Déjà, le revêtement de sol il change un peu donc on se dit "Ah peut être que c'est piéton", mais en fait, le fait de le savoir, l'expérience c'est quand même voiture. Peut-être dans le coloris, on voit que c'est le même coloris que la route. Mais ça, ça, ça laisse une, comment dire, penser peut-être à des petites ruelles de centre-ville. Donc on se croit un peu, enfin, on se sent un peu plus je trouve, je me trouve un peu plus en sécurité.* » (Participante 2, Annexe 8, l. 173-178).

Dans le même esprit, la **participante 1** insiste sur le contraste entre différents revêtements : « *Et j'ai l'impression que le revêtement de sol joue aussi, comme on est sur des pavés. Enfin je trouve que du coup ça donne un aspect un peu de rue assez agréable, comme si on se promenait dans une rue*

en fait. Alors que là-bas au B28, bah c'est goudronné donc c'est noir. » (Participante 1, Annexe 7, l. 174-177).

La **participante 7** développe également cette idée en insistant sur l'importance des pavés : « Ici par contre j'aime bien l'espace. Et c'est bête, mais je trouve que le revêtement de sol est très important. Les pavés, ça change tout. [...] Mais, t'as ce petit truc un petit peu convivial, t'as des ouvertures et les petits pavés au sol, c'est quand même typique. Et ça c'est assez chouette quoi. Je préfère ça. Je n'aurais pas la même sensibilité à l'espace si c'était du béton partout. » (Participante 7, Annexe 13, l. 474-480).

Cependant, la matérialité du sol peut aussi générer des ressentis négatifs, notamment en lien avec la sécurité. Pour certaines personnes, elle peut constituer un frein en cas de danger, car elle limite la possibilité de se déplacer rapidement. C'est le cas de la **participante 5** : « Et puis l'autre truc que j'aime pas aussi à Liège [...] c'est les pavés. Il y a beaucoup d'irrégularités et comme je marche souvent en talons, je sais que du coup si j'ai besoin de courir, y'a un risque que mon talon se prenne dans un rocher [...] Donc franchement c'est pas un problème en soi, mais quand y'a des irrégularités ça peut être un danger si il faut... Courir. » (Participante 5, Annexe 11, l. 117-127). Elle réitère ce propos plus loin : « C'était des pavés très irréguliers et la mine de rien, la route elle est quand même plus lisse, elle offre une plus grande visibilité. Puis genre comme elle est lisse, je suis plus rassurée à l'idée de la traverser entre guillemets. Parce que je sais que si j'ai besoin de courir ou autre, mon talon va pas se coincer dans une pierre ou autre. Là je trouve ça agréable. » (Participante 5, Annexe 11, l. 346-350).

Au-delà de cette question, le risque de chute est aussi régulièrement évoqué. L'exemple de l'escalier métallique mentionné par le **participant-e 6** illustre bien cette problématique : « Et cet escalier qui descend, il est fait en métal et il est très glissant même en été. Et ça j'aime pas. Surtout qu'il est assez pentu et que je me dis à n'importe quel moment et à n'importe quel allez, on glisse une fois, c'est foutu quoi, on glisse une fois on tombe et c'est foutu. » (Participant-e 6, Annexe 12, l. 454-457).

Enfin, dans d'autres cas, la matérialité du sol est perçue comme un moyen de **mieux définir l'usage de l'espace** et de **renforcer la sécurité des usagers**. Cela rejoint la question de la **signalisation**. Comme l'explique la **participante 2** : « [...] ça me fait prendre conscience de à qui le sol est destiné, entre guillemets, si c'est pour une voiture, pour un piéton et donc ça me fait sentir plus en sécurité. Je me sens plus à l'aise. » (Participante 2, Annexe 8, l. 392-394).

f. Signalétique et signalisation

La thématique de la signalétique apparaît comme relativement secondaire pour la plupart des participant-e-s, puisqu'aucun ne l'a évoquée spontanément. La **participante 3** illustre bien ce désintérêt en expliquant que les panneaux ne constituent plus une référence dans ses déplacements : « [...] aujourd'hui on fait plus attention aux panneaux, donc si on veut aller quelque part tout de suite sur le téléphone, je vais sur Google Maps. » (Participante 3, Annexe 9, l. 572-574).

Par ailleurs, il a été constaté que la signalétique est parfois confondue avec la signalisation. La **participante 1** par exemple relève l'absence de marquage au sol comme source d'incertitude dans ses trajets piétons. Elle utilise le terme de signalétique alors qu'il s'agit de signalisation : « En plus, on n'est même pas sûr qu'une voiture puisse passer, mais en fait si, mais il n'y a pas de signalétique au sol qui représente ça. Donc en fait tu te balades, tu ne sais pas trop. [...] Voilà je pense que ça joue

aussi sur bah sur la sécurité, sur ma sécurité aussi. D'où j'ai le droit de marcher ou non en tant que piétonne. » (Participant 1, Annexe 7, l. 177-181). Il en est de même pour la **participante 5**, qui parle de signalisation relative aux transports publics alors qu'il s'agit de signalétique: « *Déjà la signalisation on la comprend pas [rires]. Je ne sais jamais où je dois attendre mon bus.* » (Participant 5, Annexe 11, l. 447-448).

Dans les faits, c'est donc davantage la question de la **signalisation** qui ressort des échanges, avec une demande de repères plus clairs, notamment pour sécuriser la cohabitation entre piétons et automobilistes. La **participante 2** insiste sur ce besoin d'indications supplémentaires : « *Et c'est vrai que même moi en voiture, quand t'arrives et que tu es un peu pressé, enfin comme il n'y a pas de signalisation, ça incite pas à ralentir et je trouve ça un peu dangereux. Je me suis déjà fait peur aussi en tant que piéton.* » (Participant 2, Annexe 8, l. 150-153).

g. Proximité avec le lieu de destination : une thématique absente

Un point notable est que la question de la proximité ou de la distance par rapport au lieu de destination n'a quasiment jamais été abordée par les participant-e-s. Le participant 4 est le seul à l'avoir évoquée à travers son trajet quotidien entre le parking et sa faculté, qu'il estime relativement pratique et peu contraignant. Bien que certains privilégient des emplacements plus proches, il apprécie pour sa part ce court temps de marche : « *Moi ça me, moi ça me, ça me dérange pas du tout. J'aime encore bien marcher un peu le matin ou même le soir, histoire de, en sortant de la bagnole, prendre 5 minutes, fumer une cigarette le temps d'arriver.* » (Participant 4, Annexe 10, l. 127-129).

h. Conclusion : la sécurité, une thématique transversale

La sécurité a été évoquée sous de nombreux angles et l'on constate que plusieurs critères font qu'un espace est sécurisant.

L'**éclairage** revient comme un élément majeur pour la **participante 1** (Annexe 7, l. 45-49, l. 51-52), la **participante 2** (Annexe 8, l. 219-222), la **participante 5** (Annexe 11, l. 36-39, l. 58-59, l. 80-83) et le-a **participante-e 6** (Annexe 12, l. 52-56), qui considèrent que son absence ou son insuffisance rend certains espaces plus anxiogènes.

L'**entretien des espaces** est également important : pour le-a **participante-e 6**, des espaces sales, dégradés ou mal entretenus génèrent un sentiment d'insécurité (Annexe 12, l. 114-122, l. 604-607).

La **visibilité** et plus particulièrement les **points d'ancrage dans l'espace** apparaissent aussi comme essentiels : la **participante 5** souligne qu'ils permettent de mieux se repérer et donc de se sentir plus rassurée (Annexe 11, l. 95-98).

De même, la **fréquentation des espaces** est un facteur clé : la **participante 2** (Annexe 8, l. 228-231) et la **participante 7** (Annexe 13, l. 347-349) notent que la présence d'autres usager-ère-s rend un lieu plus sûr, alors que leur absence renforce au contraire un sentiment d'insécurité. La participante 3 nuance cette idée en exprimant que c'est davantage le type de personnes rencontrées et le contexte qui influencent son ressenti (Annexe 9, l. 164-167).

La **matérialité du sol** est également évoquée, notamment par la **participante 5** (Annexe 11, l. 117-127, l. 346-350) et le **participant 6** (Annexe 12, l. 454-457), qui mettent en avant les risques liés à des sols irréguliers, glissants ou mal conçus.

Enfin, la **signalisation** joue un rôle dans la sécurité : la **participante 1** (Annexe 7, l. 177-181) et la **participante 2** (Annexe 8, l. 150-153) pointent le manque d'indications claires pour les piétons, ce qui peut créer des situations dangereuses, en particulier face à la circulation automobile.

Le Tableau 11 récapitule les thématiques existantes, soit abordées spontanément par les participant•e•s, soit évoquées après intervention. Il reprend également l'ensemble des thématiques émergentes des participant•e•s.

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7
Thématiques existantes							
Éclairage							
Propreté / entretien des espaces							
Signalétique (espaces bien indiqués et repérables)							
Proximité avec le lieu de destination (bâtiment, site, campus)							
Sentiment de sécurité et sécurisation de l'espace							
Présence ou absence d'autres usager·ère·s							
Transparence et visibilité de/dans l'espace							
Thématiques émergentes							
Végétation (entretien, ombre, ambiance) et présence de l'eau							
Matérialité des bâtiments, du sol							
Aménagement de l'espace et mobilier (bancs, tables, abris)							
Voitures, circulation							
Signalisation pour piétons/voitures							
Travaux							
Art							

Thématique abordée après intervention		Légende		Thématique abordée par le•a participant•e
---------------------------------------	--	---------	--	---

Tableau 11 : Résumé des thématiques abordées et des thématiques émergentes lors des balades

5. Discussion

La discussion a pour objectif d'interpréter les résultats présentés dans le Chapitre 4 et de les confronter aux questions de recherche qui ont structuré ce mémoire. La première question visait à examiner **quelle est la perception des étudiant·e·s, en particulier des femmes et des minorités de genre, des espaces publics aux abords de l'Université de Liège à l'heure actuelle**. La seconde question s'attachait à déterminer **de quelle manière les enseignements tirés de l'analyse de ces perceptions peuvent être pris en compte par les concepteurs et conceptrices**.

Après avoir apporté des éléments de réponse à ces deux axes, la discussion s'attardera sur les forces et les limites de l'étude, afin d'évaluer la portée et les éventuelles contraintes méthodologiques du travail. Enfin, des pistes de réflexion et perspectives seront dégagées pour nourrir d'éventuelles futures recherches.

5.1. Quelle est la perception des étudiant·e·s, en particulier des femmes et des minorités de genre, des espaces publics aux abords de l'Université de Liège à l'heure actuelle ?

5.1.1. Une perception genrée des espaces

Les résultats issus du questionnaire et des balades commentées révèlent que la perception des espaces publics autour des campus est indubitablement structurée par le genre. Les femmes cisgenres et les minorités de genre se rapprochent dans leurs évaluations : elles jugent plus sévèrement les espaces, évaluent plus négativement les critères vis-à-vis de la perception de sécurité et rapportent plus fréquemment des expériences de discriminations ou d'exclusions. Elles projettent dans les espaces des dimensions sensibles qui enrichissent la compréhension globale de l'environnement. Leurs récits font émerger des nuances liées à l'ambiance, au climat émotionnel, au confort et au sentiment de bien-être ou de malaise.

Les hommes cisgenres, en revanche, se distinguent par une lecture davantage factuelle et technique des lieux, qui passe par des éléments tels que l'éclairage, la signalétique ou la qualité des parkings, sans les relier explicitement à des questions de confort ou de sécurité.

Ce contraste apparaît nettement dans les balades commentées. L'homme cisgenre rencontré a observé les espaces de manière descriptive – qualité des stationnements, des cheminements, absence d'éclairage – mais sans évoquer spontanément un ressenti de sécurité ou d'insécurité. À l'inverse, les femmes cisgenres et les minorités de genre ont directement relié leur expérience de l'espace à un sentiment de bien-être, d'apaisement ou bien d'insécurité. Dans leur discours, la sécurité émerge comme une dimension transversale, même lorsqu'il est question de propreté, d'éclairage ou d'aménagements piétons. Cette sensibilité accrue ne traduit pas seulement une inquiétude individuelle mais une expérience collective, forgée par des discriminations vécues ou observées.

5.1.2. L'influence des contextes spatial et social

Le contexte dans lequel s'inscrivent les campus joue un rôle déterminant dans la manière dont les étudiant·e·s perçoivent les espaces publics. Les critiques plus sévères formulées par les

étudiant-e-s en Philosophie et Lettres ou en Architecture semblent avant tout liées au fait qu'iels fréquentent des campus situés en plein centre-ville. Ces espaces urbains denses, caractérisés par une circulation automobile importante, des nuisances sonores et une moindre qualité d'entretien, tendent à une perception globalement plus négative. À l'inverse, les étudiant-e-s en Sciences Appliquées, dont le campus est implanté au Sart-Tilman dans un environnement forestier et périphérique, évaluent plus positivement les espaces qu'iels utilisent quotidiennement. Ce cadre naturel, plus verdoyant et apaisant, est souvent perçu comme protecteur et propice au bien-être.

Cette distinction ressort avec encore plus de netteté lors des balades commentées. Les participant-e-s évoluant au Sart-Tilman expriment une appréciation globalement plus favorable, tandis que celles et ceux rattaché-e-s aux campus urbains insistent davantage sur les contraintes et inconforts liés au contexte citadin. Si aucune expérience directe de discrimination liée à l'identité ou à l'expression de genre n'a été rapportée dans les espaces proches de l'Université, une participante du Sart-Tilman souligne néanmoins qu'en ville, elle ressentirait davantage de craintes à ce sujet. Ce contraste met en lumière le rôle du contexte spatial, mais aussi l'importance des usager-ère-s présent-e-s dans un lieu : au Sart-Tilman, la population est presque exclusivement étudiante, ce qui alimente un sentiment d'appartenance à un même groupe et réduit les craintes potentielles. En milieu urbain, où la mixité sociale est plus grande, la perception tend à se faire plus vigilante.

Ce contraste rappelle que la perception n'est jamais indépendante du contexte physique et social. Si le genre explique une partie des différences, le type de campus accentue ou atténue certaines critiques. Les minorités et les femmes cisgenres, déjà plus critiques dans l'ensemble, formulent des jugements encore plus sévères sur les espaces publics aux abords de l'Université et sur les espaces urbains de manière générale, où les contraintes et insécurités sont plus tangibles.

5.1.3. Le rôle du profil individuel

Au-delà du genre et des contextes spatial et social, le profil personnel des participant-e-s apparaît comme un facteur influençant la perception, en particulier à travers les balades commentées. Les participantes issues de l'Architecture, toutes des femmes cisgenres, ont montré une attention accrue à la qualité urbaine, à l'organisation des cheminements et à l'intégration esthétique des espaces. Leur discours se distingue par une lecture plus critique et plus détaillée de l'environnement, allant au-delà des enjeux strictement liés au genre. Ce qui ressort de manière particulièrement intéressante, c'est que ces participantes ne semblaient pas mobiliser leur identité de femme et d'architecte dans leur analyse, mais uniquement leur regard d'architecte. Elles se sont notamment attardées sur des éléments tels que l'aménagement, les perspectives visuelles ou la cohérence des espaces, sans relier directement leur ressenti à leur identité de genre.

Chez les minorités de genre, cette sensibilité s'exprime avec une intensité et une sensibilité à l'espace particulières. Les deux personnes autistes rencontrées lors des balades ont manifesté une acuité sensorielle très développée, évoquant la lumière, le bruit, les matérialités ou encore l'art, avec une précision que les autres participant-e-s n'avaient pas relevée. Leur lecture rappelle que la perception est indissociable des caractéristiques individuelles et cognitives, qui peuvent transformer un même espace en expérience profondément différente.

5.1.4. Expérience, empathie et perception

Un des enseignements majeurs issus du questionnaire est que les femmes cisgenres et les minorités de genre ayant déjà été victimes de discriminations sont également celles et ceux qui déclarent le plus souvent avoir été témoins de discriminations. Cette double expérience – vécue et observée – semble renforcer une vigilance particulière face aux inégalités présentes dans l'espace public. Ces personnes apparaissent ainsi plus enclines à développer de l'empathie et à prêter attention aux situations de vulnérabilité d'autrui.

Cette dimension est particulièrement visible dans les propositions d'amélioration recueillies dans le questionnaire. Les campagnes de sensibilisation et d'éducation au respect des autres ont été évoquées à plusieurs reprises, notamment par les femmes et les minorités de genre. Ces propositions traduisent l'idée que la sécurité et le bien-être dans l'espace public ne relèvent pas seulement de l'infrastructure (éclairage, signalétique, dispositifs d'alerte), mais aussi d'une transformation culturelle et relationnelle. Elles suggèrent qu'une prise de conscience collective peut favoriser une meilleure cohabitation des genres dans l'espace.

Les balades commentées renforcent ce constat. L'homme cisgenre qui expliquait n'avoir pas été sensible à ces enjeux avant sa rencontre avec sa compagne illustre bien comment la sensibilisation, même indirecte, peut transformer la manière de percevoir et d'habiter les espaces et d'engager plus d'empathie.

5.2. De quelle manière les enseignements tirés de l'analyse de ces perceptions peuvent être pris en compte par les concepteurs et conceptrices ?

L'analyse des résultats met en évidence la manière dont les thématiques issues de la littérature ont été mobilisées dans le cadre d'un terrain spécifique, celui des étudiant·e·s fréquentant les espaces publics aux abords de l'Université de Liège. L'intérêt de ce travail réside dans la confrontation entre des catégories de critères largement documentées dans la recherche générale sur l'espace public et les perceptions exprimées par un public ciblé. Ce croisement a permis d'identifier trois tendances : certaines thématiques conservent toute leur pertinence, d'autres apparaissent moins appropriées pour ce groupe particulier, tandis que de nouvelles thématiques émergent directement du terrain.

Parmi les thématiques existantes, l'éclairage occupe une place centrale. Il constitue un critère incontournable, aussi bien dans les questionnaires que dans les balades commentées. Toutefois, sa signification varie selon les genres : pour les hommes cisgenres, l'éclairage est appréhendé de manière factuelle, comme un simple dispositif technique ; pour les femmes cisgenres et les minorités de genre, son absence ou son insuffisance génère un ressenti direct d'insécurité et d'appréhension. Les balades ont par ailleurs montré que ce n'est pas uniquement l'éclairage en tant qu'infrastructure qui est évoqué, mais plus largement la lumière et la luminosité présentes dans un lieu. Ces éléments relèvent d'une question d'ambiance : un espace lumineux inspire calme et confiance, tandis qu'un lieu sombre ou mal éclairé suscite malaise et inquiétude. La matérialité des bâtiments a joué dans ce ressenti. L'éclairage devient ainsi un facteur sensible, dont la portée dépasse la fonctionnalité pour investir le champ du ressenti et du bien-être.

La sécurité apparaît également comme une thématique majeure, mais son analyse révèle sa complexité. Si elle est fréquemment mentionnée par les répondant·e·s, notamment les femmes cisgenres et les minorités de genre, elle ne se résume pas à un seul critère. Les balades commentées montrent que le sentiment de sécurité dépend d'une pluralité d'éléments – fréquentation, entretien, visibilité, qualité des aménagements – et que sa signification varie fortement d'un individu à l'autre. Là où le questionnaire pouvait en donner une mesure générale, les échanges en situation ont permis de nuancer et de préciser ces perceptions.

À l'inverse, la signalétique, pourtant documentée dans la littérature, n'a pratiquement pas été mobilisée par les étudiant·e·s. Ce désintérêt semble lié aux pratiques contemporaines d'orientation : la majorité dispose d'un smartphone, rendant les panneaux et marquages physiques secondaires. Cette thématique, sans être obsolète, pourrait ainsi s'avérer plus pertinente pour des populations moins connectées ou plus âgées, moins enclines à recourir aux outils numériques.

D'autres thématiques, en revanche, ont émergé plus spontanément, en particulier l'importance d'un aménagement urbain qualitatif. Lors des balades, ce point a été surtout soulevé par les étudiantes en architecture ou en ingénierie architecturale. Elles ont souligné l'importance de la combinaison entre mobilier urbain, espaces de repos, végétation et visibilité, qui ensemble façonnent la qualité d'un lieu. L'exemple de la place du 20-Août, donné par une des participantes, décrit comme peu attractif en raison de bancs espacés et orientés à l'opposé, d'une végétation quasi inexistante et d'une route traversant l'espace, illustre les limites d'un aménagement qui ne parvient pas à créer convivialité et confort. Cette analyse rappelle que même des critères jugés « évidents » par les concepteurs – installer de l'éclairage, des bancs, des arbres – nécessitent une réflexion plus approfondie sur leur articulation et leur sens pour les usager·ère·s.

Ce qui se dégage plus largement, c'est que les femmes cisgenres et les minorités de genre partagent des préoccupations communes, principalement centrées sur le bien-être et la sécurité dans les espaces. Pourtant, dans les cursus d'architecture et d'urbanisme, ces dimensions restent souvent abordées sous un angle strictement technique ou fonctionnel, sans intégrer la profondeur émotionnelle et sensible que leur donnent les personnes concernées. L'éclairage, par exemple, est conçu pour « voir », mais rarement pensé comme un facteur d'apaisement ou d'inquiétude.

Les thématiques mobilisées dans cette étude sont régulièrement citées dans la littérature comme des dimensions essentielles à prendre en compte pour améliorer la sécurité et le bien-être dans l'espace public, en particulier pour les femmes et les minorités de genre. Cependant, dans les cursus en architecture ou en urbanisme, ces enjeux ne sont pas nécessairement abordés sous l'angle de l'expérience genrée de l'espace. Ils sont plutôt traités comme des éléments « logiques » et techniques : par exemple, l'éclairage est envisagé avant tout pour sa fonction pratique, à savoir permettre de voir et de circuler la nuit. Ce qui manque alors, c'est toute la profondeur qu'apporte la perception sensible des usager·ère·s. De ce fait, les enseignements de ce travail soulignent ainsi la nécessité d'intégrer davantage d'empathie dans la conception des espaces publics. L'urbanisme et l'architecture ne peuvent se limiter à des savoirs techniques ; ils doivent s'ouvrir à une approche sensible, prenant en compte les vécus différenciés des usager·ère·s. Développer cette empathie implique de se documenter, de dialoguer avec les populations et surtout de dépasser ses propres biais de genre. Les conceptrices et concepteurs doivent apprendre à se mettre à la place d'autrui

pour comprendre des problématiques qui ne les touchent pas directement et ajuster leurs pratiques en conséquence.

Cette dimension éducative et réflexive trouve un écho dans les résultats du questionnaire : de nombreux répondant·e·s, en particulier des femmes et des minorités de genre, ont insisté sur l'importance de campagnes de sensibilisation et d'éducation au respect et à l'inclusion. Ces initiatives ne concernent pas seulement les professionnel·le·s de l'aménagement, mais l'ensemble de la communauté. Elles permettent de créer une culture partagée où les enjeux de genre et d'égalité deviennent des préoccupations collectives, et non réservées à un public directement concerné.

5.3. Forces et limites

5.3.1. Les forces de l'étude

Plusieurs éléments méthodologiques constituent des atouts majeurs de cette recherche. D'abord, le questionnaire a bénéficié d'un taux de participation significatif, ce qui a permis de constituer une base solide pour l'analyse quantitative. Cette assise statistique a offert une meilleure fiabilité aux tendances observées et a renforcé la pertinence des comparaisons entre les différents groupes de répondant·e·s.

Ensuite, le choix d'avoir recours aux balades commentées individuelles s'est révélé particulièrement pertinent. Ce format a permis de recueillir des informations sensibles et personnelles, souvent difficiles à obtenir dans des entretiens classiques. Bien que la démarche repose sur une rigueur scientifique ; éviter d'influencer ou de projeter ses propres jugements, la dimension conversationnelle des balades a instauré une relation plus équilibrée et naturelle. Ce climat d'échange, fondé sur la réciprocité, a favorisé la confiance et permis aux participant·e·s de se livrer davantage, en donnant non seulement leur temps mais aussi une part d'eux-mêmes.

Le fait de laisser les participant·e·s définir eux-mêmes leur parcours constitue un autre point fort. Cette liberté a renforcé leur sentiment d'implication et d'appropriation, bien plus que si un itinéraire préétabli leur avait été imposé. En arpentant des lieux connus et intégrés à leur quotidien, ils ont pu partager plus facilement anecdotes, ressentis, satisfactions mais aussi insatisfactions liés à ces espaces. Ce choix méthodologique a donc enrichi la qualité et la profondeur des données recueillies.

Enfin, la durée des balades, initialement fixée à 30 minutes mais souvent prolongée à 45 minutes voire une heure, a contribué à instaurer un climat de confiance durable. Ce temps supplémentaire a permis aux échanges de se déployer sans contrainte, en laissant aux participant·e·s la possibilité de rythmer eux-mêmes la fin du parcours. Cette liberté leur a permis de garder la maîtrise du déroulement de la balade, en choisissant le moment où celle-ci s'achevait, ce qui a renforcé leur rôle actif durant l'entretien. Ce format a permis d'aborder toutes les thématiques et a favorisé l'émergence de nouvelles, se révélant particulièrement pertinentes. Ainsi, les balades commentées ont apporté une profondeur et une richesse difficilement atteignables par d'autres méthodes.

5.3.2. Les limites de l'étude

Certaines limites méthodologiques doivent être soulignées afin de situer la portée des résultats.

Une première limite concerne la représentativité des minorités de genre dans le questionnaire. Le nombre de répondant·e·s issu·e·s de ces catégories s'est avéré trop restreint pour permettre une analyse différenciée en fonction de chaque identité. Les réponses ont donc été regroupées sous une même catégorie, ce qui ne reflète pas nécessairement la diversité des vécus et des problématiques propres à chacune de ces minorités.

S'agissant des balades commentées, sept entretiens ont été réalisés. Ce nombre a permis de faire émerger des convergences fortes dans les thématiques abordées, mais aussi parmi les thématiques émergentes, suggérant une certaine saturation des données. Toutefois, le faible nombre d'hommes (un seul participant) constitue une limite notable. Il aurait été souhaitable d'intégrer au moins un autre homme cisgenre pour enrichir les comparaisons de perceptions. De même, la présence de deux personnes issues des minorités de genre, toutes deux autistes, apporte une richesse particulière à l'analyse en raison de leur sensibilité accrue aux espaces, mais limite la possibilité de comparer avec d'autres profils de minorités. Une diversité plus large aurait permis de nuancer davantage les résultats.

Le contexte temporel des balades constitue une autre limite. Elles ont été réalisées en été, en journée, ce qui influence directement la perception des espaces. Plusieurs participant·e·s ont d'ailleurs indiqué que certains lieux seraient vécus différemment en hiver, notamment en raison du manque de luminosité, du froid ou de la dangerosité liée aux sols glissants. La végétation, souvent évoquée positivement en été pour son rôle d'ombrage, aurait probablement été perçue autrement en période hivernale.

Enfin, la contrainte spatiale liée au terrain doit être relevée. Le questionnaire a permis de cibler spécifiquement les espaces publics aux abords de l'Université, garantissant une cohérence avec l'objet de recherche. En revanche, les balades, par leur nature même, ont parfois dépassé ce périmètre, en particulier pour les campus situés en ville. Les parcours choisis par les participant·e·s ont inclus des espaces plus larges, parfois éloignés des campus, ce qui complique le cadrage strict de l'étude. Cette dissonance est moins présente au Sart-Tilman, où les espaces sont exclusivement universitaires et entourés de nature, mais elle s'avère plus marquée au centre-ville, notamment au niveau du campus du 20-Août, où les participant·e·s ont insisté sur le manque de lieux réellement qualitatifs.

5.4. Perspectives

Plusieurs pistes de réflexion émergent de cette recherche et pourraient enrichir de futurs travaux.

Un premier axe concerne le rôle des campagnes de sensibilisation et d'éducation. Ces propositions sont revenues de manière récurrente dans les commentaires du questionnaire, en particulier chez les femmes cisgenres et les minorités de genre. Cela souligne l'importance de développer, au sein de l'Université, des dispositifs de formation et d'information visant à renforcer la vigilance collective et à favoriser une culture du respect et de l'inclusion. Ces campagnes pourraient ainsi constituer un levier complémentaire aux aménagements physiques pour améliorer le sentiment de sécurité et de bien-être dans les espaces publics universitaires.

D'un point de vue méthodologique, il serait également pertinent de diversifier davantage les profils des participant·e·s afin de comparer les perceptions selon le domaine d'études. Par exemple, la constitution de deux groupes distincts, l'un composé d'étudiant·e·s en architecture et urbanisme et

l'autre d'étudiant·e·s issu·e·s d'autres disciplines, permettrait d'analyser plus finement les différences de sensibilité aux dimensions spatiales et esthétiques. On pourrait même envisager de faire parcourir à ces deux groupes les mêmes lieux contrastés ; un espace bien aménagé avec mobilier, végétation, abris, point d'eau, et un espace dépourvu de ces éléments, afin de comparer leurs analyses, leurs attentes et leurs suggestions. Une telle approche faciliterait la mise en évidence des biais disciplinaires et du poids de la formation académique dans la lecture des espaces.

Dans la même logique, un autre axe de recherche consisterait à approfondir la question des différences liées au handicap cognitif, en comparant les perceptions de personnes autistes par exemple et celles de personnes sans handicap cognitif. Les balades réalisées dans ce mémoire ont montré combien une sensibilité accrue pouvait transformer le rapport aux espaces. Formaliser cette comparaison permettrait de mieux comprendre comment les expériences de marginalisation façonnent la perception de l'espace public, et de proposer des aménagements plus inclusifs.

6. Conclusion

Ce mémoire s'est attaché à explorer la perception des espaces publics aux abords de l'Université de Liège à travers le prisme du genre. L'enjeu de ce travail était de comprendre dans quelle mesure les femmes et les minorités de genre, encore trop souvent invisibilisées dans les recherches et dans les pratiques urbanistiques, vivent et évaluent ces espaces.

L'étude a montré que la perception de l'espace public est loin d'être neutre : elle est façonnée à la fois par des facteurs matériels (éclairage, propreté, aménagements), par des facteurs contextuels (cadre urbain dense ou campus périphérique en milieu naturel) et par des facteurs sociaux (présence d'autres usager·ère·s, expériences de discriminations, sentiment d'appartenance). Les résultats soulignent que femmes cisgenres et minorités de genre partagent des préoccupations communes, notamment autour de la sécurité et du bien-être, mais les minorités de genre expriment souvent une sensibilité plus critique, liée à des expériences de marginalisation. Les hommes cisgenres, de leur côté, adoptent une perception plus factuelle et détachée, ce qui révèle un rapport différencié à l'espace selon le genre et le vécu.

Au-delà des différences de genre, il apparaît que le profil des étudiant·e·s et le contexte spatial jouent également un rôle important dans la perception. Les étudiant·e·s des campus urbains expriment davantage de critiques liées à la densité, aux nuisances ou au manque d'entretien, tandis que ceux du Sart-Tilman soulignent la tranquillité et le cadre naturel. Cette diversité de points de vue reflète la complexité des usages et des ressentis, mais aussi la richesse d'un tel terrain d'étude.

Ce mémoire a également permis de mettre en évidence les forces et les limites d'une double méthodologie associant questionnaire et balades commentées. Le questionnaire a offert une vision quantitative et structurée des perceptions étudiantes, tandis que les balades ont apporté une profondeur sensible et qualitative, en laissant émerger des thématiques plus fines et situées. Cette complémentarité souligne l'importance d'articuler outils quantitatifs et qualitatifs pour appréhender un objet aussi multidimensionnel que la perception de l'espace public.

Enfin, ce travail invite à penser l'urbanisme et l'architecture de manière plus inclusive. Les enseignements tirés révèlent qu'il ne suffit pas de traiter les questions de sécurité ou d'aménagement de manière purement fonctionnelle : l'éclairage, par exemple, ne constitue pas seulement un dispositif technique mais influence directement l'ambiance et le ressenti des usager·ère·s. Ces constats soulignent la nécessité pour les concepteurs et conceptrices d'intégrer une approche sensible et empathique, capable de dépasser la simple logique binaire pour inclure la pluralité des identités et des expériences de genre.

Ainsi, si cette recherche ne prétend pas à l'exhaustivité, elle apporte des pistes de réflexion et des outils utiles pour repenser la conception des espaces publics en contexte universitaire et au-delà. Elle montre qu'accorder une place centrale aux vécus différenciés est une condition essentielle pour bâtir des espaces véritablement inclusifs, sûrs et accueillants. En ce sens, elle constitue une invitation à élargir le regard des concepteurs et conceptrices, mais aussi des institutions, afin que l'espace public reflète la diversité réelle de celles et ceux qui l'habitent.

Références

- Agència per a la Qualitat del Sistema Universitari de Catalunya (AQU Catalunya). (2019). General framework for incorporating the gender perspective in higher education teaching. Barcelona: AQU Catalunya.
- Arup & University of Westminster. (2021). Queering Public Space. London: Arup.
- Banque mondiale. (2020). Handbook for Gender-Inclusive Urban Planning and Design. Washington, DC: World Bank.
- Baumann, P. (2019). GENRE ET ESPACES PUBLICS - Des villes pour toutes et tous. RSE & Diversité.
- Bilsland, K., & Siebert, S. (2020). Walking interviews in organizational research: Theory and practice. *Organizational Research Methods*, 23(4), 762–784.
- Centre d'intervention en violence conjugale et familiale (CIV). (2015). Guide des marches exploratoires : pour des villes sécuritaires pour les femmes et les filles. Éditions du CIV.
- Chaumont, L., Zeilinger, I. (2012). Espace public, genre et sentiment d'insécurité (2è éd.). Garance.
- Creswell, J. W., & Creswell, J. D. (2018). Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches (5th ed.). SAGE Publications.
- Doan, P. L. (2010). The tyranny of gendered spaces—Reflections from beyond the gender dichotomy. *Gender, Place & Culture*, 17(5), 635–654.
- Dziątek, J., Iwańska, K., Chaber, P., Kubul, M., & Mucha, P. (2023). The assessment of the quality of campus public spaces as perceived by users: A crowdsensing approach. *Sustainability*, 15(10), 8085.
- Elliott, M. (2023). Campus safety and the impact of emergency alert systems (M.A. thesis, Rowan University). Rowan Digital Works.
- European Union Agency for Fundamental Rights (FRA). (2020). A long way to go for LGBTI equality. Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- Evans, J., & Jones, P. (2011). The walking interview: Methodology, mobility and place. *Applied Geography*, 31(2), 849–858.
- Gilles, E. (2017). La cour de récréation à l'épreuve du genre au collège. *Géoconfluences*. ENS de Lyon.
- Gqola, P. D., Perera, I., Phadke, S., Shahrokni, N., Zaragocin, S., Satija, S., & Ghosh, A. (2024). Gender and public space. *Gender & Development*, 32(1–2), 1–25.
- Han, T., Tang, L., Liu, J., Jiang, S., & Yan, J. (2025). The Influence of Multi-Sensory Perception on Public Activity in Urban Street Spaces: An Empirical Study Grounded in Landsenses Ecology. *Land*, 14(1), 50.
- Ipsos. (2023, 7 juin). La part moyenne de la population LGBT+ dans le monde s'élève à 9%. <https://www.ipsos.com/en-ch/la-part-moyenne-de-la-population-lgbt-dans-le-monde-seleve-9>
- Iranmanesh, A., & Mousavi, S. A. (2022). City and campus: Exploring the distribution of socio-spatial activities of students of higher education institutes during the global pandemic. *Cities*, 128, 103813.
- Klauser, F., & Kaenzig, R. (2010). Évaluation de l'efficacité de la vidéosurveillance/vidéoprotection aux Pâquis, à Genève. Rapport de recherche, Université de Neuchâtel.
- Lafont, F. (2024). Déterminer la taille de l'échantillon. *Questio*. Consulté à l'adresse : <https://blog.questio.fr/determiner-taille-echantillon>

- Lallemand, C. & Gronier, G. (2015). Fiche 07 - Questionnaire exploratoire. In Méthodes de design UX: 30 méthodes fondamentales pour concevoir et évaluer les systèmes interactifs, 178–199. Eyrolles, Paris.
- Low, S., & Smith, N. (Eds.). (2006). The politics of public space. New York: Routledge.
- Mehta, V. (2014). Evaluating public space. *Journal of Urban Design*, 19(1), 53-88.
- OECD. (2020). Over the Rainbow? The Road to LGBTI Inclusion. Paris: OECD Publishing.
- ONU-Habitat. (2015). Global public space toolkit: From global principles to local policies and practice. Nairobi: United Nations Human Settlements Programme.
- ONU-Habitat. (2021). Her City: A guide for cities to sustainable and inclusive urban planning and design together with girls. UN-Habitat.
- Paül i Agustí, D., & Guerrero Lladós, M. (2022). The influence of public spaces on emotional states. *Journal of Urban Design*. Advance online publication.
- Ríos-Rodríguez, M. L., Rosales, C., Lorenzo, M., Muinos, G., & Hernández, B. (2021). Influence of perceived environmental quality on the perceived restorativeness of squares and parks. *Frontiers in Psychology*, 12, 644763.
- Sant'Anna, M. V., Zhou, W., & Xu, Y. (2024). Assessing Appropriation of Space in Urban Green Spaces. *Land*, 13(11), 1893. <https://doi.org/10.3390/land13111893>
- Schelings, C. (2021). Cahier méthodologique : Questionnaire, étude de cas, entretien individuel, focus group et observation in situ. Document interne, Université de Liège.
- Statistique Canada. (2022, 1er juin). Comblent les lacunes : renseignements sur le genre dans le cadre du Recensement de 2021. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/98-20-0001/982000012021001-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2025, 4 février). La population transgenre et non binaire du Canada : outil de visualisation des données. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2022021-fra.htm>
- Technische Universität München. (2020). Women in Architecture: Pre-study on gender-equitable changes in architecture at universities and in practice.
- Tonnelat, S. (2010). The sociology of urban public spaces. In J.-Y. Lee & S. M. Low (Eds.), *Territorial Evolution and Planning Solution: Experiences from China and France* (pp. 84–92). Farnham: Ashgate.
- UN-Habitat. (2015). Global public space toolkit: From global principles to local policies and practice. Nairobi: United Nations Human Settlements Programme.
- Université de Genève (UNIGE) (2015). Constats : Genre et espace public. Programme “Genève, une ville égalitaire ?”.
- Université de Liège. (2025, 30 juin). Chiffres-clés. https://www.uliege.be/cms/c_9038278/fr/presentation-longue-chiffres-cles
- Ville de Paris. (2021). Guide Genre & espace public n°2 – Recommandations pour des espaces publics plus égalitaires. Paris : Direction de la démocratie, des citoyen-ne-s et des territoires.
- Ville de Vienne. (2013). Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development. Vienna: Urban Development Vienna, Department MA 18.

Wong, B. (2024). Exploring the spatial belonging of students in higher education. *Studies in Higher Education*, 49(3), 546–558.